



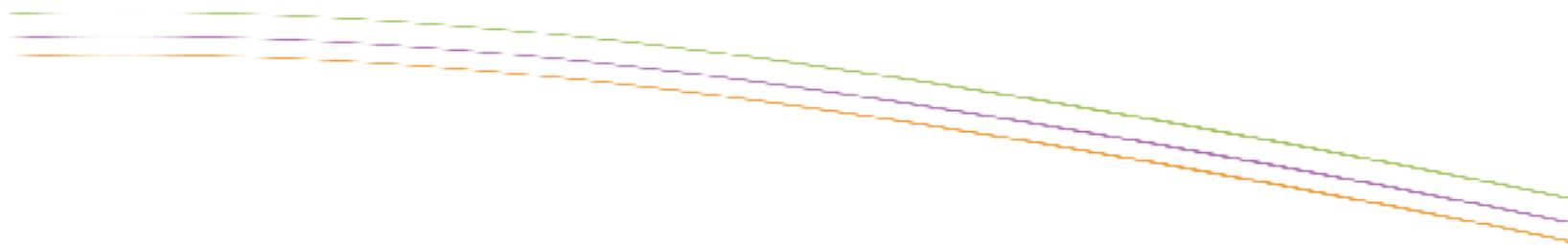
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'OUEST VOSGIEN

# Rapport d'activité 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN  
2 bis av François de Neufchâteau 88300 NEUFCHÂTEAU  
Antenne de Châtenois :  
2 rue Sous l'Eglise 88170 CHÂTENOIS

Tél : 03 29 94 08 77  
Site web: [www.ccov.fr](http://www.ccov.fr)

Établissement Public  
de Coopération Intercommunale



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DE L'OUEST VOSGIEN**

# SOMMAIRE

## CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE

1.	LES ELUS ET LA VIE INSTITUTIONNELLE.....	6
2.	LES FINANCES.....	11
3.	LES RESSOURCES HUMAINES.....	15
4.	LA COMMUNICATION.....	20

## CHAPITRE II : LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT

1.	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	24
2.	LE TOURISME ET LE PATRIMOINE.....	30
3.	LES DECHETS MENAGERS .....	40
4.	L'HABITAT ET L'URBANISME.....	52
5.	LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS-NATURA 2000 .....	64

## CHAPITRE III : UNE COMMUNAUTE AU SERVICE DE SES HABITANTS

1.	LA PETITE ENFANCE ET LES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES.....	82
2.	LES EQUIPEMENTS ET LA POLITIQUE CULTURELLE.....	92
3.	LES EQUIPEMENTS SPORTIFS .....	126
4.	LES SERVICES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX ET SANITAIRES.....	136

CHAPITRE IV: MOBILITÉS	149
------------------------	-----



# 01

## CHAPITRE I : **PRESENTATION GENERALE**

## 1. LES ELUS ET LA VIE INSTITUTIONNELLE

## Présentation des élus



**Simon LECLERC – Président**  
Maire de Neufchâteau –  
Vice-Président du Conseil Départemental



**Guy SAUVAGE – Vice-Président  
aux finances, casernes et de la mutua-  
sation**  
Maire de Châtenois



**Cyril VIDOT- Vice-Président  
en charge des déchets ménagers**  
Maire de Liffol-le-Grand



**Philippe EMERAUX - Vice-Président au  
tourisme et patrimoine**  
Maire de Rollainville – Président de  
l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges



**Jenny WILLEMIN- Vice-Présidente  
au scolaire, à la petite enfance, à la santé et  
au social**  
Maire de Martigny-les-Gerbonvaux



**Patrice NOVIANT -Vice-Président en charge  
du développement économique**  
Maire de Rainville



**Damien LARGES - Vice-Président en  
charge des équipements sportifs et de  
la vie associative**  
Maire d'Houéville



**Dominique HUMBERT - Vice-Présidente  
en charge de la politique culturelle et de  
la communication**  
Maire d'Autigny-la-tour



**Michel LALLEMAND - Vice-Président en charge GE-  
MAPI et de la biodiversité**  
Maire de Rebeuville



**Jacqueline VIGNOLA- Vice-Présidente en charge  
de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de  
l'urbanisme**  
Maire de Removille

**Conseillers délégués**

Marie-Christine SILVESTRE – Lecture publique  
Stéphane PHILIPPE – Mobilité douce  
Stéphane LEBLANC - Travaux

## Liste des délégués communautaires au 1er janvier 2021

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AOUZE	Gilles CHOIGNOT	Jean-Roger LARRIERE
AROFFE	Agnès FORAY	Patrick CUNIN
ATTIGNEVILLE	Frédéric POIRETTE	Yannick HENRY
AUTIGNY LA TOUR	Dominique HUMBERT	André SIMONET
AUTREVILLE	Jean-Marie BIGEON	Alain FOURNIER
AVRAINVILLE	Joël FRANCAIS	Albin BERNARD
BALLEVILLE	Jean-Luc JEANMAIRE	Pierre PASSETEMPS
BARVILLE	Jean-Marie CREVISY	Emilie DEMANGEON
BAZOILLES SUR MEUSE	Bruno ORY	Olivier METZGER
BRECHAINVILLE	Estelle CLERGET	Mickaël RICHALET
CERTILLEUX	Jean-Marie LOUIS	Michel DENNY
CHATENOIS	Guy SAUVAGE	
	Claude COHEN	
	Hélène COLIN	
	Frédéric DEVILLARD	
	Mathilde ROBERT	
CHERMISEY	Francis BAUNIN	Kévin ANDRIEUX
CIRCOURT SUR MOUZON	Rose-Marie BOGARD	Vincent MAIZIERES
CLEREY LA COTE	Chantal GODARD	Maxence SIMONIN
COURCELLES SOUS CHATENOIS	Michel HUMBLLOT	Henri BRUNCHER
COUSSEY	Christophe COIFFIER	
	Lydie JODAR	
DARNEY AUX CHENES	Gérard DUBOIS	David BERGERET
DOLAINCOURT	Elisabeth CHANE	Samuel ROLIN
DOMMARTIN SUR VRAINE	Jean-Marie MARC	Ghislain PARISOT
DOMREMY LA PUCELLE	Véronique THIOT	Pierre VARINOT
FREBECOURT	Yvon HUMBLLOT	Olivier LEGRAND
FREVILLE	Stéphane LEBLANC	Emmanuel LABE
GIRONCOURT SUR VRAINE	Joël BRESSON	
	Gilles HURAU	
GRAND	Didier POILPRE	Philippe LAFROGNE
GREUX	Aurélien PIERSON	François DIEZ puis Rodolphe MOUGINOT
HARCHECHAMP	Thierry CALIN	Vincent ALBERT
HARMONVILLE	Stéphane PHILIPPE	Laëtitia ALLERON puis Delphine LOUVIOT
HOUEVILLE	Damien LARGES	David MALICK
JAINVILLOTTE	Sandra COMOLLI-GRANDVUILLEMIN	Daniel MUSQUAR
JUBAINVILLE	Lys TULPIN	Francis OUDIN
LA NEUVEVILLE SOUS CHATENOIS	Nadine HENRY	Didier MEDERLE
LANDAVILLE	Christian ALBERTI	Simone CHRETIEN
LEMMECOURT	Laurent GALAND	Gérard THIEBAUT
LIFFOL LE GRAND	Cyril VIDOT	
	Isabelle CARRET GILLET	
	Daniel ROGUE	
	Dominique PERINEL ROUSSEL	
	Gérald AUZEINE	
	Danielle LEBLANC	
LIFFOL LE PETIT	Marie-Christine SYLVESTRE	Philippe CHARLES

# 01

## Présentation Générale

LONGCHAMP SOUS CHATENOIS	Philippe HUREAU	Patricia ADALID
MACONCOURT	Jean-Noël LAPREVOTTE	Philippe CHOIGNOT
MARTIGNY LES GERBONVAUX	Jenny WILLEMIN	Jean-Marc DROUOT
MAXEY SUR MEUSE	Pascal JACQUINET	Michelle THUUS-DUPIRE
MENIL EN XAINTOIS	Didier DRUAUX	Pascal MATHIS
MIDREVAUX	Bernard MARTIN	Bruno DAMERVAL
MONCEL SUR VAIR	Jean-Philippe HOFER	Francis MOUTAUX
MONT LES NEUFCHATEAU	Monique SIMONET	Lionel BEAUX
MORELMAISON	Jean-Jacques MIATTA	Dominique MORLOT
NEUFCHATEAU	Simon LECLERC	
	Muriel ROL	
	Patrice BERARD	
	Martine DEMANGEON	
	Jean-Marie ROCHE	
	Claudine DAMIANI	
	Jean-José DA CUNHA	
	Christiane LE TOURNEUR	
	Allan MARQUES	
	Mireille CHAVAL	
	Jean SIMONIN	
	Marie-Agnès HARMAND	
	Cyprien LEMAIRE	
	Marie-Françoise VALENTIN	
	Dominique SEGURA	
	Grazia PISANO	
	Frédérique SZATKOWSKI	
	Sandrine FARNOCCHIA	
	Christophe LAURENT	
	Florence LAMAZE	
OLLAINVILLE	Jean-Michel FREBILLOT	Xavier HENRY
PARGNY SOUS MUREAU	Jean-Charles MOUGINOT	Elise TAILLANDIER
PLEUVEZAIN	Denis ROLIN	Philippe HOME
POMPIERRE	Philippe BRISSE	Yvan DORE
PUNEROT	Agathe TISSERON	Cédric HILAIRE
RAINVILLE	Patrice NOVIANT	David MARINNE
REBEUVILLE	Michel LALLEMAND	Patrick BOLLEA
REMOVILLE	Jacqueline VIGNOLA	Jacques DUMONT
ROLLAINVILLE	Philippe EMERAUX	Gilles HOCQUARD
ROUVRES LA CHETIVE	Jean-Claude MARMEUSE	Laurent COLLOT
RUPPES	Maurice AUBRY puis Jacques BRELLE	Jacques BRELLE puis Pascal TANNEUR
SAINTE MENGE	Jean-Yves VAGNIER	Vincent ROY
SAINTE PAUL	Sandra SOMMIER	Lyonnel VIRIOT
SARTES	Jean-Luc ARNAULT	Jérémy LIEBAUT
SERAUMONT	Claude CLEMENT	Denise DIDIER
SIONNE	Jean-Marie TROUSSELARD	Marine HARQUET puis Aude BEJIN
SONCOURT	Robert DUVAL	Michel MARCHAL
SOULOSSE SOUS ST ELOPHE	Vincent KINZELIN	

	Jean-Marie MASSON	
TILLEUX	François FAUCHART	Brigitte BOGARD
TRAMPOT	Didier MAGINEL	Roger SCHOINDRE
TRANQUEVILLE GRAUX	Roxane BAPTISTE CAMBRAYE	Pierre-Olivier DURAND
VILLOUXEL	Patrick CHILLON	Cédric RAMUS
VIOCOURT	Hubert GERARD	Bertrand HUMBLOT
VOUXEY	Grégory BARRET	Mickaël JOUX

## Les réunions en 2021 :

- **Conseils communautaires : 7 réunions**

- - Le 17 mars au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 07 avril au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 19 mai au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 07 juillet au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 14 septembre au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 23 novembre au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 22 décembre au Trait d'Union à Neufchâteau
- 
- 

- **Bureaux communautaires : 8 réunions**

- - Le 10 mars au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 30 mars à La Scène à Châtenois
- - Le 11 mai à La Scène à Châtenois
- - Le 1er juin au Trait d'Union à Neufchâteau
- - Le 29 juin à La Scène à Châtenois
- - Le 07 septembre à La Scène à Châtenois
- - Le 16 novembre à La Scène à Châtenois
- - Le 14 décembre à La Scène à Châtenois

- **Délibérations :**

Lors de ces réunions, 138 délibérations ont été prises.

# 01

## Présentation Générale

- **Commissions :**

- Aménagement du territoire, habitat et urbanisme : 4 réunions
- Développement économique : 4 réunions
- Tourisme et patrimoine : 2 réunions
- Déchets ménagers : 4 réunions
- GEMAPI et biodiversité : 4 réunions
- Services à la population : 3 réunions
- Politique culturelle et lecture publique : 2 réunions
- Equipements sportifs et vie associative : 3 réunions
- Finances et casernes : 2 réunions

- **Arrêtés :**

Le Président a pris 276 arrêtés en sus des décisions administratives courantes.

## 2. LES FINANCES :

La CCOV dispose d'un budget principal et de 4 budgets annexes soumis à TVA (Niémont, Zones d'activité, Bâtiment Relais et café-restaurant de Domremy).

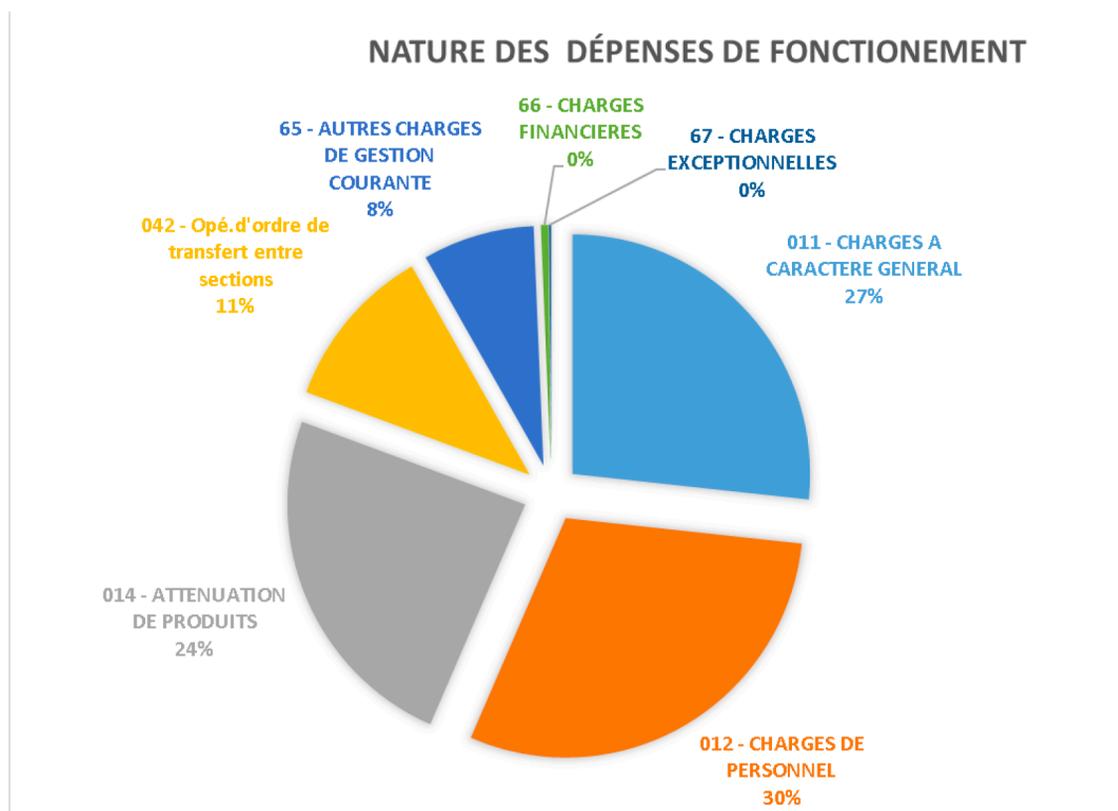
Le budget de fonctionnement en 2021 s'est élevé à 12 548 771,86€ en dépenses (contre 12 332 145.70€ en 2020 soit 2% d'augmentation). Le montant des recettes s'est élevé quant à lui à 13 330 846,17€ (contre 13 490 973.15€ en 2020 soit une baisse de 1,2%), faisant ainsi apparaître un excédent de 782 074.31€ qui a permis d'abonder un budget d'investissement qui s'est lui élevé à 4 345 163.21€.

### Le budget principal :

#### L'affectation des dépenses :

Le principal poste de dépense de la CCOV reste la gestion et le traitement des ordures ménagères et les reversements aux communes (atténuations de produits). Il faut noter que les charges de l'administration générale ne représentent que 6% des charges de fonctionnement. Par ailleurs, les dépenses en matière de développement économique sont essentiellement retracées dans le budget annexe des zones d'activité.

## La nature des dépenses :



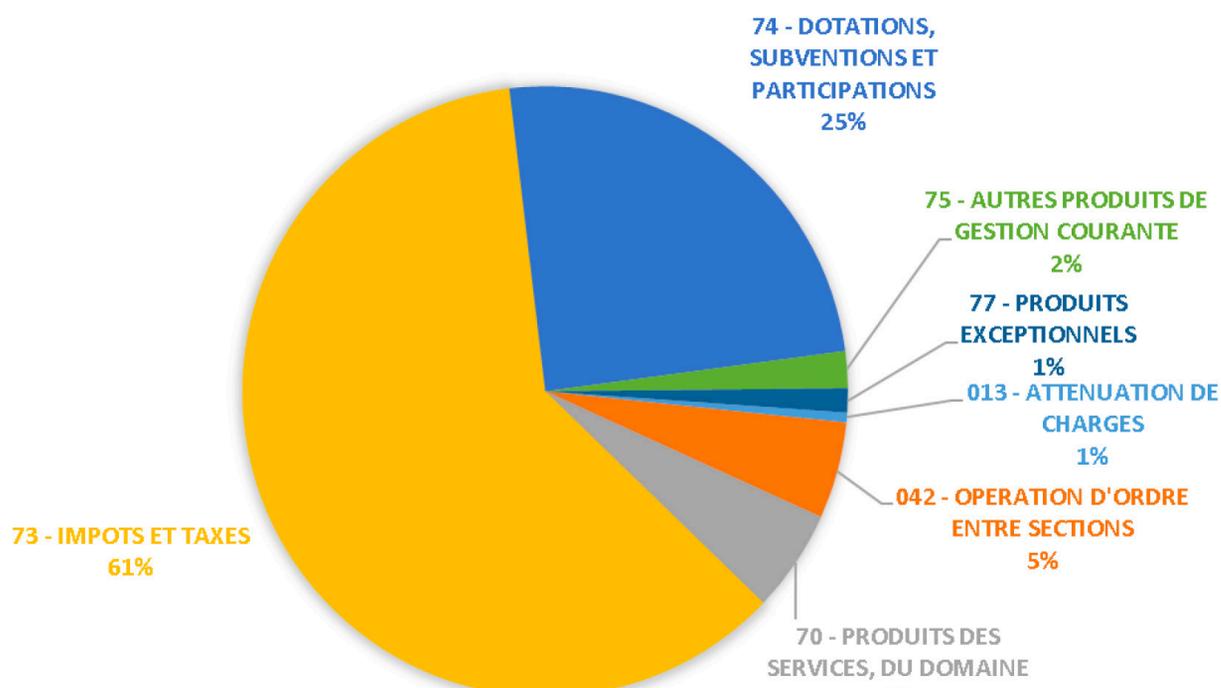
Les dépenses de la CCOV (budget général) par nature sont composées essentiellement des charges de personnel, des charges à caractère général (prestations de services, achats, consommations d'énergie etc...) puis des atténuations de produits (versements aux communes notamment). Les charges financières (intérêts des emprunts) ne représentent quant à elles que 1% du total.

Dépense de fonctionnement	Crédits ouverts 2021	Total réalisé 2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 534 667,34 €	3 350 759,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 800 877,15 €	3 744 215,62 €
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	3 019 184,08 €	3 019 183,51 €
042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 409 746,32 €	1 398 130,67 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 163 770,68 €	954 180,44 €
66 - CHARGES FINANCIERES	72 244,96 €	63 887,27 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 839,51 €	18 415,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 019 330,04 €</b>	<b>12 548 771,86 €</b>

## Les ressources

Les recettes sont composées à 61% des impôts et taxes dont : les taxes foncières, la taxe d'habitation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et les nouvelles taxes issues de la taxe professionnelle, à savoir la cotisation foncière des entreprises, la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises, l'impôt forfaitaire des entreprises de réseau, la taxe sur les surfaces commerciales. Viennent ensuite les dotations et subventions, dont la dotation globale de fonctionnement, versées par l'Etat et les aides organismes partenaires (Conseil Départemental, Conseil Régional, Caisse d'Allocations familiales, Eco-emballage, Agence Nationale de l'Habitat...). Le produit des services versé par les usagers des services publics compte 5% du total des recettes.

### NATURE DES RECETTES

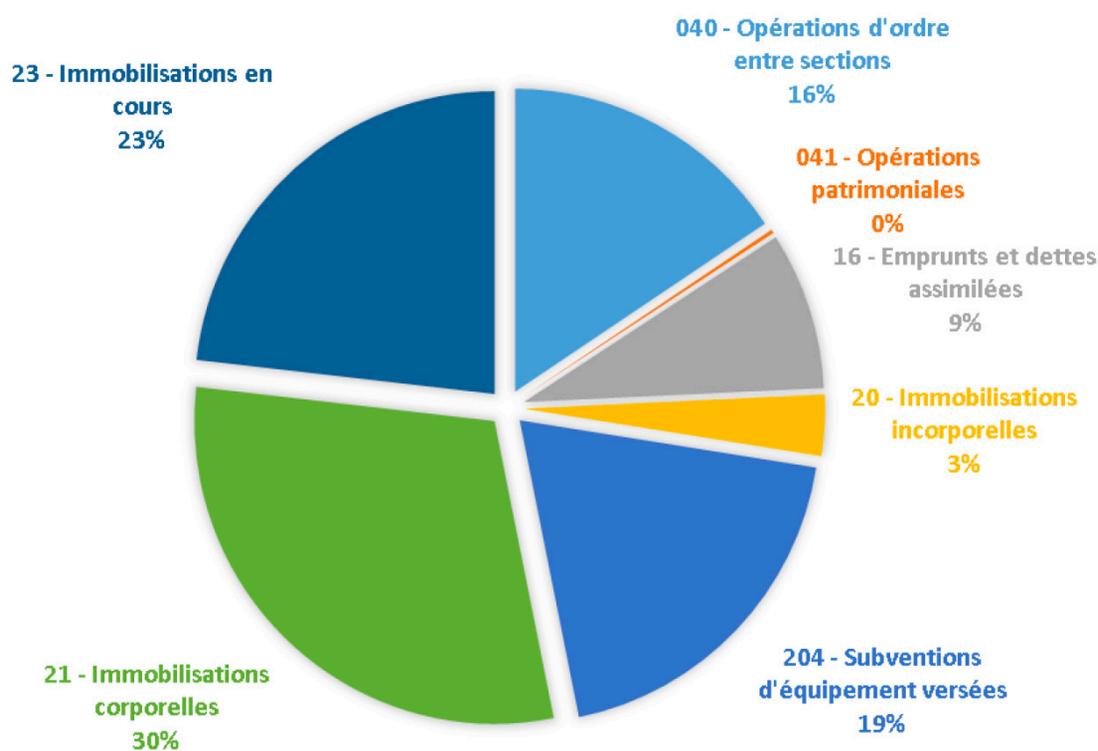


Recettes de fonctionnement	Crédits ouverts 2021	Total réalisé 2021
002 - Excédents antérieurs reportés	2 042 568,63 €	
013 - ATTENUATION DE CHARGES	3 200,00 €	69 223,65 €
042 - OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	725 967,55 €	683 960,45 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	613 842,91 €	725 309,33 €
73 - IMPOTS ET TAXES	8 087 614,00 €	8 118 950,78 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 308 452,07 €	3 303 372,42 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	148 575,00 €	259 772,57 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	155 242,40 €	170 256,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 085 462,56 €</b>	<b>13 330 846,16 €</b>

## L'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2021 à 4 345 163,21€ dont 23% d'immobilisations en cours, 30% d'immobilisations corporelles et 9% pour le remboursement de la dette.

### NATURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement	Crédits ouverts 2021	Total réalisé 2021
001 - Solde d'exécution reporté - Déficit		
040 - Opérations d'ordre entre sections	710 742,41 €	679 802,46 €
041 - Opérations patrimoniales	62 577,00 €	8 577,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	412 883,78 €	365 738,05 €
20 - Immobilisations incorporelles	497 816,92 €	140 671,63 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 014 510,00 €	840 331,72 €
21 - Immobilisations corporelles	1 745 535,58 €	1 302 062,50 €
23 - Immobilisations en cours	2 288 452,67 €	1 007 979,85 €
27 - Autres immobilisations financières	- €	- €
45- opération pour compte de tiers	181 681,00 €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>6 914 199,36 €</b>	<b>4 345 163,21 €</b>

## Un endettement maîtrisé

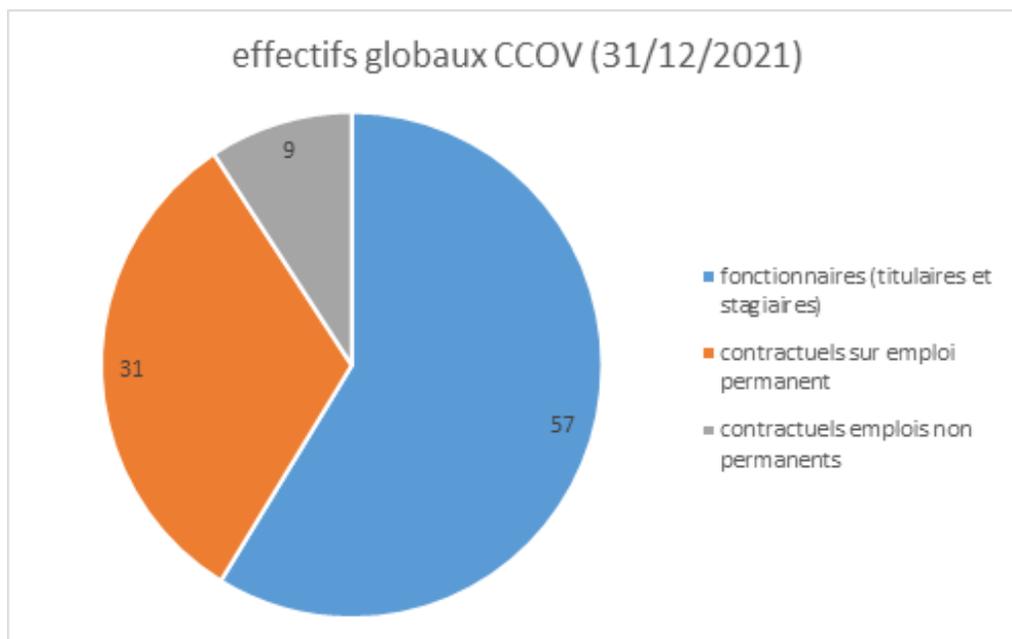
Au 31 décembre 2021, la CCOV avait une dette cumulée sur le budget principal de 3 669 070.85€ (CRD). Compte tenu de notre excédent de la section de fonctionnement, la CCOV pourrait rembourser cette dette en seulement 2.7 années alors que le seuil d'alerte pour les collectivités est autour de 8 années.

## 3. LES RESSOURCES HUMAINES :

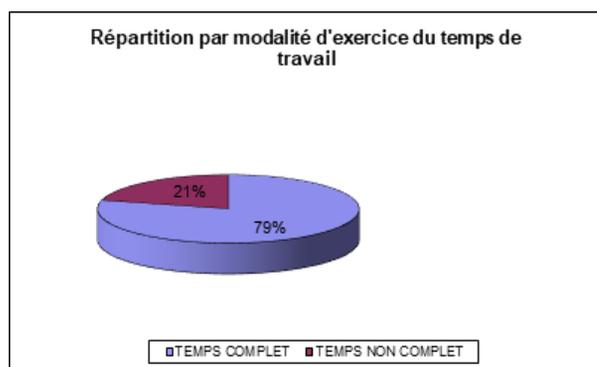
La collectivité comptait au 31/12/2021, 97 agents répartis sur les différents services (-5 par rapport à 2020).

### Effectifs globaux présents en position d'activité au 31/12/2021

Effectifs globaux en position d'activité	
fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	57
contractuels sur emploi permanent	31
contractuels emplois non permanents	9

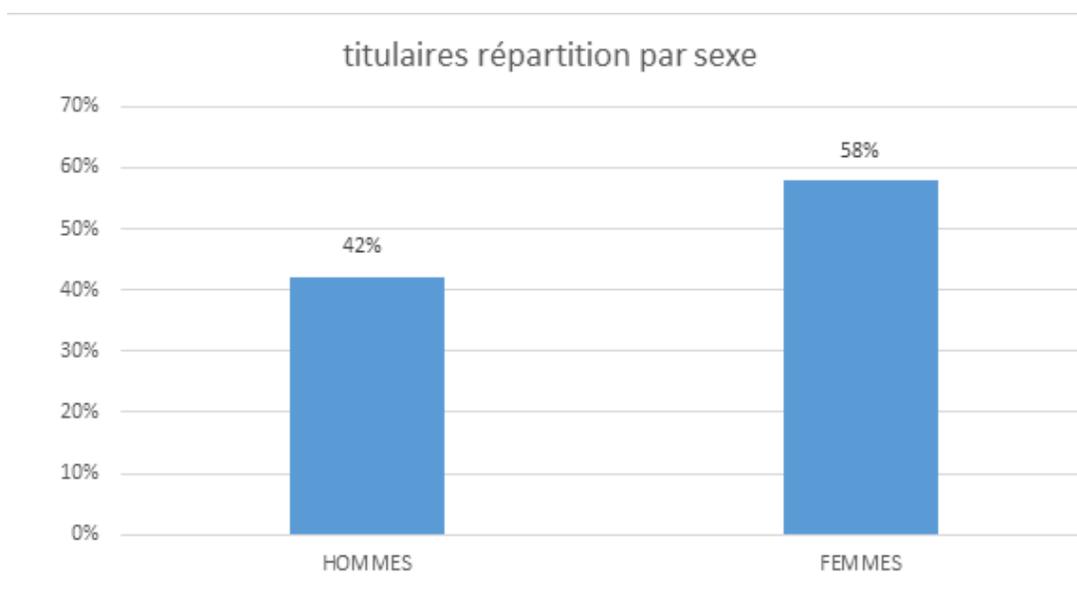


- Répartition par modalité d'exercice du temps de travail :

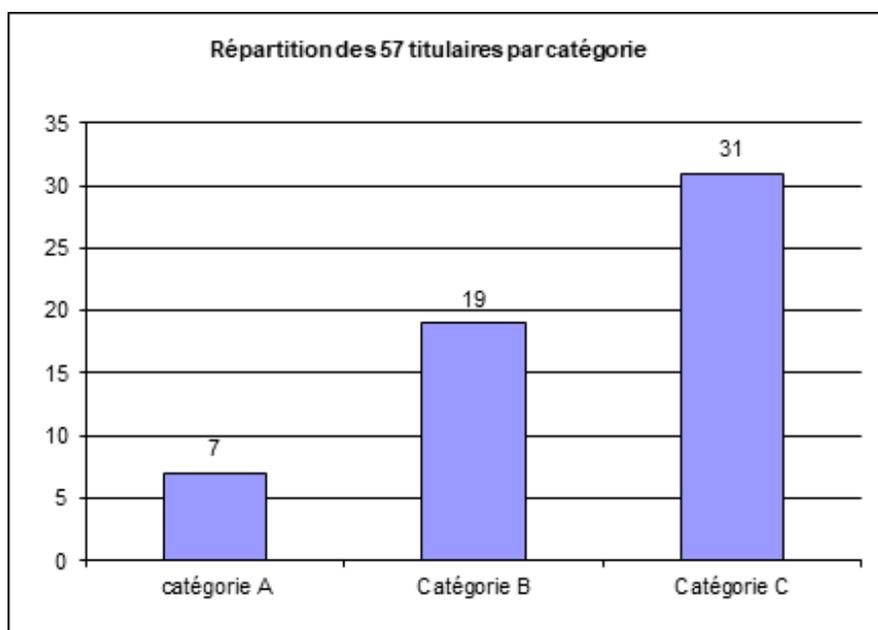


## A. LES AGENTS TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

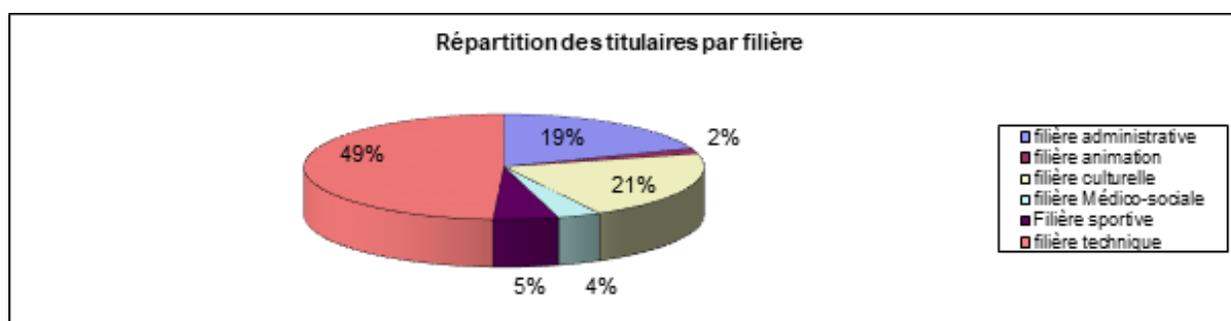
- Répartition des agents titulaires par sexe



- Répartition des agents titulaires par cadre d'emploi:

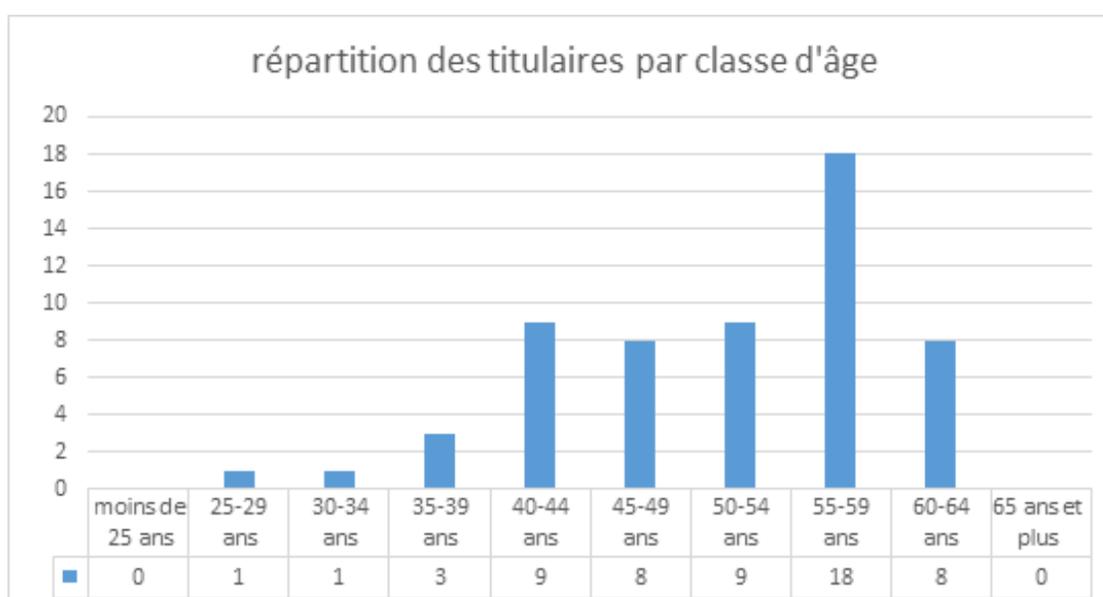


- Répartition des agents titulaires par filières:



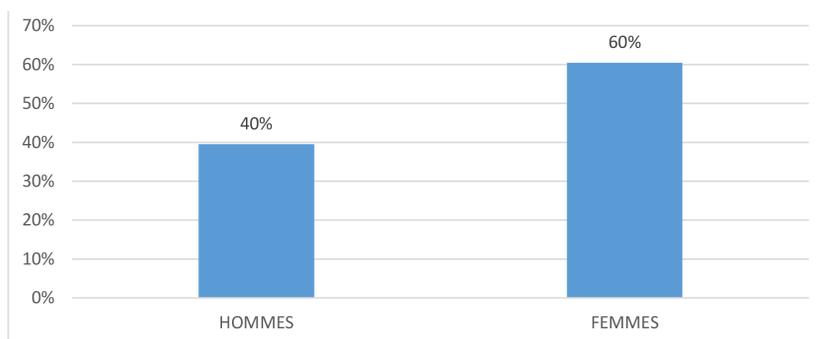
- Répartition des agents titulaires par classes d'âge :

L'âge moyen des titulaires est de 51,08 ans.

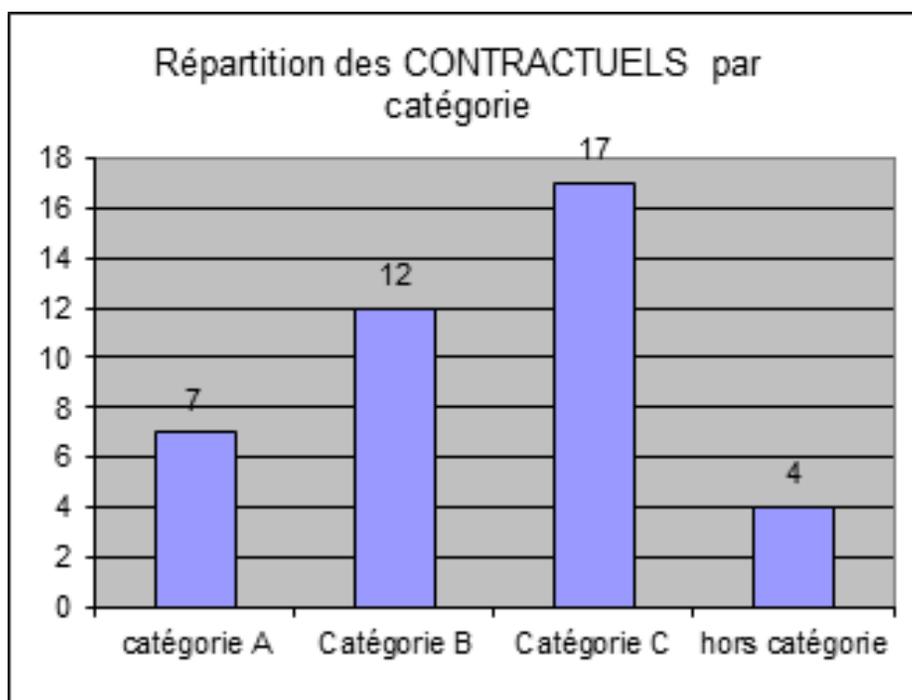


## B. LES AGENTS CONTRACTUELS

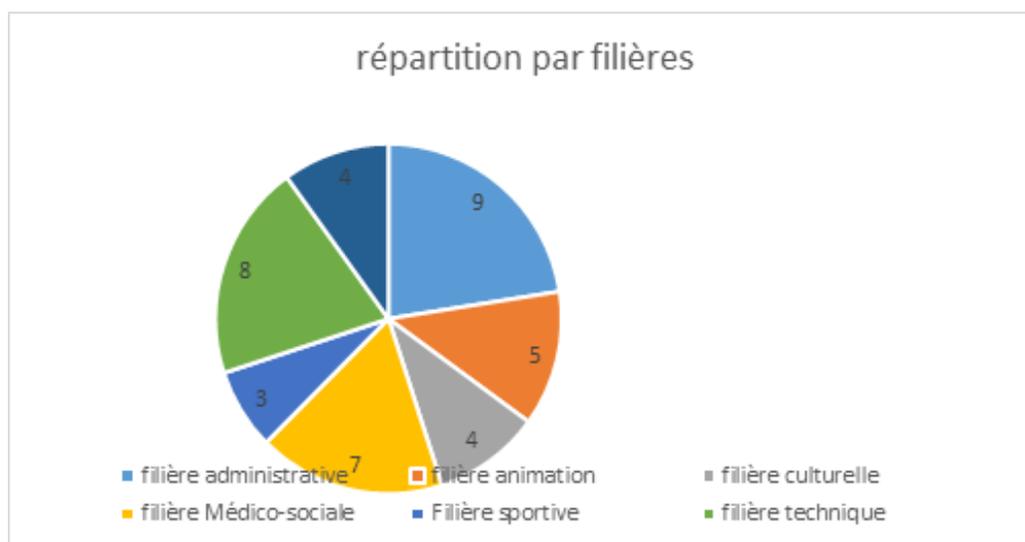
- Répartition des agents titulaires par sexe



- Répartition des agents titulaires par cadre d'emploi:

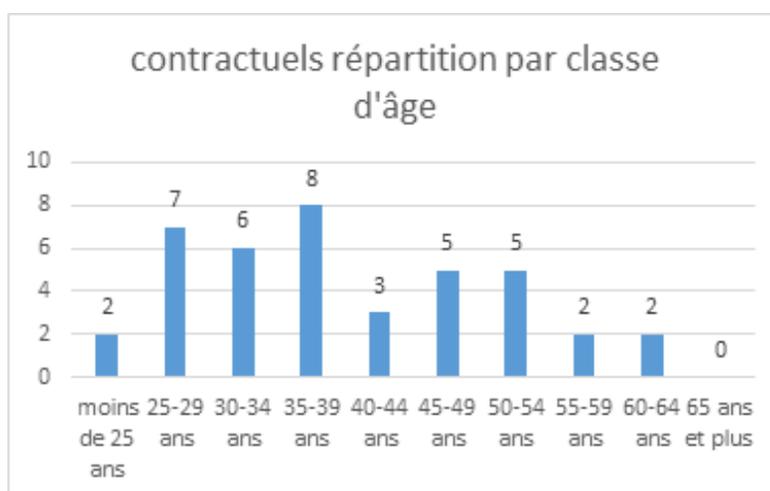


- **Répartition des contractuels par filières:**



- **Répartition des agents titulaires par classe d'âge :**

L'âge moyen des contractuels est de 39,31 ans



## 4. SERVICE COMMUNICATION (Mutualisé avec la Ville de Neufchâteau)

### Visibilité et valorisation de la CCOV

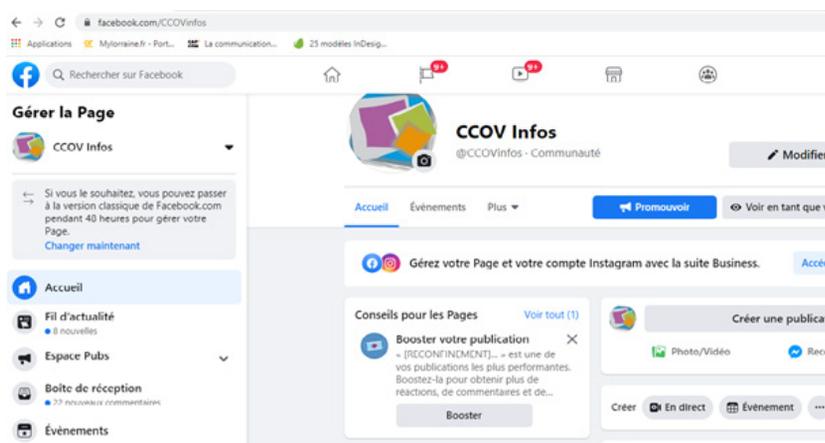
#### I. Les missions :

- Informer dans les meilleurs délais les habitants du territoire via la conception et l'animation de médias réguliers (CCOV Actu, site Internet et agenda, réseaux sociaux, newsletter, panneau lumineux)

- Concevoir la communication et la mise en lumière des actions de la CCOV à travers la réalisation de supports adaptés (plaquettes, affiches, flyers, guide, vidéos, newsletters, photographies, bâches, sites culturels gratuits, insertions publicitaires, insertions sur les programmes du cinéma Scala...) et de mise en place d'événements

- Communiquer auprès des partenaires publics et privés, et de la presse

- Communiquer en interne



#### II. Les chiffres :

- - 3 journaux CCOV Actu (Janvier, Mai et Septembre 2021)
- - 2148 mentions « j'aime » sur la page Facebook CCOV Infos
- - + 257 followers Instagram
- - 2204 abonnés sur la page Facebook CCOV Infos
- - 1407 abonnés sur la page Facebook Le Trait d'Union / La Scène
- - 1164 publications Facebook
- - 53 publications Instagram
- - 1 plaquette de saison culturelle (Trait d'Union – La Scène)
- - 22 newsletters
- - 67 communiqués de presse
- - 12 dossiers de presse
- - 7 invitations réalisées (tous services)

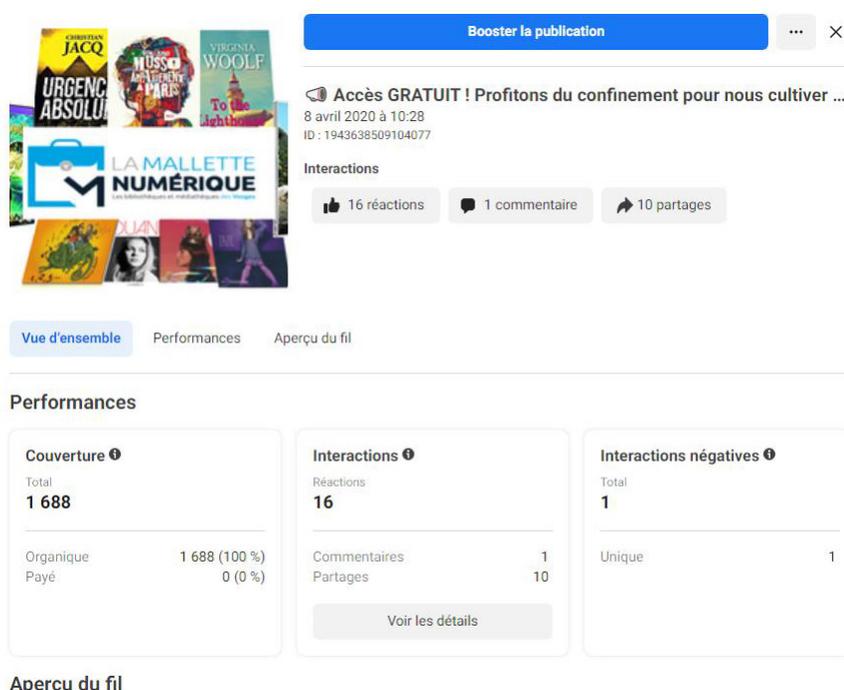
- 1 dépliant centre culturel Châtenois
- 1 dépliant Ecole de Musique Intercommunale
- 1 dépliant piscine
- 1 dépliant réseau des bibliothèques
- 12 500 calendriers de ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes réalisés, imprimés et distribués
- 184 publications sur le panneau lumineux de Châtenois



### III. Faits marquants

- La création d'une sous-commission dédiée à la communication qui débutera ses réunions à compter du mois de Janvier 2022.

La couverture Facebook a atteint 70 880 personnes durant toute l'année 2021.





# 02

CHAPITRE 2 :  
**LE DÉVELOPPEMENT DU  
TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT**

# 02

Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

## 1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Le développement économique est une compétence obligatoire de la CCOV. Elle est exercée à travers divers services rendus aux entreprises et à la population.

### L'accompagnement des porteurs de projet

Le suivi des porteurs de projet a été assuré par la chargée de mission Développement économique, en partenariat avec l'association ALEXIS LORRAINE.

Les personnes sont reçues à la Communauté de Communes puis orientées selon l'état d'avancement de leur projet. Certains d'entre eux, dont le projet nécessite un accompagnement plus poussé en couveuse d'entreprise, ont été pris en charge par l'association dans le cadre d'une convention. La collectivité accueille les rendez-vous d'ALEXIS LORRAINE dans ses locaux.

Par ailleurs, une bourse des locaux disponibles est tenue à jour en fonction des locations et des ventes effectuées sur l'ensemble du territoire. Elle comporte des bâtiments destinés à divers usages : industriel, commercial, alimentaire, stockage... La chargée de mission reçoit les porteurs de projet et, après avoir étudié leurs besoins, leur transmet les coordonnées des propriétaires ou des agences immobilières qui s'occupent des biens.

### Les visites d'entreprises



Ferme aquaponique de la Frezelle

Les membres de la commission Développement Economique sont invités à se rendre dans les entreprises du territoire au préalable de chaque réunion de commission. C'est l'occasion de mieux connaître les entreprises du territoire et des équipes qui les composent mais aussi d'entendre leurs difficultés et projets.

Les sociétés Vosges Bois Développement à Bazoilles -sur-Meuse a reçu la visite de la commission le 21 juin 2021, la Scierie de la Frezelle et la Ferme aquaponique de la Frezelle à Rouvres-la-Chétive le 10 novembre 2021.

#### Scierie de la Frezelle



## Les zones d'activités

Les acquisitions de terrains auprès de propriétaires privés en vue de la constitution d'une réserve foncière se poursuivent le long de la route de Nancy, au-delà de l'hôpital. En effet, le but est d'éviter des implantations en façade le long de la voie départementale qui demandent des extensions de réseau sans aménagement réfléchi. Le morcellement des parcelles rend l'opération longue et délicate.

En parallèle, l'acquisition d'un terrain sur cette zone par l'entreprise SAM INFO a permis de prévoir une amorce de desserte de cette zone en collaboration avec l'entreprise. Le projet consiste à réaliser une nouvelle voirie qui se raccordera sur la RD 674. Cette nouvelle voirie permettra dans un premier temps le raccordement de projets privés situés à proximité de la route départementale. Les travaux permettront l'amenée de différents réseaux comme : les eaux usées, l'eau potable, la basse tension, le Gaz, l'éclairage public, les réseaux de télécommunication (fibre).

## Subventions FISAC :

L'opération FISAC qui a pris fin en 2021 a permis de subventionner la modernisation des petits commerces et leur mis en accessibilité. Le dispositif ne sera pas reconduit.

- L'AMIE LUNE (restaurant à Neufchâteau) : 3 542,45 €
- GARI CUISINE (cuisiniste à Châtenois) : 1 087,41 €
- LA CHOLANDE VOSGIENNE (boulangerie à Châtenois) : 12 225 €
- LE HUIT (Bar à Neufchâteau) : 1 702,80 €
- RESTAURANT AME EN G (restaurant à Neufchâteau) : 3 137,85 €
- RESTAURANT L'EVIDENCE (restaurant à Neufchâteau) : 5 696,47 €
- SOFART (fabricant de siège à Liffol-le-Grand) : 12 225 €

## HOLYWOOD l'atelier bois partagé

### Rappel de son origine

Les centres de formation reçoivent de plus en plus de candidatures venant de toute la France de jeunes personnes en réorientation professionnelle, voire en reconversion, qui sont attirés par les métiers de l'ameublement. Pour des questions de règlement et de sécurité, l'utilisation des ateliers est interdite en dehors des cours, or les étudiants souhaitent continuer à s'exercer. Face à cette demande croissante, les étudiants s'étaient regroupés pour créer une association, mais cela n'avait pu aboutir, pour des questions de sécurité.

Une opportunité s'est présentée à la CCOV avec la fermeture de la société ATELIER DU MEUBLE à Neufchâteau à la zone de Rebeuval dont le local appartient à la Commune de Neufchâteau. Le parc machines a été vendu aux enchères et la CCOV s'est portée acquéreur puis a financé sa remise aux normes.

Se sont associés à la CCOV particuliers, institutionnels et chefs d'entreprise pour créer l'association HOLYWOOD. L'association soutient cette communauté de jeunes à fort potentiel, qui repartent trop souvent dans leurs régions d'origine alors même que les entreprises locales recrutent. Le but est de leur offrir un espace d'expression et un environnement propice à l'entrepreneuriat avec la couveuse d'entreprise.



### L'association HOLYWOOD

HOLYWOOD atelier bois partagé, créée le 30 mars 2021, constitue un tiers-lieu dédié à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à la transmission des savoir-faire. Un lieu de création et de partenariat entre les acteurs privés et publics, un carrefour d'échanges et de rencontres entre professionnels du bois et de l'ameublement. HOLYWOOD a la vocation de s'articuler avec les centres de formation du territoire, les associations d'insertion ainsi que la couveuse d'entreprises GRAND TEST afin de faire émerger des talents entrepreneuriaux. Un des objectifs est de développer la conception et la fabrication dans le domaine des métiers d'art. Les particuliers utilisent ce tiers-lieu bénéficiant d'un encadrement technique pour mener à bien des projets de fabrication personnels. Il s'agit d'offrir un lieu d'expression créative et d'échange entre sachants et apprenants ou entre jeunes et plus âgés grâce à la présence d'un public varié. L'ouverture au public a débuté en octobre 2021. C'est déjà près d'une trentaine d'adhérents (dont la moitié d'étudiants) qui se sont inscrits à HOLYWOOD.

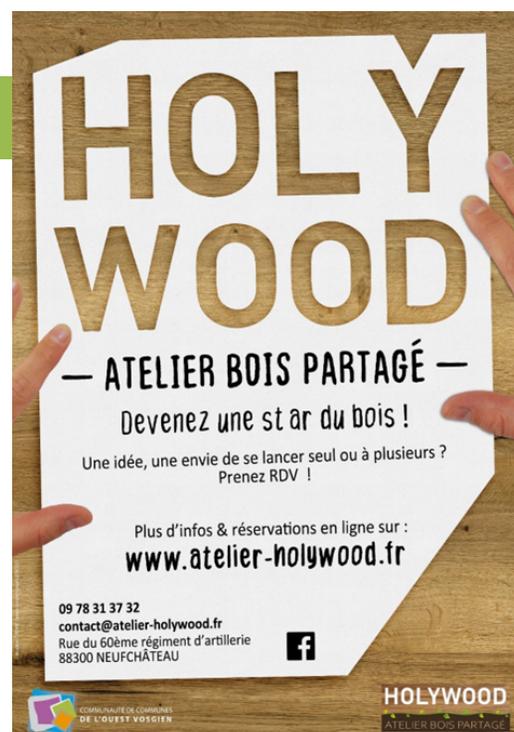
## Les objectifs

- L'ambition d'HOLYWOOD est de renforcer la communauté en devenant un pôle de métiers d'art et d'ameublement grâce à la couveuse GRAND TEST. Ainsi qu'un tiers-lieu d'innovation sociale avec les partenaires d'insertion



comme chantiers services et EMMAUS. Ce lieu regroupant étudiants, professeurs animateurs, chefs d'entreprises de différentes filières (bois, tapisserie, ...) est un lieu permettant de redynamiser et de renouveler

progressivement cet écosystème essentiel à notre territoire situé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).



## Boutique EMMAUS en rue de France à Neufchâteau



En 2021, la CCOV a acquis l'immeuble 10 rue de France 88300 NEUFCHÂTEAU et a conclu un bail avec l'association Emmaüs pour un loyer modéré afin que l'association Emmaüs puisse investir le centre-ville de Neufchâteau.

La boutique Emmaüs a ouvert ses portes à ses premiers clients en novembre 2021 au 10 rue de France de Neufchâteau et les clients sont au rendez-vous ! Cette boutique a pour finalité de proposer à la vente les produits issus de la Recyclerie sociale. Le but est d'exploiter les objets invendus et les flux de

déchets en tant que matières premières pour la création de nouveaux produits avec le Label Emmaüs pour augmenter la visibilité et pour viser la mise en place d'un nouveau service.

La surface commerciale au rez-de-chaussée sert pour la boutique pour la vente des produits de la recyclerie d'Emmaüs 88. Un atelier et une plateforme de vente en ligne a pris place à l'ancien appartement à l'étage.



## Carte de fidélité Happy

L'association Dynamic AEROV (Acteurs Economiques Réunis de l'Ouest Vosgien) regroupe aujourd'hui plus de 50 adhérents. Elle réalisait chaque année une carte de fidélité pour les fêtes de fin d'année mais constatait que cette opération ne profitait pas en premier lieu aux petits commerces.

Pour répondre à cette problématique et redynamiser le petit commerce à la suite de la crise sanitaire, l'association AEROV a mis en place et propose une carte de fidélité numérique à l'échelle intercommunale et utilisable toute l'année. Elle est valable dans tous les petits commerces de la CCOV adhérent à la carte. Cette carte permet également de financer des animations pour les centre-bourgs.

Le modèle économique est un programme de fidélité cagnottage / décagnottage collectif. Les commerces participants en 2021 sont : Alain AFFLELOU Neufchâteau, Restaurant Âme ne G, IT style make up Neufchâteau, la boucherie LEMAIRE Rouceux, La Pizz', Cycles Vosges Evasion. La CCOV a co-financer cette opération avec AEROV et les fonds européens LEADER. Une opération bon d'achat également été entièrement financée la CCOV à hauteur de 1 0000 € par commerces participants afin de créditer de 15 euros les 400 premières cartes et assurer le démarrage de la carte.

**DECouvrez SES AVANTAGES**

# HAPPY

C A R T E

Carte de fidélité Intercommunale  
Neufchâteau Châtenois, Liffol-Le-Grand et Coussey

*Commerces participants du centre ville de Neufchâteau\**

- Alain AFFLELOU Neufchâteau
- Restaurant Âme en G
- IT style Make Up Neufchâteau
- La boucherie LEMAIRE Rouceux
- La Pizz'
- Cycles Vosges Evasion

\*liste est non exhaustive

La carte de fidélité s'accompagne  
**d'une Marketplace et d'un click and collect** accesible sur :

[www.happymarketouestvosgien.fr](http://www.happymarketouestvosgien.fr)

**le Centre Commercial E-Leclerc\***  
de Neufchâteau est le seul centre commercial participant au système de fidélité.

\*Uniquement pour le cagnottage

**6** commerces ont la particularité de pouvoir **cagnotter** (enrichir les cartes de fidélité avec de l'argent) et aussi **décagnotter** (retirer de l'argent) les cartes. Il est possible de créer des cartes de fidélité chez ses commerces.

**VOtre carte Privilege**

**CAGNOTTAGE  
BONS CADEAUX  
CLICK AND COLLECT**

Dynamic AEROV

[www.happymarketouestvosgien.fr](http://www.happymarketouestvosgien.fr)

Logo of the European Union and LEADER logo.

## Magasin de producteur

Le magasin de producteurs, « Saison Paysanne », a ouvert ses portes en juin 2021 à Neufchâteau 220 route de Langres. Réunissant une trentaine de producteurs des Vosges et des départements limitrophes, le magasin attire de nombreux néocastrains.

De nombreux produits sont proposés : viandes, produits laitiers, légumes et fruits, pains, œufs, farines, épicerie, vins et bières, glaces et sorbets, miels, confitures, tisanes, gâteaux, sirops, huiles essentielles... entre autres. Une partie est vendue en libre-service, l'autre en service arrière. Tous les produits sont issus à 100% des fermes dont 76% en production bio. Pour les travaux dans leur nouveau local la SAS Saison paysanne a pu bénéficier de l'aide à l'immobilier d'entreprise à hauteur de 10 000 euros financée par le Conseil Départemental des Vosges et la CCOV.



## Marché couvert



En partenariat avec la chambre d'agriculture la CCOV a pu proposer un marché du terroir chaque premier samedi du mois ainsi qu'un marché de Noël les 4, 11 et 18 décembre 2021. C'est plus d'une vingtaine de producteurs qui ont exposés leur produit. Producteurs et clients ont demandé à réitérer ce type d'événements en 2022.



## 2. TOURISME ET PATRIMOINE :

### Camping intercommunal de Domrémy-la-Pucelle

#### Transfert de l'équipement

Par délibération du 21 janvier 2021, la municipalité de Domrémy-la-Pucelle a souhaité transférer à la Communauté de Communes son camping municipal.

Cet équipement est situé rue de Santille, sur une parcelle de 7 360 m<sup>2</sup> concernée en grande partie par le plan de prévention des risques inondations de la Meuse. Il se compose d'environ 50 emplacements, d'un bloc sanitaire et d'un chalet d'accueil.



En réponse à cette sollicitation, les élus du conseil communautaire, en date du 17 mars 2021, ont décidé d'intégrer le camping de Domrémy-la-Pucelle dans les équipements d'intérêt communautaire, au même titre que le camping intercommunal de Neufchâteau. Un procès-verbal présenté en conseil communautaire le 19 mai 2021 a marqué le transfert effectif de cet équipement à la Communauté de Communes au 1er mai.

A l'instar du camping intercommunal de Neufchâteau, le conseil communautaire, en date du 19 mai 2021, a décidé de transférer l'exploitation du désormais camping intercommunal de Domrémy-la-Pucelle à l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges.

#### Travaux réalisés

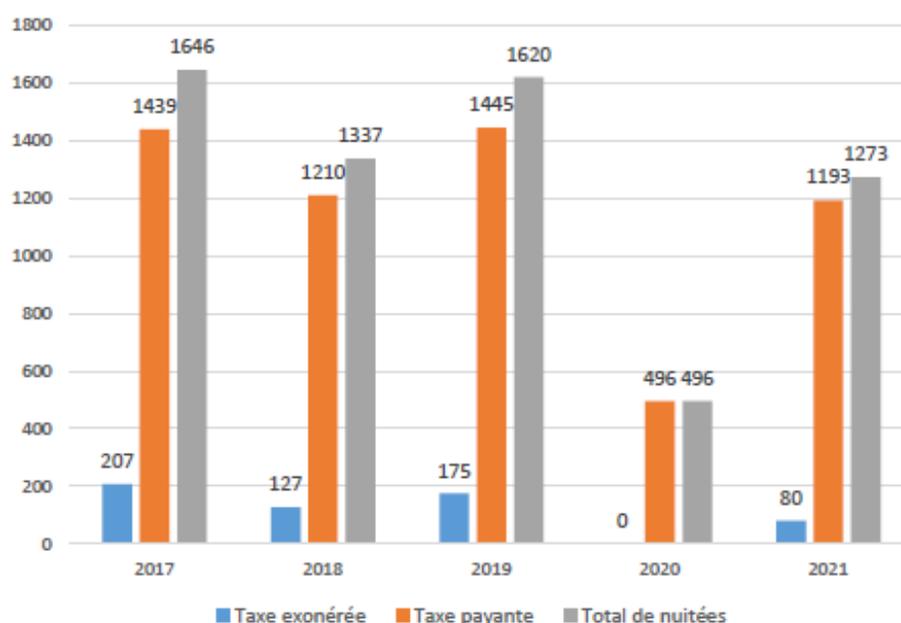
Avant l'ouverture de l'équipement à la clientèle, la Communauté de Communes a fait installer le wifi et ouvrir une ligne téléphonique. De plus quelques travaux d'entretien ont été menés, comme l'installation de mitigeurs dans les douches.

#### Fréquentation et chiffre d'affaires

Pour la saison 2021, le camping a ouvert ses portes du lundi 17 mai au dimanche 3 octobre, soit pendant 135 jours, auxquels il faut soustraire 4 jours de fermeture dus à des inondations (du 16 au 20 juillet au matin).

En 2021, a comptabilisé 1273 nuitées et la durée moyenne de séjour a été de 1,37 jour. La clientèle néerlandaise représente 40,76 % de la fréquentation, ce qui en fait la première nationalité présente au camping. La clientèle française représente une part presque équivalente avec 38,02 %.

### Evolution des nuitées - 2017/2021



L'engouement général lié au vélo ainsi que le développement de la promotion de l'itinéraire EuroVelo

19 « La Meuse à Vélo » explique une belle fréquentation des cyclotouristes sur la période allant de mai à octobre. Au cours de la saison, le nombre d'arrivées de cyclotouristes s'élève à 222 (soit 25,19 % des arrivées totales au camping), pour 254 nuitées (soit 19,95 % des nuitées totales).

Les personnels de l'Office de Tourisme assurant l'accueil au camping ont par ailleurs renseigné 1273 personnes sur l'offre touristique proposée sur le territoire et ses alentours.

Durant cette période, le chiffre d'affaires liés aux emplacements et aux services proposés s'est élevé à 10 850 €.

## Camping intercommunal de Neufchâteau

### Travaux de rénovation

En 2020, la CCOV a réalisé d'importants travaux d'aménagement du camping intercommunal de Neufchâteau classé trois étoiles (refonte des extérieurs, réhabilitation des sanitaires, installation de nouveaux équipements et création d'un espace d'accueil sous la forme d'une tiny house). Dans la continuité de ces travaux, en 2021, la Communauté de Communes a aménagé un local sécurisé pour les vélos et fait construire une rampe pour accéder au local d'accueil pour un coût de 6 826 € H.T.

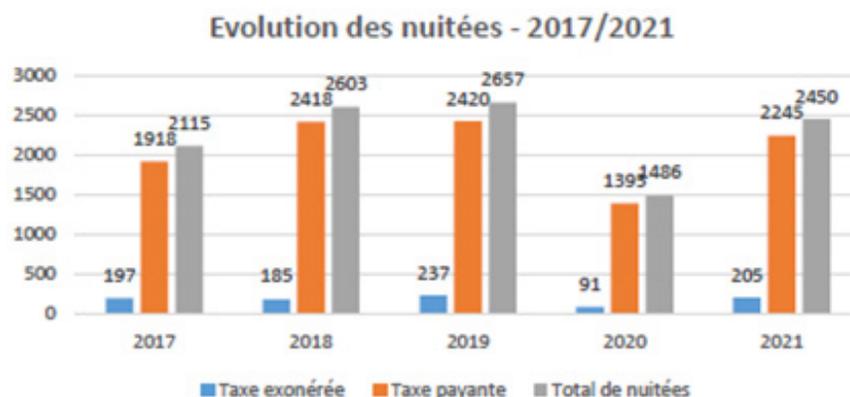
## Fréquentation et chiffre d'affaires

Pour la saison 2021, il a ouvert ses portes du mardi 11 mai au dimanche 3 octobre, soit pendant 143 jours. Il faut noter que le camping a été fermé pendant 3 jours à cause d'un épisode pluvieux intense qui a entraîné une inondation du site : du vendredi 16 au lundi 19 juillet (matin).



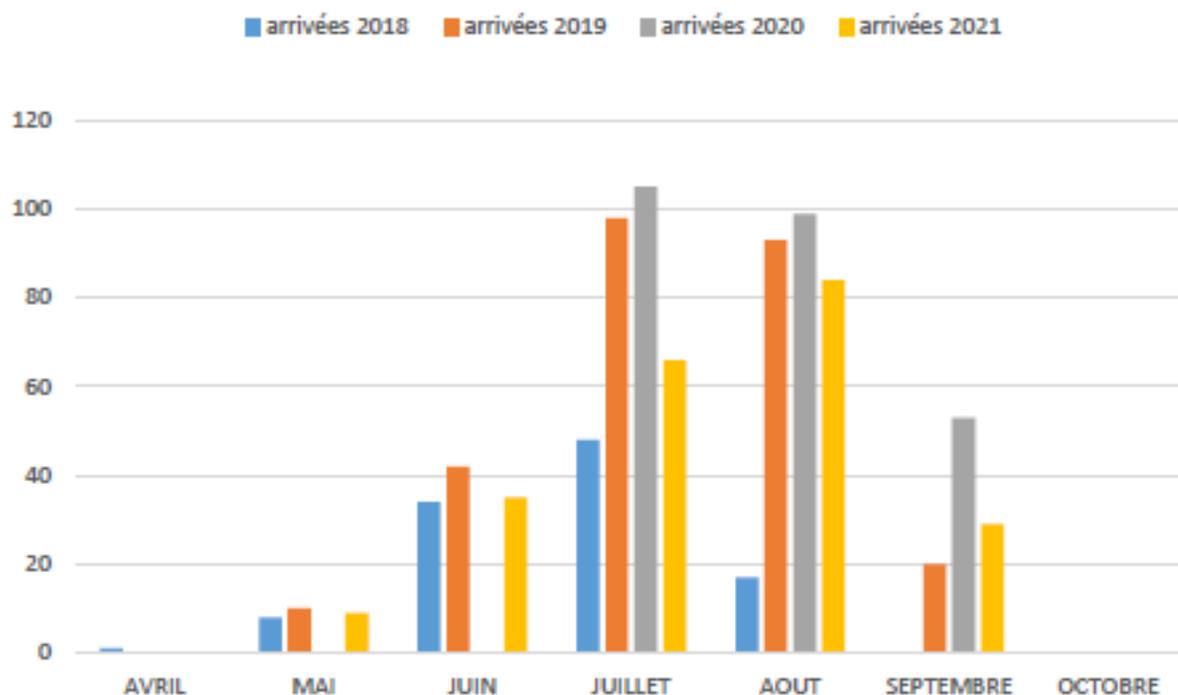
En 2021, a comptabilisé 2 450 nuitées, soit, une hausse de 64,87% par rapport à 2020. Cela s'explique en partie par un nombre de jours ouverts plus importants (143 jours contre 74 la saison passée). La durée moyenne de séjour étant de 1,28 jour.

Dans le contexte sanitaire de la COVID19 et à la suite des décisions prises par certains pays concernant les déplacements de leurs ressortissants, la fréquentation du camping a été plus faible qu'en 2018 (2603) ou 2019 (2657), et différente des années habituelles d'avant-COVID 19. Ainsi, la clientèle française représente 41,79 % de la fréquentation, ce qui en fait pour la deuxième année consécutive la nationalité la plus présente au camping. La clientèle néerlandaise, qui avant 2020 était habituellement la première clientèle du camping, représente que 36,73 % des clients en 2021.



Au cours de la saison, le nombre d'arrivées de cyclotouristes s'élève à 223 (soit 11,68 % des arrivées totales au camping), pour 234 nuitées (soit 9,55 % des nuitées totales).

## Evolution du Cyclotourisme Camping Intercommunal de Neufchâteau \*\*\*



Par ailleurs, le camping intercommunal de Neufchâteau est devenu un véritable bureau d'informations touristiques, renforcé par des horaires complémentaires à ceux de l'Office de Tourisme. En 2021, les personnels du camping ont ainsi renseigné 2450 personnes contre 1395 en 2020.

Durant cette période, le chiffre d'affaires liés aux emplacements et aux services proposés s'est élevé à 23 316,03 €.

### Obtention du label « Accueil Vélo »



À la suite des travaux menés durant l'année 2020 et apportant des services aux cyclotouristes : pompe de gonflage, stationnement, tentes tipi, casier de recharge des batteries, colonne de lavage et séchage du linge et, en 2021 la mise en place d'un local fermé et sécurisé par un code pour les vélos, il était naturel de présenter le camping au label « Accueil Vélo ».

A l'issue de l'audit réalisé par le Conseil Départemental des Vosges, par délégation de France Vélo Tourisme, le camping intercommunal de Neufchâteau a obtenu le label en août 2021 et ce pour une durée de 3 ans. L'atout de cette labellisation est sans conteste le fait que désormais le camping figure sur les outils de promotion « cyclo » et, surtout sur les sites internet qui référencent l'itinéraire EuroVelo 19 – La Meuse à Vélo.

## Obtention du label « Camping qualité » et de la marque « Qualité Tourisme »



Après la campagne de travaux de rénovation et d'embellissement menés en 2020, et conformément à l'arrêté de la Région Grand Est pour le financement de ces travaux, il était essentiel que le camping intercommunal de Neufchâteau soit présenté à un label permettant de valoriser les investissements réalisés par l'intercommunalité : le label « Qualité Tourisme »

A la suite d'un audit mystère réalisé durant la saison estivale, le camping intercommunal a obtenu ce label en 2021 avec 86% des critères obtenus. Cela a également entraîné l'obtention de la marque nationale « Qualité Tourisme » qui est l'unique marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

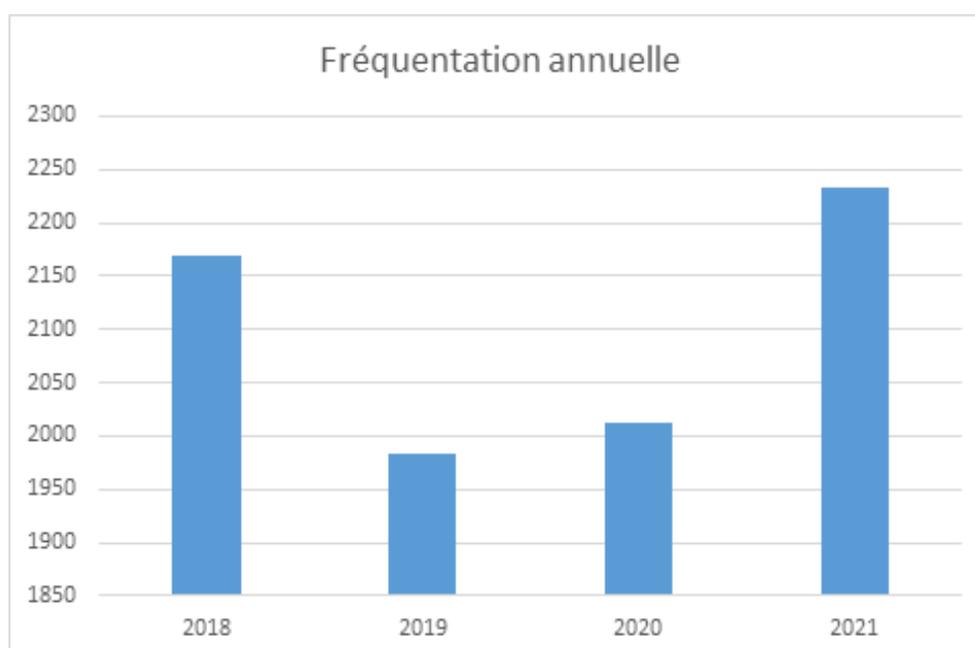


## EuroVélo 19 « La Meuse à Vélo »

La promotion et la communication autour de « La Meuse à Vélo » est assurée au niveau national, et en accord avec les partenaires, par l'Agence Régionale du Tourisme. Dans ce cadre, en 2021, l'Office de Tourisme a accueilli les journalistes allemands Silke ROMMEL et Thomas RATHAY pour un reportage sur l'EuroVélo19 relayé dans différents supports :

- Bike & Travel, un magazine sur les thèmes cyclotourisme et voyage, parution tous les deux mois, tirage 45 000 exemplaires.
- Outdoor Hochgenuss qui compte 68 070 visites par mois (chiffres d'octobre 2020). [www.outdoor-hochgenuss.dea](http://www.outdoor-hochgenuss.dea)

Il convient de noter que les cyclotouristes empruntant l'itinéraire EuroVelo19 sont en augmentation, et ce, malgré le contexte particulier de l'année 2021. Ainsi, pour la quatrième année pleine, le compteur situé à Maxey-sur-Meuse a comptabilisé le passage de 2 234 cyclistes, soit une moyenne mensuelle de 186 passages.



## Projet de création d'une voie verte entre Coussey et Neufchâteau

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire de l'EuroVélo19 la CCOV porte le projet de créer une voie verte entre les communes de Neufchâteau et de Coussey en utilisant, en partie, l'emprise d'une ancienne voie ferrée (ligne n°026000).

### Etude faune-flore

En date du 4 mai 2020, le bureau d'études ECOLOR de Fénétrange a été retenu pour un montant de 19 100 € H.T afin de mener sur 4 saisons des inventaires permettant de connaître les espèces et habitats présents sur l'itinéraire du projet et de définir, le cas échéant, les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation à mettre en œuvre.

A la suite des expertises menées par le bureau d'études entre 2020 et 2021, et au rapport présenté le 12 juillet 2021, il s'avère que le projet implique la traversée d'habitats favorable à plusieurs espèces protégées, notamment des reptiles (Lézard des murailles et Lézard des souches) et des oiseaux appartenant au cortège des milieux ouverts buissonnants.

Compte-tenu que le projet peut présenter des impacts potentiels, tels que la destruction ou l'altération d'habitats favorables à ces espèces et un risque de destruction d'individus en phase travaux, la CCOV a déposé en décembre 2021 auprès de la DREAL un dossier présentant les mesures d'évitement et de réduction envisagées.

### **Etablissement d'une convention de transfert de gestion**

En date du 1er mai 2021, fruit de plusieurs années de tractation, une convention de transfert de gestion portant sur une dépendance domaniale publique a finalement été signée entre la Communauté de Communes et SNCF Réseau.

Cette convention, conclue pour une durée initiale de 25 ans, permet à la Communauté de Communes de réaliser les aménagements adéquats de la voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée reliant les communes de Neufchâteau et de Coussey.

### **Recrutement d'une maîtrise d'œuvre**

Afin de mener à bien la réalisation de cet équipement, une consultation visant à recruter un maître d'œuvre a été lancée le 1er mars 2021. Par délibération du Bureau en date du 11 mai 2021, les élus ont décidé d'attribuer ce marché à la SARL ACERE pour un montant de 52 670 € H.T.

Afin d'établir les relevés topographiques nécessaires à la réalisation de l'avant-projet, la Communauté de Communes a missionné, en date du 12 août 2021, l'entreprise Paysages Décors 88 pour un coût de 11 078 € afin de mener un défrichage sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Les travaux se sont déroulés sur plusieurs semaines durant le mois de septembre.

Les levés sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée ont été réalisés en octobre 2021 par l'entreprise AeroMapping pour un coût de 1 870 € H.T. Les relevés sur les autres emprises, à Neufchâteau et à Coussey, ont été effectués par le cabinet MERLE pour un coût de 3 915 € H.T.

### **Soutien à l'association Pargny Vie et Patrimoine**

L'association Pargny Vie et Patrimoine a été créée en 2016 afin d'entreprendre la sauvegarde des vestiges de l'ancienne abbaye de Mureau. En 2019, grâce notamment à une souscription publique, elle a fait restaurer la porte de l'ancienne abbaye pour un coût total de 55 706 €.

En date du 3 mai 2021, l'association a sollicité une subvention de 957 € de la Communauté de Communes pour la réalisation d'un diaporama musical projeté à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Par délibération du conseil communautaire du 7 juillet 2021, les élus ont accordé une subvention de 479 € à l'association pour la réalisation de ce projet.

## Acquisition d'une banque de matériels de signalisation au profit des associations locales

L'association du Club Vosgien de Châtenois a sollicité en 2021 la Communauté de Communes pour le financement de panneaux de signalisation afin de sécuriser les traversés routiers lors de manifestations.

Les élus de la commission tourisme et patrimoine, en date du 9 juin 2021, en réponse favorablement à cette sollicitation et 18 panneaux ont été acquis auprès de la société EULRY pour un coût de 1 053 € H.T. Cette banque de matériels de signalisation est mise à disposition de l'ensemble des associations du territoire.

## Convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges

En date du 7 avril 2021, le conseil communautaire a décidé d'allouer une subvention de fonctionnement d'un montant de 132 000 € à l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, une convention d'objectifs entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme a été conclue le 1er janvier 2017 pour une durée de trois années. En date du 7 juillet 2021, le conseil communautaire a approuvé la signature d'une nouvelle convention d'objectifs pour une durée de trois ans à compter du 1er juillet 2021. Cette convention fixe les engagements réciproques de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme et notamment, le principe d'une subvention annuelle. Elle intègre également le transfert et la gestion du camping intercommunal de Domrémy-la-Pucelle.

## Projet d'une base de départ VTT depuis le Fort de Boulémont

Durant l'année 2021, la Communauté de Communes, en partenariat avec l'association Valdingue Tout Terrain, a travaillé à l'élaboration de 5 circuits VTT de différents niveaux de difficultés au départ du Fort de Boulémont.

A la suite du travail mené, en date du 7 juillet 2021, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer une convention de partenariat avec l'association Valdingue Tout Terrain pour l'entretien et le balisage des circuits envisagés, ainsi que les conventions de passage et de balisage avec les propriétaires concernés.

Durant la seconde moitié de l'année 2021, la CCOV a entrepris de recueillir l'accord des communes concernées et la signature des conventions de passage et de balisage.

## Gestion de la collecte de taxe de séjour

Les services de la CCOV, pour le compte de l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges et du Conseil Départemental des Vosges, assure la mission de contrôle et de recouvrement de la taxe de séjour par les hébergeurs du territoire. Cette taxe, reversée à 90% à l'Office de Tourisme et à 10% au Conseil Départemental, permet de financer les actions de promotion touristique et elle permet également de connaître la fréquentation touristique mensuelle du territoire.

La loi de finances pour 2021 a modifié le tarif proportionnel de la taxe de séjour. Ainsi, à compter du 1er janvier 2021, le tarif proportionnel de la taxe de séjour n'est plus plafonné à 2.30 € mais au tarif le plus élevé délibéré, soit 4 €.

D'après les déclarations réalisées par les hébergeurs et les opérateurs numériques, le territoire a réalisé 33 511 nuitées durant l'année 2021, soit 7015 nuitées de plus par rapport à 2020.



# 02

## CHAPITRE 2 : **DECHETS MENAGERS**

## 3. LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

### La gestion globale du service

#### Indicateurs techniques

#### Ordures ménagères :

La fréquence de collecte a été modifiée au 1er janvier 2021. Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par quinzaine (fréquence C 0,5) hormis sur une partie du centre-ville de Neufchâteau, maintenue en fréquence hebdomadaire dite C1 (obligation réglementaire) et certains quartiers d'habitat vertical (en C1 voire 2).



TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	PRODUCTION CCOV 2021 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
. Collecte en régie Puis filière gérée par EVODIA (syndicat départemental de traitement) : . transit au quai du Niémont . traitement à l'usine d'incinération de Rambervillers 88 + enfouissement	<b>6 449</b> tonnes	<b>5 844</b> Tonnes	<b>5 605</b> Tonnes	<b>5 562</b> Tonnes	<b>4 863</b> Tonnes	<b>210 kg/hab</b>  (population desservie : 23 114)	<i>moyenne départementale : 198 kg/hab</i>

\* intégration déchets municipaux et entreprises

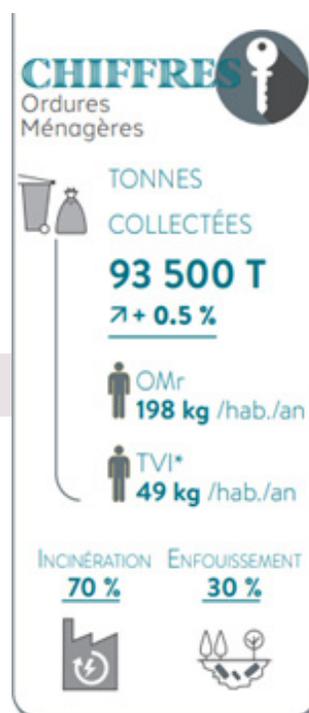
Entre 2017 et 2018, les tonnages ont baissé de -9% : effet du règlement de collecte qui impose le tri et limite les quantités d'OM collectées (maxi : 1 bac 240 litres par foyer).

Entre 2020 et 2021, les tonnages ont baissé de -13% : effet du changement de fréquence de collecte (collecte des ordures ménagères par quinzaine) et des nouvelles consignes de tri.

Les quantités d'OM collectées sur la CCOV dépassent toutefois la moyenne départementale (en moyenne : + 12kg/habitant/an)

#### Axes de réduction :

- + inciter au compostage individuel
- + proposer des sites de compostage partagé





TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	PRODUCTION CCOV 2021 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
. Collecte en régie Puis filière gérée par le EVODIA : . transit au quai du Niémont . transport par privé jusqu'à plateforme de Mandres sur Vair aux frais de la CCOV . tri par CITRAVAL à Chavelot . valorisation (voir filières sur diagramme)	993 tonnes	1026 Tonnes	1027 Tonnes	967 Tonnes	1310 Tonnes	<b>57 kg/hab</b> <b>Dont 8 kg/hab de refus</b> (population desservie : 23 114)	<i>moyenne départementale : 69 kg/hab</i> <i>dont 13 kg/hab de refus</i>  <i>Objectif : diminuer les refus de tri :</i> <i>Ex : « ne pas imbriquer les déchets »</i>

**L'augmentation des tonnages de sacs jaunes collectés est liée à l'extension des consignes de tri (reportées de juillet 2020 à janvier 2021).**

Données rapport activités EVODIA 2021 :

## COLLECTE SÉLECTIVE

### Usines de valorisation des déchets recyclables

90%

DES NOUVELLES RÉSINES PLASTIQUES SONT RECYCLÉS EN FRANCE



# 02

Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

## Verre :



Le tri du verre est proposé en conteneurs d'apport volontaire, répartis uniformément sur le territoire. Le vidage est assuré par un prestataire du Syndicat Départemental des Déchets (EVODIA).

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	PRODUCTION CCOV 2021 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Filière gérée par le EVODIA : . Collecte par Minéris . Tri à St Menge (Sibelco) . Valorisation à Gironcourt sur Vraine (OI Manufacturing)	<b>960</b>	<b>988</b>	<b>967</b>	<b>997,62</b>	<b>1010</b>	<b>44 kg/hab</b>  (population desservie : 23 114)	<i>moyenne départementale : 43kg/hab</i> <b>Objectif : améliorer le tonnage de verre trié</b>



## Déchets verts :



Un service de collecte des déchets verts en mis en place de mai à octobre sur les communes de Neufchâteau et Liffol le Grand (C1 sur 6 mois). Aucun contenant n'est fourni ; la CCOV suggère aux usagers d'utiliser le bac à ordures ménagères pour cette collecte des déchets fermentescibles.

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	TONNAGES 2017	TONNAGES 2018	TONNAGES 2019	TONNAGES 2020	TONNAGES 2021	PRODUCTION CCOV 2021 PAR HABITANT
. Collecte en régie . Compostage au Niémont	<b>287 tonnes</b>	<b>304 tonnes</b>	<b>254 tonnes</b>	<b>301 tonnes</b>	<b>340 tonnes</b>	(population desservie : 9 144) <b>37 kg/hab</b> Objectif : pas de déchets verts dans les bacs OM



## Textiles, vêtements usagés :

Des conteneurs sont à disposition sur le territoire pour les textiles usagés.

Localisation des conteneurs sur :

<https://www.evodia.org/je-suis-un-particulier/je-deviens-un-expert-du-tri/ou-et-comment-deposer-mes-dechets/>

TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	PRODUCTION CCOV 2021 PAR HABITANT	COMPARAISON AVEC MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Collecte par Revalprest tri par Vosges TLC- Capavenir Vosges 88	<b>79</b>	<b>101,6</b>	<b>87</b>	<b>90</b>	<b>96</b>	<b>4,1 kg/hab</b> (population desservie : 23 114)	moyenne départementale : 4kg/ hab <b>soit -0.3kg/hab sur la CCOV</b> Objectif : augmenter le tonnage de textiles triés

CENTRE DE TRI  
DES TEXTILES  
Capavenir (88)



**1 500 T/an COLLECTÉES,  
RÉEMPLOYÉES, RECYCLÉES**

- Réutilisation (friperies)
- Valorisation matière (chiffons industriels)
- Rembourrage
- Valorisation énergétique

## Cartons des professionnels :

Une collecte spécifique des cartons des professionnels est organisée en C1 dans les rues commerçantes et zones artisanales de Neufchâteau et Liffol le Grand.

A noter : baisse des tonnages liées à fermeture des commerces pendant confinement COVID



TONNAGES ANNUELS (EN TONNES)	2017	2018	2019	2020	2021	
Collecte en régie transport par Mauffrey Puis filière gérée par le SMD	<b>146</b> tonnes	<b>144</b> tonnes	<b>131</b> tonnes	<b>55</b> tonnes	<b>156</b> tonnes	Remarque : valeur basse 2020 = confinement

## Déchèterie :

La CCOV gère en régie 3 déchèteries :

- Déchèterie de Châtenois
- Déchèterie de Neufchâteau
- Déchèterie de Rainville

**Objectif :** diminuer les tonnages reçus en déchèteries :

- Privilégier le réemploi (beaucoup d'objets pourraient être donnés à des associations de réemploi)
- Privilégier une gestion à domicile des déchets verts (paillage avec feuilles mortes, compostage)

	Total 2017	Total 2018	Total 2019	Total 2020	Total 2021	Production CCOV 2021 par habitant <small>(24 746 habitants rattachés aux déchèteries par conventions)</small>	Evolution (moyenne 2017- 2020)/2021
Ferrailles	326	347	371	370	299	12	-15%
Encombrants	903	1028	1191	882	1151	46	+15%
Déchets verts	913	1443	881	781	1118	45	+20%
Cartons sur déchèterie	246	227	284	354	361	15	+30%
Inertes/ gravats	1954	1651	1731	2307	1995	81	+4%
Bois	669	721	966	806	1018	41	+29%
Meubles (DEA)	461	460	465	572	795	32	+62%
DEEE	209	214	241	217	266	11	+21%
Pneus	45	nc	nc	nc	nc	nc	
Plâtre	158	166	189	181	254	10	+46%
Huisseries	61	80	82	73	83	3	+12%
Amiante liée	0	10	0	0	0	0	
Déchets dangereux (peintures, pesticides...)	25	19	20	13	31	1	+61%
<b>Total déchèterie</b>	<b>5970</b>	<b>6066</b>	<b>6421</b>	<b>6557</b>	<b>7526</b>	<b>304</b>	-

On remarque de fortes augmentations de tonnages sur déchèteries, y compris sur des objets ou matériaux qui pourraient être réutilisés / réemployés.

Il existe sur la CCOV des structures de réemploi :

Croix Rouge, Secours Catholique, EmmaüsVosges TLC (via bornes de tri)

Des brocanteurs privés

Et des possibilités de dons / ventes en vide-greniers et sur les plateformes internet (Le boncoin, Ebay...)

Détail des filières de traitement sur : <https://www.evodia.org/ou-vont-mes-dechets/>

## Indicateurs financiers

### Modalités de financement du service

Le service est financé par une contribution demandée aux habitants du territoire, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

La TEOM est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local pour les professionnels.

	TAUX TEOM	MONTANT TEOM PERÇU
<b>Neufchâteau et Liffol le Grand</b>	<b>10,24%</b>	<i>1 941 731 €</i>
<b>Autres communes</b>	<b>9,98 %</b>	

La redevance spéciale des professionnels complète ce financement.

Elle est calculée en fonction du volume de déchets présenté à la collecte.

Un nouveau règlement de redevance spéciale a été voté en 2021

### Historique des tarifs facturés par EVODIA

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	<b>138,85 €TTC/tonne</b>  Dont : 22,10 €TTC/tonne pour le transitage/transport <b>116,20 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>137,70 €TTC/tonne</b>  Dont : 20,7 €TTC/tonne pour le transitage/transport <b>117 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>137,90 €TTC/tonne</b>  Dont : 18,9 €TTC/tonne pour le transitage/transport <b>119 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>141,55 €TTC/tonne</b>  Dont : 10,15 €TTC/tonne pour le transitage/transport <b>131,40 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>105,65 €TTC/tonne</b>  Dont : 19€TTC/tonne pour le transitage/transport <b>+86,65 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>108,05 €TTC/tonne</b>  Dont : 19,95 €TTC/tonne pour le transitage/transport <b>+88,10 €TTC/tonne pour le traitement</b>	<b>124,95 €TTC/tonne</b>  Dont : 19,95€TTC/tonne pour le transitage/transport <b>+105 €TTC/tonne pour le traitement</b>
<b>Tri des sacs jaunes</b>	<b>117,18 €TTC/tonne</b>	<b>115,66 €TTC/tonne</b>	<b>114,48 €TTC/tonne</b>	<b>117,53 €TTC/tonne</b>	<b>139,7 €TTC/tonne</b>	<b>140,61 €TTC/tonne</b>	<b>157,57 €TTC/tonne</b>
<b>Vidage des conteneurs verre</b>	<b>38,72 €TTC/tonne</b>	<b>39,20 €TTC/tonne</b>	<b>39,54 €TTC/tonne</b>	<b>39,69 €TTC/tonne</b>	<b>39,89 €TTC/tonne</b>	<b>40,20 €TTC/tonne</b>	<b>38,55 €TTC/tonne</b>

En fonction des tonnages et de la qualité du tri, la CCOV obtient des soutiens d'EcoEmballages et EcoFolio. Ces recettes permettent de minorer le coût des filières de tri.

## Bilan annuel global

Le coût du service déchets 2021, déduction faite des recettes liées à la vente des matériaux et des éco-subsidations, s'élève à 1 839 900 €TTC.

La répartition de ce coût sur les différents postes est détaillée ci-dessous :

Charges	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021
<b>Charges de structure (en € HT)</b>	<b>115 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>90 840 €</b>	<b>93 728 €</b>	<b>105 894 €</b>
<b>Charges de communication (en € HT)</b>	<b>27 000 €</b>	<b>26 000 €</b>	<b>31 320 €</b>	<b>31 805 €</b>	<b>42 613 €</b>
<b>Charges techniques (en € HT) dont :</b>	<b>2 442 000 €</b>	<b>2 539 000 €</b>	<b>2 319 000 €</b>	<b>2 325 688 €</b>	<b>1 861 589 €</b>
Prévention (en € HT)	21 000 €	28 000 €	43 215 €	26 298 €	110 575 €
Pré-collecte et collecte (en € HT)	1 005 000 €	1 058 000 €	1 040 840 €	1 114 959 €	1 033 899 €
Transport (en € HT)	266 000 €	288 000 €	279 170 €	266 368 €	330 837 €
Traitement - vente d'énergie (en € HT)	1 150 000 €	1 165 000 €	955 780 €	918 063 €	1 116 527 €
<b>Total charges HT</b>	<b>2 584 000 €</b>	<b>2 655 000 €</b>	<b>2 441 100 €</b>	<b>2 451 224 €</b>	<b>2 740 345 €</b>
<b>TVA acquittée</b>	<b>57 000 €</b>	<b>68 000 €</b>	<b>73 390 €</b>	<b>70 059 €</b>	<b>62 354 €</b>
<b>Produits</b>	<b>En 2017</b>	<b>En 2018</b>	<b>En 2019</b>	<b>En 2020</b>	<b>En 2021</b>
<b>Recettes industrielles</b>	<b>262 000 €</b>	<b>239 000 €</b>	<b>211 090 €</b>	<b>162 480 €</b>	<b>307 226 €</b>
<b>Soutiens</b>	<b>427 000 €</b>	<b>411 000 €</b>	<b>404 590 €</b>	<b>439 030 €</b>	<b>450 669 €</b>
<b>Aides</b>	<b>65 000 €</b>	<b>54 000 €</b>	<b>57 010 €</b>	<b>45 249 €</b>	<b>24 128 €</b>
<b>Total produits</b>	<b>754 000 €</b>	<b>704 000 €</b>	<b>672 700 €</b>	<b>646 759 €</b>	<b>782 023 €</b>
<b>Coût aidé HT</b>	<b>1 830 000 €</b>	<b>1 953 000 €</b>	<b>1 768 470 €</b>	<b>1 804 465 €</b>	<b>1 958 322 €</b>
<b>Coût aidé TTC</b>	<b>1 887 000 €</b>	<b>2 020 000 €</b>	<b>1 842 000 €</b>	<b>1 874 524 €</b>	<b>2 020 676 €</b>

## Répartition des charges par flux

	Flux de déchets					
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Sacs jaunes	déchèteries	Cartons pro (jeudi)	Déchets verts mercredi (Neufchâteau et Liffol)
CCOV 2017 : Coût aidé TTC	61 €/hab	0 €/hab	-3 €/hab	17 €/hab	-5 €/hab	6 €/hab
CCOV 2018 : Coût aidé TTC	62 €/hab	0 €/hab	-0,8 €/hab	23 €/hab	-0,8 €/hab	2,8 €/hab
CCOV 2019 : Coût aidé TTC	49,4 €/hab	0 €/hab	1,8 €/hab	<b>23,4 €/hab</b>	-0,5 €/hab	2,6 €/hab
CCOV 2020 : Coût aidé TTC	53,72 €/hab	0,32 €/hab	2,81 €/hab	21,96 €/hab	0,27 €/hab	2,22 €/hab

# 02

Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

CCOV 2021 : Coût aidé TTC	50,61 €/hab	0,87 €/hab	7,83 €/hab	25,05 €/hab	0,75 €/hab	2,32 €/hab
% du budget déchets CCOV en 2021	59%	0,9%	7,9%	29%	0,6%	2,5%
% du budget déchets CCOV en 2020	66 %	0,4 %	3,5 %	27 %	0,3 %	2,8 %

Flux prioritaires à optimiser pour réaliser des économies :  
ordures ménagères > déchèteries > sacs jaunes > déchets verts

## Délibérations 2021 :

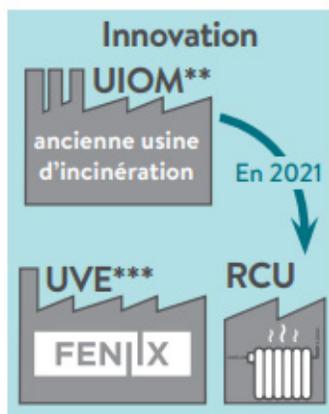
- 10-mars ACQUISITION CAMION BENNE OM
- 29-juin RECRUTEMENT DE PERSONNEL VACATAIRE - POLE DECHETS
- 7-juil PROJET DE RECYCLERIE SOLIDAIRE EMMAUS 88 - ACQUISITION IMMEUBLE
- 7-juil SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF CONVENTION EVODIA
- 6-sept RECYCLERIE SLIDAIRE - BAIL EMMAUS 88
- 14-sept MODIFICATION STATUTS EVODIA
- 16-nov REGLEMENT ACCEPTATION DECHETS AMIANTE LIE ET TARIFS
- 23-nov REGLEMENT REDEVANCE SPECIALE ET CONVENTION
- 22-déc.-21 MODIFICATION STATUTS EVODIA
- 22-déc.-21 PROGRAMME DE SENSIBILISATION GESTION BIODECHETS

## Réduire nos déchets

**Réduire la production de déchets et renforcer le tri, reste le seul moyen de limiter cette hausse. C'est pourquoi ÉVODIA investit pour doter les Vosges d'un écosystème performant et moderne de traitement des déchets :**

- Un PLPDMA\* : objectif – 15 % de déchets d'ici 2025 soit un gain de 1,8 M € en coût de traitement
- Fenix : l'usine d'incinération qui devient une UVE en 2021
- La simplification des consignes de tri
- Le plan biodéchets pour réduire les ordures ménagères

**Anticiper  
& innover  
pour ne pas subir**



\*PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés  
\*\*Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères - \*\*\*Usine de Valorisation Énergétique

## Animations/sensibilisation en 2021 :

mars 21:

Animations en classe (CM), école les 4 Vents à Martigny les Gerbonvaux

mai 21 :

Animations en classes (PS à GS), école Louis Pasteur à Neufchâteau

Animations en classes (CE1 à CM2), école de l'Orme à Liffol le Grand

Animations en classes (CP à CM2) Marcel Pagnol Neufchâteau

juin 21 :

Animations en classes (CP à CM2) Rouvres la Chétive

Animation auprès élèves IMT Neufchâteau

Formation personnel IMT

juil 21 :

Accompagnement chantiers jeunes en partenariat avec Vosgelis et MCL

sept 21 :

Ateliers graff 4 conteneurs verre

Participation au Conteneurs Tour 2021

oct 21:

Animations à la cité scolaire Pierre et Marie Curie Neufchâteau

Défi «famille zéro déchets» - programme DECLICS

Participation à l'opération départementale gaspillage alimentaire (smoocycllette)

nov 21 :

Stand école des Champions, COSEC Neufchâteau



# 02

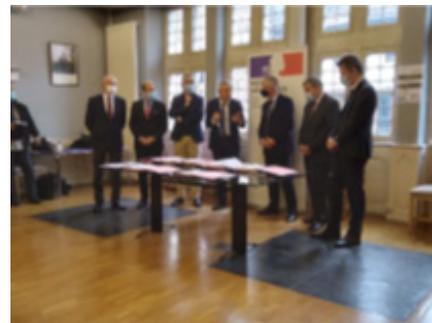
## CHAPITRE 2 : **L'HABITAT ET L'URBANISME**

## 4. L'HABITAT ET L'URBANISME

### 4.1 Aménagement du Territoire

#### Neufchâteau et Châtenois, communes lauréates de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Bourgs-Centres – Petites Villes de Demain »

Par délibération du 17 novembre 2020, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de déposer un dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Bourgs Centres – Petites Villes de Demain » afin de revitaliser et de redynamiser les villes de Neufchâteau et de Châtenois.



En date du 11 janvier 2021, les deux communes ont été labellisées par l'Etat et le Département des Vosges. A la suite de cette labélisation, le conseil communautaire, en date du 19 mai 2021, a autorisé le Président à signer la convention d'adhésion au dispositif. Celle-ci a été signée le 25 novembre 2021 à Neufchâteau en présence du Préfet des Vosges, du Sous-Préfet d'arrondissement, du Député de la 4ème circonscription, du Président du Conseil Départemental et du Conseiller Régional du territoire.

Afin d'accompagner la revitalisation de ces deux communes, la CCOV a décidé d'embaucher Madame Anne MUNDING à compter 1er septembre 2021. Ce poste est cofinancé par l'Etat à hauteur de 60% pour une durée de trois ans et 50% de l'autofinancement de la CCOV est pris en charge par les deux communes à hauteur de 25%.

Le dernier trimestre 2021 a permis la mise en place d'une communication spécifique à ces dispositifs tel que la création d'un kakemono avec une identification commune à Neufchâteau et Châtenois mais avec la spécificité des images permettant une identification propre à chaque commune. Cet outil a été transporté dans chacune des manifestations à laquelle la cheffe de projet participait. Visibles de tous, ces kakemonos sont, hors manifestation, présent à l'entrée de la mairie de Neufchâteau et de la Maison France Services de Châtenois. Des articles de presse sont parus dans les journaux locaux (Vosges Matin, l'Abeille) ainsi que dans le magazine intercommunal et les journaux communaux des deux communes.



Pour chacune des communes de Neufchâteau et Châtenois, des questionnaires à destination des habitants, des acteurs associatifs ont été mis en ligne sur les sites Internet de la CCOV et de ces communes. Cette fin d'année a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les habitants lors de manifestations telles que la Saint-Nicolas, les marchés de Noël, les assemblées d'association.

Ce travail de concertation a permis d'aller à la rencontre des acteurs du territoire et de connaître la vision actuelle et future des habitants pour leur territoire en termes d'habitat, de mobilité, d'économie, de patrimoine, de cadre de vie.

## Adhésion au dispositif « Reconquête du bâti vacant et dégradé »

Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols, la problématique du bâti dégradé est un enjeu dont le traitement est particulièrement complexe.

Afin de répondre à cette problématique, le préfet des Vosges a décidé le 22 juin 2021 de lancer une démarche expérimentale de reconquête

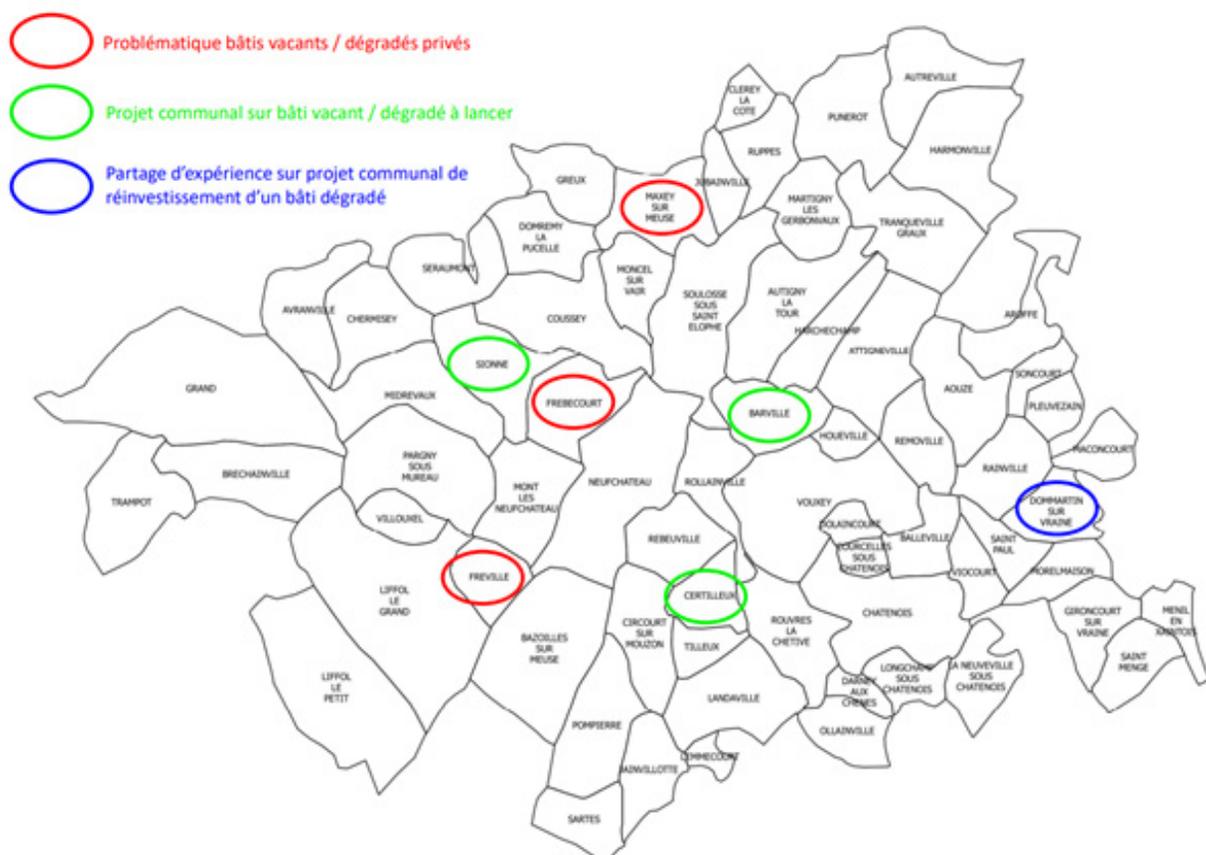
du bâti dégradé en milieu rural auprès des intercommunalités volontaires. Dans le cadre de cette démarche, l'Etat a notamment décidé de financer un poste de chargé d'opération pendant deux ans à hauteur de 50% et à l'échelle de chaque intercommunalité vosgienne et il animera un réseau de partage.

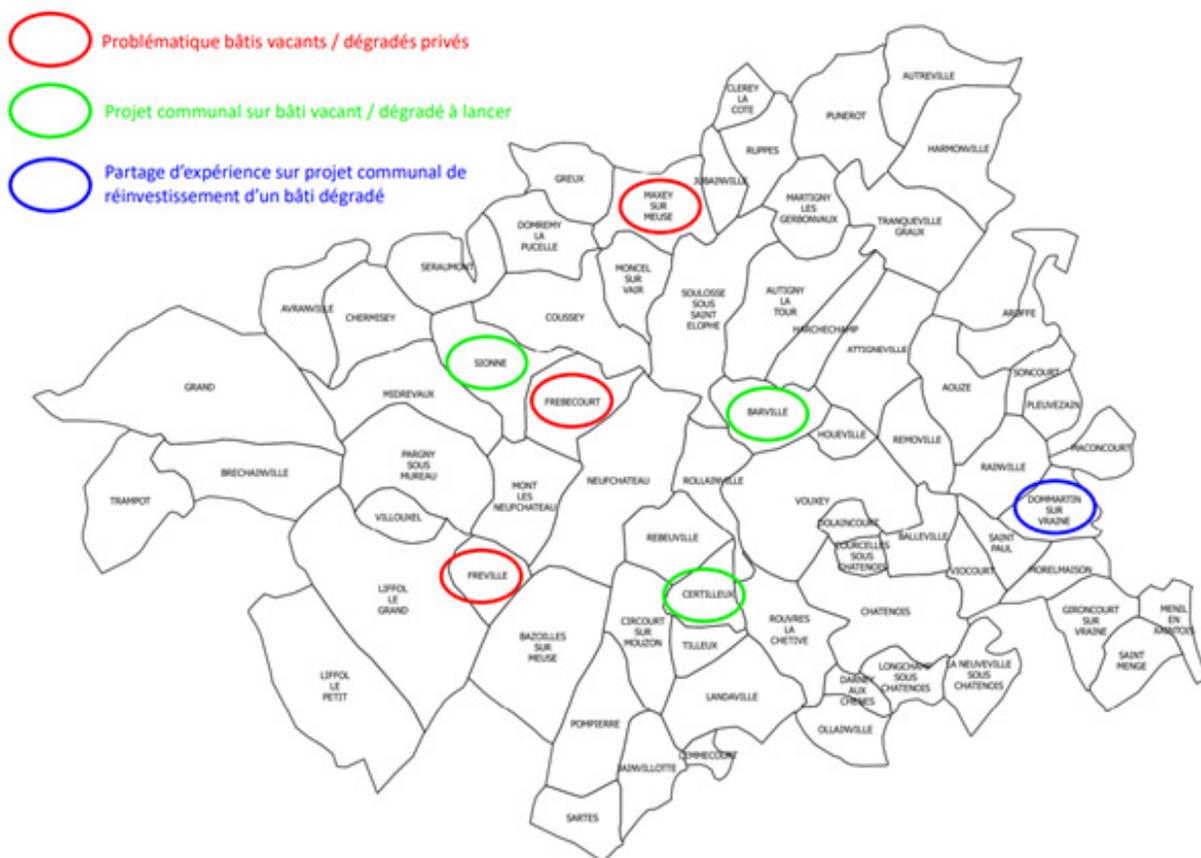
Par délibération du 14 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé de répondre favorablement à cet appel de l'Etat et d'approuver la création d'un poste au sein de la CCOV. A la suite de cette décision, Madame Adeline REY a été embauchée le 1er novembre 2021 comme chargée d'opération. Ces missions seront notamment d'accompagner les communes (hors Châtenois, Neufchâteau et Liffol-le-Grand) dans :

- La mise en œuvre des outils et dispositifs existants (taxe sur les logements vacants, abandon manifeste, péril, biens sans maître, expropriation) ;
- La réhabilitation du bâti vacant et dégradé (identification des financements mobilisables, aide à la passation des marchés).

Le poste et les fonctions de Madame Adeline REY au sein de la Communauté de Communes ont été présentés lors de la conférence des Maires le 30 novembre et aux membres de la commission Aménagement du Territoire le 9 décembre.

Entre le 1er novembre et le 31 décembre 2021, la chargée d'opération a pris contact et visité sept communes du territoire. Au cours de ces visites, un point a été fait avec les élus sur la situation de vacance et de dégradation bâtie dans leurs villages, et plus globalement de la dynamique immobilière constatée. Un premier échange a été réalisé sur les problématiques et projets spécifiques à chaque commune, permettant de définir les bases de la possibilité d'un accompagnement spécifique dans le cadre de la mission.





Au sein du réseau de partage « Bâti Dégradé », une rencontre a été organisée avec Madame Florence MAIRE, chargée d'opération Bâti Dégradé à la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour un partage d'expérience. La chargée d'opération a également participé à une réunion de lancement du réseau par les services de l'État, à la DDT des Vosges (présentation des chargés d'opération recrutés, retour d'expérience par la chargé d'opération de la CAE, recueil des besoins et attentes des chargés d'opération) ainsi qu'à une journée d'étude au CAUE 54 dont l'intitulé était « Faire projet en milieu rural et périurbain ».

## Mise en œuvre du schéma directeur de la signalisation directionnelle et d'information locale

Prescrit en octobre 2017 par le conseil communautaire, le schéma directeur de la signalisation a pour objectif de recenser et répondre aux besoins de signalisation, de mettre en conformité la signalisation actuelle et d'harmoniser l'information sur l'ensemble du territoire intercommunal.

En date du 10 mars 2020, les membres du conseil communautaire ont validé le projet de signalisation présenté par le bureau d'études DDSR sur l'ensemble des 53 communes initialement volontaires. Le conseil communautaire a également approuvé la convention de partenariat entre la CCOV et les communes ayant pour objectifs de définir la répartition financière, la maintenance des matériels qui seront posés ainsi que le suivi du schéma directeur. Finalement, 28 communes se sont engagées dans la démarche, dont celles de Châtenois, Liffol-le-Grand et Neufchâteau.

Pour mener à bien la mise en œuvre du projet et établir le dossier de consultation des entreprises, la CCOV a opté pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci a été confiée en date du 2 mars 2021 au bureau d'études DDSR, concepteur du schéma signalisation, pour un montant de 13 000 € H.T.

# 02

Le développement du  
**TERRITOIRE ET**  
**L'ENVIRONNEMENT**

En date du 30 septembre 2021, une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, a été lancée pour la fourniture et la pose de matériels de signalisation. Par décision du conseil communautaire du 23 novembre 2021, ce marché a été attribué à l'entreprise SIGNAUX GIROD SA pour un montant de 257 497 € H.T.

## **Distribution gratuite d'un pack de deux ampoules LED**

Dans le cadre de sa labélisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », la Communauté de Communes a mis en place depuis le 2 janvier 2017 une opération de distribution gratuite d'ampoules LED à destination des habitants du territoire.

Ainsi, chaque foyer du territoire peut bénéficier d'un lot de deux ampoules LED gratuites en échange de deux anciennes ampoules.

En 2021, 18 lots ont été distribués par la CCOV, portant le total à 651 lots depuis le lancement de l'opération, soit 1 302 ampoules LED.

## 4.2 Urbanisme

### Phase n°3 de l'élaboration du PLUi – Zonages et Règlements écrits

Durant l'année 2021, la CCOV s'est attachée à l'élaboration des plans de zonages du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit de la phase numéro trois de l'élaboration du PLUi, celle qui précède l'arrêt du projet et la phase administrative qui en découle.

Au cours de l'année 2021, le travail s'est accentué autour de la production des pièces graphiques du futur document. Pour ce faire, le bureau d'études NEGE et la CCOV ont rencontré chaque commune du territoire durant l'été afin de cartographier un zonage prévisionnel autour de toutes les thématiques (habitat, développement économique, préservation des espaces naturels).

Afin de valider ce zonage prévisionnel, les services de l'Etat ont demandé à la CCOV de réaliser des études pédologiques complémentaires sur les zones à enjeux urbanistiques afin de s'assurer qu'aucune zone écologique de type « humide » ne soit détruite. Le temps de cette étude, la CCOV et le bureau d'études NEGE ont continué de travailler en parallèle sur la rédaction de l'ensemble des pièces écrites du futur règlement.

Afin d'articuler au mieux cette troisième phase, plusieurs rencontres ont été organisées notamment avec les services de la DDT des Vosges, la Sous-Préfecture et la Chambre d'Agriculture pour terminer l'ensemble des pièces du règlement :

- 5 comités de suivi,
- 5 comités technique,
- 7 réunions avec les services de la DDT des Vosges, la Sous-Préfecture et la Chambre d'Agriculture.

### Instruction des autorisations d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner.

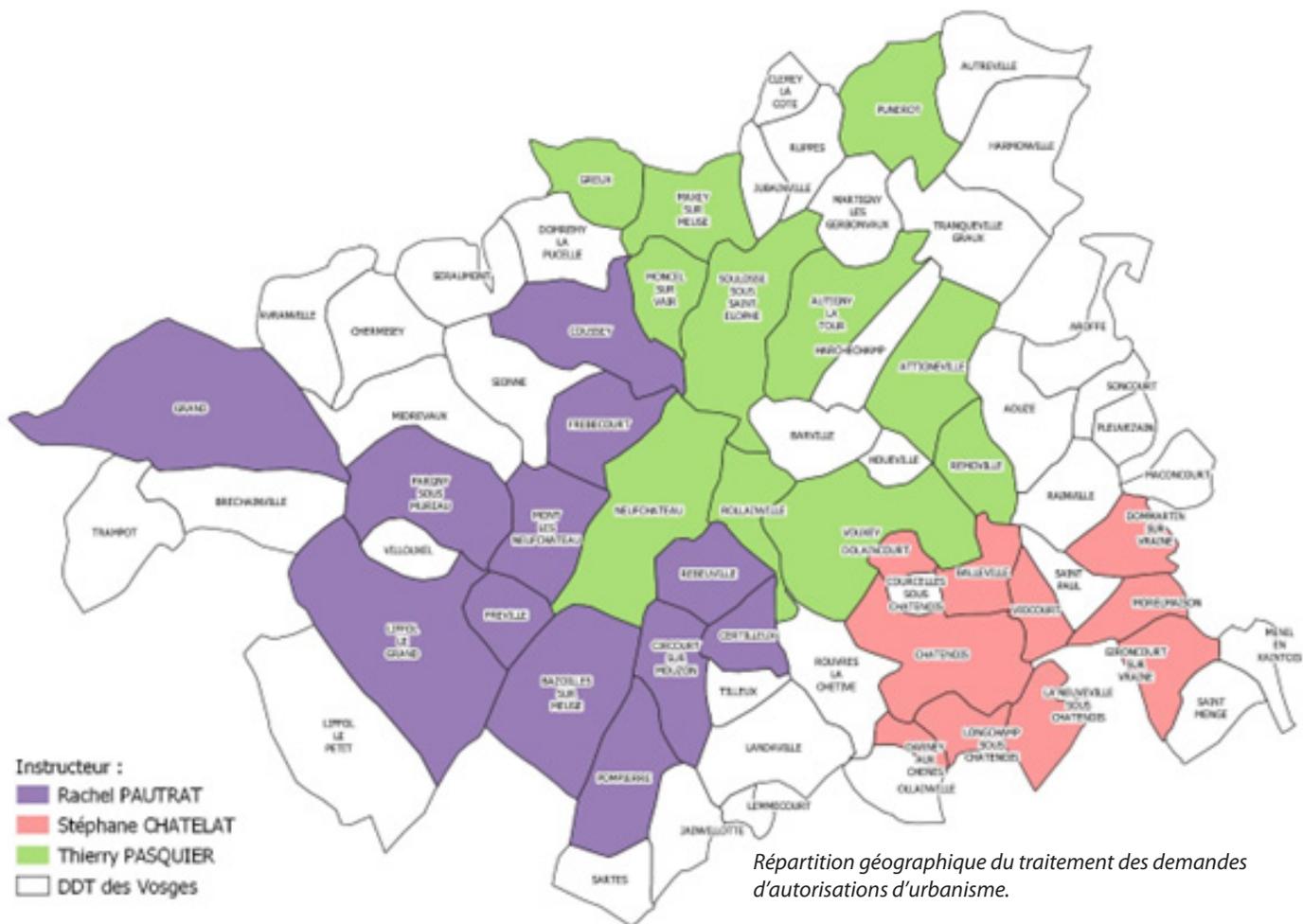
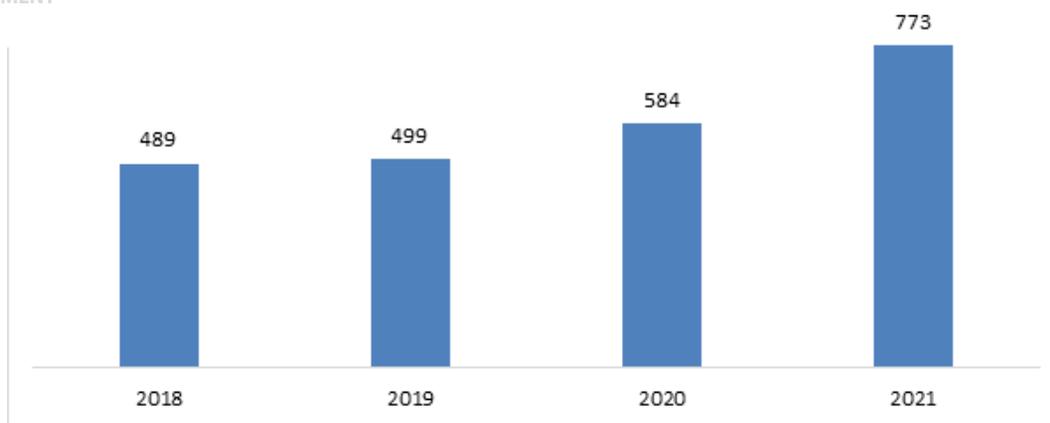
En 2021, et pour le compte de 33 communes, 773 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruites par la CCOV, dont 191 permis de construire et 526 déclarations préalables de travaux. Cela représente une augmentation de 32% des demandes par rapport à l'année 2020.

Afin de gérer cette augmentation importante du nombre de demandes, la Communauté de Communes a embauché Madame Rachel PAUTRAT le 1er juillet 2021 comme instructrice (à 50% de son ETP). A la suite de cette embauche, une nouvelle répartition géographique du traitement des demandes a été opérée.

# 02

Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

Dépôt annuel des demandes d'autorisation d'urbanisme



Avec la caducité des Plans d'Occupations des Sols (POS) au 1er janvier 2021, la CCOV a perdu son Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les communes de Certilleux, Liffol-le-Grand, Gironcourt-sur-Vraie et Soulosse-sous-Saint-Elophé. Le DPU est désormais en vigueur uniquement sur les six communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme (Bazoilles-sur-Meuse, Châtenois, Circourt-sur-Mouzon, Neufchâteau, Rebeuville et Rollainville) et les deux communes en carte communale où un périmètre a été instauré (La Neuveville-sous-Châtenois et Punerot).

En 2021, la CCOV a instruit 253 Déclarations d'Intention d'Aliéner, soit une diminution de 13% des demandes par rapport à 2020. La CCOV n'a pas fait usage en 2021 de son droit de préemption.

## 4.3 Habitat

### Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »

Depuis le 1er janvier 2021, et jusqu'au 31 décembre 2021, la CCOV a prolongé son programme d'aides en faveur des propriétaires occupants pour l'amélioration énergétique des logements de plus de 15 ans.

Outre le financement de travaux liés à l'amélioration du confort énergétique, ce programme permet également d'apporter des aides en faveur du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et de résorber les cas de logements indignes ou très dégradés. Les ménages éligibles sont accompagnés techniquement et administrativement par un bureau d'études, SOLIHA PACT des Vosges, qui est missionné et rémunéré par la CCOV.

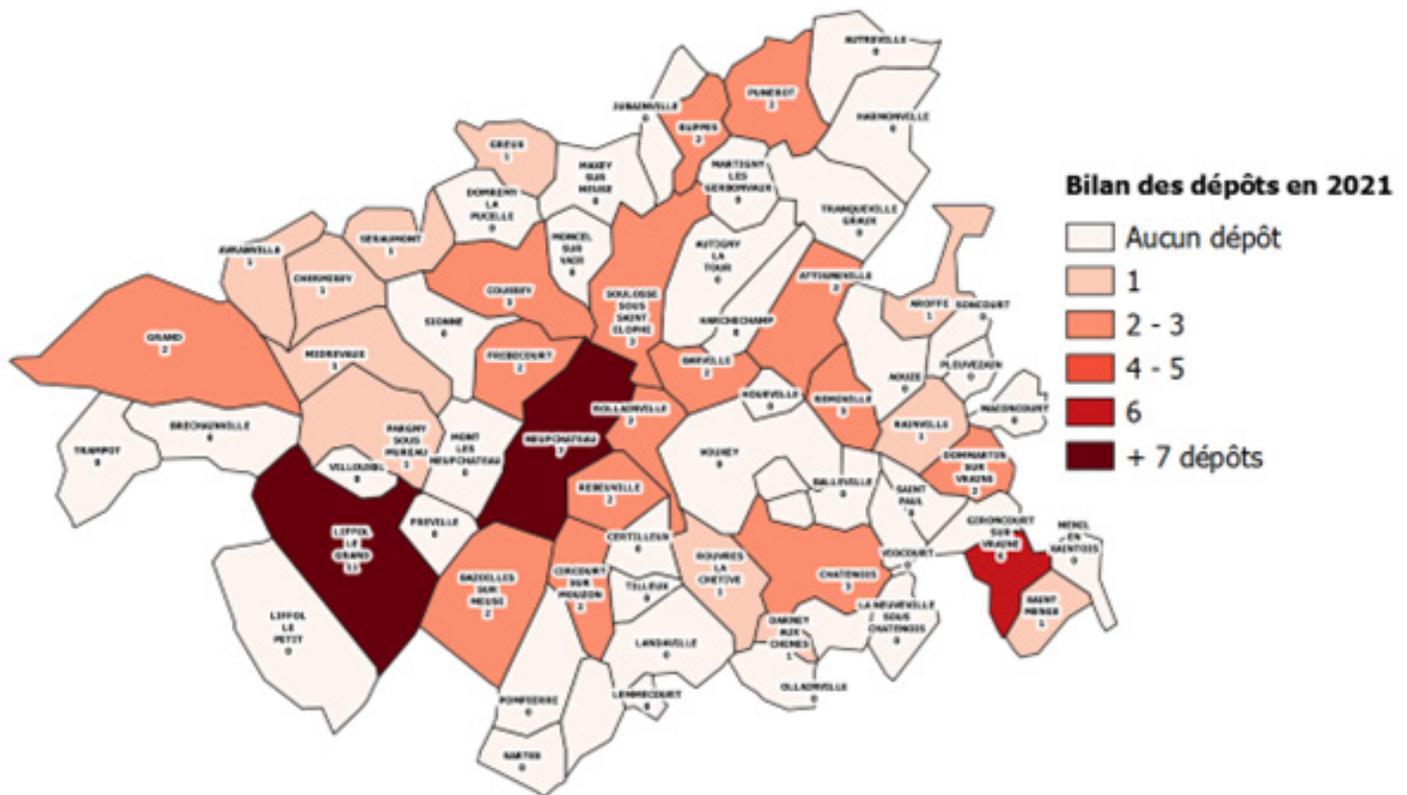
Sur cette quatrième année de prolongation, l'opérateur a enregistré 281 nouvelles demandes. Cela a permis de faire aboutir 70 projets soit 95% des objectifs visés. La répartition des dossiers est la suivante :

- Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradés : 2
- Adaptation du logement aux conditions de vie : 14
- Amélioration du confort énergétique (gain moyen de 44,80%) : 46
- Adaptation du logement et amélioration du confort énergétique : 15

Au total, cela représente 1 801 970 € de travaux TTC, pour 1 086 004 € de subventions publiques allouées, dont 82 200 € par la CCOV.

Le coût de la prestation d'accompagnement réalisé par SOLIHA PACT des Vosges auprès des ménages a été de 54 695 € T.T.C, financé à hauteur de 80% par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah).

## Répartition des dossiers engagés en 2021 dans le cadre du PIG



## Lancement d'une étude pré-opérationnelle

Par délibération du 17 novembre 2020, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de lancer une étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat privé permettant d'aboutir à une nouvelle convention opérationnelle avec l'Etat.

L'association SOLIHA Vosges a été retenue pour cette prestation pour un montant de 24 800 € H.T. Cette étude de six mois, cofinancée à 50% par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), a permis de définir les modalités opérationnelles du nouveau programme au vu des éléments présentés dans le diagnostic initial. Ce dernier a mis en évidence les enjeux primordiaux pour ces prochaines années à savoir la résorption de la vacance, l'amélioration énergétique, l'adaptation et l'autonomie des personnes handicapées et/ou âgées.

A la suite de cette étude, par délibération du 23 novembre 2021, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de mettre en place, à compter du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2024, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en lieu et place du PIG. Celle-ci permettra à tout type de propriétaire (occupant et bailleur) d'obtenir une aide à la rénovation énergétique de leur logement avec notamment une aide supplémentaire pour la résorption d'un logement vacant destinée aux primo-accédants.

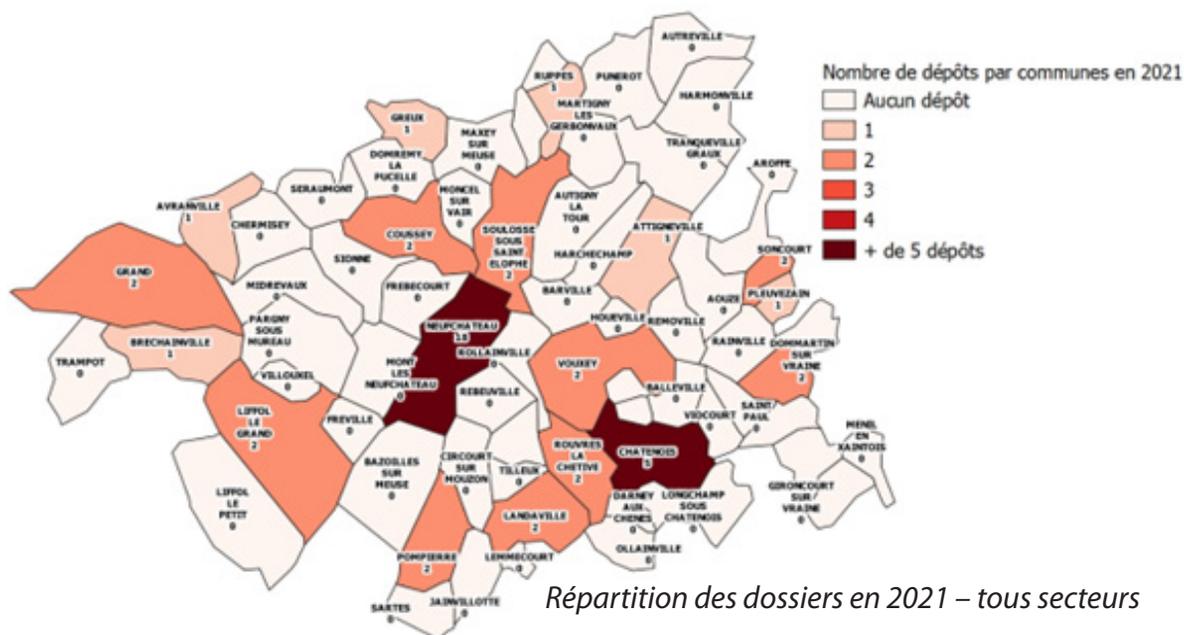
## Programme de Valorisation du Patrimoine

Ce dispositif a pour objectif d'améliorer le cadre de vie du territoire en subventionnant, sans conditions de ressources, les réfections des façades sur l'ensemble des communes (secteur 1). De plus, et dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Neufchâteau, ce dispositif permet de financer dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) les travaux liés à la restauration des menuiseries, des toitures anciennes (secteur 2) ainsi que des vitrines commerciales (secteur 3).



En 2021, et dans le secteur 1, la CCOV a financé la réalisation de 34 projets de ravalements de façades, soit 113% des objectifs visés. Cela représente 58 682 € de subventions allouées pour 500 500 € T.T.C de travaux.

En ce qui concerne le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la Ville de Neufchâteau (secteur 2 et 3), 13 dossiers ont été engagés en 2021 sur objectif initial de 13. Cela représente 28 591 € d'aides accordées, dont 16 817 € au titre de la Ville de Neufchâteau, pour 83 012 € H.T. de travaux.



Par délibération du 22 décembre 2021, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de prolonger ce programme pour les trois prochaines années (2022-2024) en offrant la possibilité de subventionner désormais le remplacement des menuiseries extérieures dans toutes les communes concernées par un périmètre de protection au titre des monuments historiques.

## Ouverture du « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique »

Par délibération du 17 novembre 2020, le conseil communautaire de la CCOV a décidé de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt porté par la Région Grand Est et l'Etat pour la mise en place d'un Service d'Accompagnement à la Région Energétique (SARE). La Région Grand Est et l'ADEME ont décidé de donner une suite favorable à cette candidature, permettant à la CCOV de mettre en place ce dispositif dès le 1er mars 2021.

Par délibération du 17 mars 2021, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer une

# 02

Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

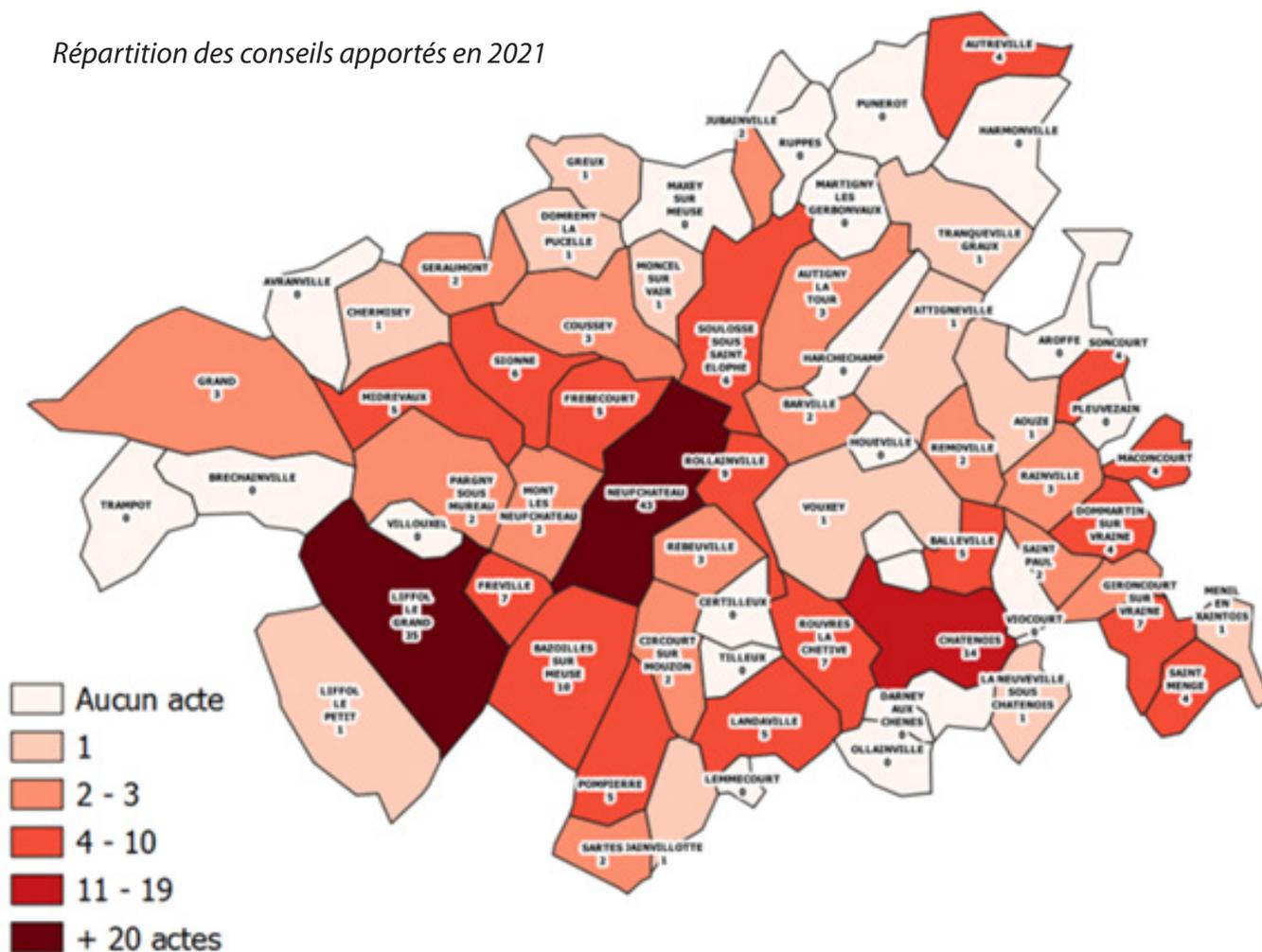
convention de partenariat avec l'association SOLIHA Vosges afin de mettre en œuvre ce dispositif sur le territoire. Dans ce cadre, la CCOV a alloué à cette association une subvention d'un montant de 34 730 € H.T., notamment pour l'embauche d'un conseiller en énergie « France Rénov' » pour toute la durée de ce dispositif (2021-2023).



Ce service de conseil gratuit propose à tous les habitants du territoire (sans conditions de ressources), aux copropriétés et aux petites entreprises du secteur tertiaire privé un service d'accompagnement personnalisé dans toutes les étapes de la rénovation énergétique.

En 2021, 237 particuliers ont sollicité ce service, dont 2 entreprises, soit 98% des objectifs visés. Cela représente une dépense de 9 928 € pour le partenaire SOLIHA VOSGES en charge de la mise opérationnelle de ce service et 9 805 € de recettes pour la CCOV venant des partenaires financiers de ce programme, à savoir la Région Grand Est et le Conseil départemental des Vosges.

Répartition des conseils apportés en 2021



## Partenariat avec le CAUE des Vosges

Par délibération du 17 mars 2021, le conseil communautaire de la CCOV a décidé d'établir, à titre expérimental pendant une année, une demi-journée mensuelle où les architectes du CAUE des Vosges peuvent dispenser de conseils gratuits en architecture pour tous les projets de rénovation et d'aménagements des particuliers.

Ces visites-conseil associent systématiquement un élu de la commune concernée ainsi que deux techniciens de la CCOV : le chargé de mission habitat et un instructeur des autorisations d'urbanisme. A la suite de chaque visite, l'architecte du CAUE des Vosges rédige une fiche-conseil qui est ensuite transmise au particulier pour l'inciter à démarrer son projet. Cette fiche est également transmise à la CCOV et à la commune.

Depuis le démarrage de ce service au mois d'avril, 15 visites ont eu lieu durant l'année 2021 sur le territoire de la CCOV.

# 02

CHAPITRE 2 :

## **5. LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS NATURA 2000**

## 5. LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS -NATURA 2000

### 5.1 Contexte

La compétence GEMAPI est une compétence obligatoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV). Elle s'exprime à travers la maîtrise d'ouvrage des programmes de restauration de cours d'eau, l'accompagnement des porteurs de projets (associations par exemple), la délégation de l'item 1 de la GEMAPI « Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin versant » à l'EPAMA pour le projet HEBMA (projet mixte de réduction de la vulnérabilité face aux inondations et de restauration écologique de cours d'eau).

### 5.2 Les programmes de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau

La CCOV a entrepris deux programmes de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau de son territoire. Ces programmes doivent permettre l'atteinte du « bon état » des cours d'eau d'ici 2027 pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhin-Meuse. Pour cela, il est nécessaire que les cours d'eau recouvrent une bonne qualité écologique des milieux ainsi qu'une bonne qualité chimique de l'eau.

Les deux programmes concernent, d'une part : la Meuse, la Saône, le Vair inférieur et leurs affluents et, d'autre part le Vair, la Vraine, la Frézelle et leurs affluents. La CCOV assiste également les partenaires locaux dans le portage d'autres actions de restauration des milieux aquatiques.

## 5.2.1 Le programme « restauration, renaturation et entretien pérenne de la Meuse, de la Saône et du Vair inférieur et de leurs affluents »

Débutées en 2014 et confiées au bureau d'étude SINBIO, les missions de diagnostic et de définition d'un programme d'actions ont été validées en 2016. La nature des aménagements proposés regroupe notamment : l'entretien de la ripisylve (végétation des berges) ; la valorisation de cours d'eau en traversée urbaine (pose de banquettes végétalisées et création de lits mineurs d'étiage) ; la plantation de ripisylve sur les linéaires de berges nues (afin de reconquérir les nombreux rôles joués par la ripisylve) ; le rétablissement de la continuité écologique (repositionnements de buses mal calées, aménagements d'ouvrages).

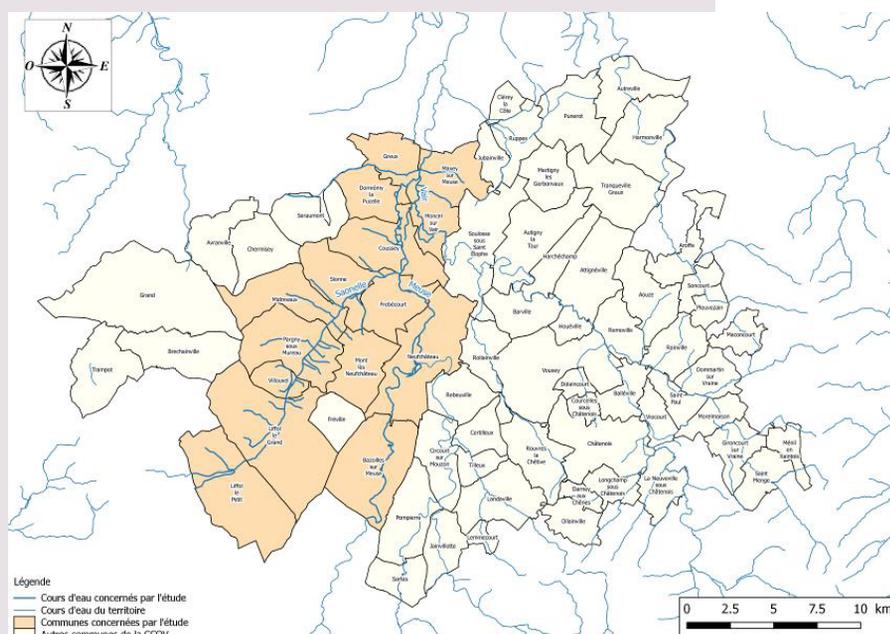
Initialement avec l'étude, la réalisation des dossiers réglementaires et la durée de ces travaux échelonnée sur 4 ans, les projets devaient se terminer en 2024.

En janvier 2018, le bureau d'étude IRH a été recruté. Après un premier comité de pilotage réuni le 23 février 2018 s'en sont suivie une phase terrain et des rencontres avec les élus et riverains avant un 2ème comité de pilotage le 19 septembre 2018 afin de présenter la 1ère version de l'AVP aux représentants de la CCOV, aux élus locaux et aux partenaires techniques et financiers. Les fiches tronçons de l'AVP ont été communiquées aux communes concernées en octobre 2018. Les besoins en études topographiques ont également été identifiés lors de cette phase et ont conduit à de nouvelles rencontres d'élus et de riverains concernés afin de préparer la consultation de géomètres pour ces missions de levés topographiques. Après rédaction du cahier des charges par la CCOV un cabinet géomètre a été recruté, VEODIS 3D, pour réaliser la campagne topographique en juin 2019 avec un rendu en septembre 2019. Le maître d'œuvre IRH a travaillé sur ces données afin d'affiner ses propositions techniques et financières et travailler à la finalisation de l'avant-projet (phase AVP). Malheureusement, la pandémie de la Covid-19 a mis un coup de frein dans le projet.

Pour l'année 2021, un dernier COPIL sur l'AVP a été réalisé le 13 septembre. Lors de cette réunion, il a été décidé la mise en place des 4 années de travaux (zones d'interventions et dates). Par ailleurs, la mise en place d'une banquette à Frebécourt a été écartée du projet car jugée trop coûteuse par rapport aux bénéfices escomptés.

A la suite de cette réunion, le projet ainsi que le compte rendu, ont été transmis aux différentes communes concernées en leur laissant un délai de 3 semaines pour emmètre des remarques. Après l'échéance du délai, et sans aucune remarque réceptionnée, l'AVP a été validé en conseil communautaire le 6 avril 2022.

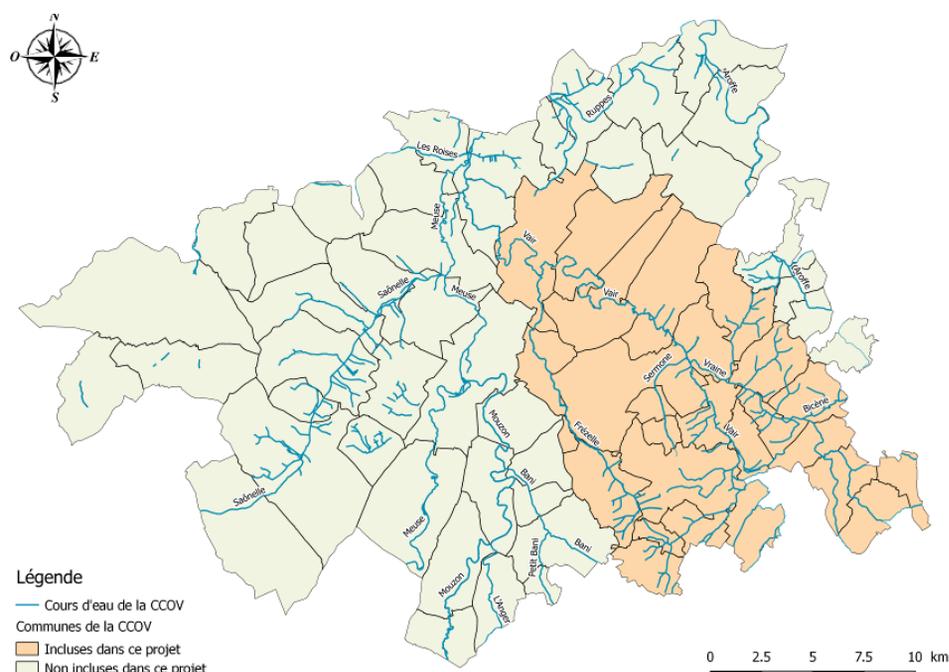
Le 20 septembre 2021, une réunion s'est tenue sur la commune de Greux afin de convenir avec la commune d'agrandir la zone de travaux de restauration du ruisseau des Roises.



## 5.2.2 Le programme « Restauration, renaturation et entretien pérenne du Vair, de la Vraine, de la Frézelle et de leurs affluents »

Le diagnostic et le programme d'actions de ce bassin versant ont débuté en 2016 et ont été réalisés par le bureau d'étude ASCONIT Consultant. Début 2017, la commission GEMAPI et biodiversité a voté un programme comprenant diverses actions à mener sur ces cours d'eau dans un objectif d'amélioration de leur qualité comprenant : des poses de clôtures, des plantations, des mises en place d'abreuvoirs et de passages à gué empierrés afin de limiter la détérioration de la qualité de l'eau et des milieux par le piétinement du bétail ; des interventions sur ouvrages dans un objectif de restaurer la continuité écologique ; des actions d'entretien sur les tronçons où la ripisylve y est en mauvais état ; la création de zones tampons aux sorties importantes de réseaux de drainage.

Pour ce programme, comme pour le précédent, 4 années de travaux et une année de réalisation des dossiers réglementaires sont également prévues. Pour mener à bien cette mission, le maître d'œuvre recruté est le bureau d'étude BEPG, il a été recruté en mai 2018. La réunion du premier comité de pilotage de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre s'est déroulée le 3 juillet 2018. Une phase de terrain s'en est suivie pour identifier les besoins en levés topographiques afin d'affiner les choix techniques et financiers. Cette phase de terrain a aussi été l'occasion de rencontrer certains élus ou/et riverains et d'identifier si des actions complémentaires



(de priorités d'ordre 2 ou 3) pouvaient être ajoutées au programme de travaux sans impacter l'enveloppe financière affectée. À la suite des levés topographiques de 2019, un second comité de pilotage en septembre 2019 afin de présenter l'avant-projet aux membres du comité de pilotage et aux communes concernées par ce programme. Malheureusement, certains secteurs sélectionnés pour les travaux n'ont pas trouvé un écho favorable. Il a donc été décidé de les supprimer et les remplacer des parts d'autre zone. Mais la crise de la Covid-19 aura une nouvelle fois mis un coup de frein au projet.

Pour l'année 2021, l'action est repartie, le chargé de mission GEMAPI s'est rendu sur le terrain reconnaître certaines zones et aménagements pouvant être ajoutés au projet. Cependant, le départ du chargé de mission de la CCOV fin octobre 2021 aura une nouvelle fois ralenti le projet.

## 5.3 Le cours d'eau de l'Aroffe

La CCOV a décidé de participer au diagnostic sur le bassin versant de l'Aroffe porté par la Communauté de Communes du Pays de Colombey-les-Belles et du Sud Toulinois. En effet le cours d'eau parcourt sur environ 20km le territoire de la CCOV. Dans ce cadre, les deux EPCI ont signé une convention de partenariat et de financement durant le second semestre 2021. Les premières études du site se dérouleront en 2022 à la suite du recrutement par la CCPCS d'un nouveau technicien rivières.

### 5.3.3 Étude d'aménagement Hydraulique et Environnementale du Bassin de la Meuse Amont (HEBMA)

Le territoire de la Meuse amont a été fortement touché par les inondations de janvier 2001, ce qui a engendré une mobilisation des élus locaux pour s'en protéger. En parallèle, le diagnostic écologique a montré que les cours d'eau ne sont pas en si bon état que ceux auxquels on pourrait s'attendre sur cette tête de bassin.

C'est donc pour répondre aux deux objectifs de réduction de la vulnérabilité aux crues et d'amélioration de l'état de nos rivières que la maîtrise d'œuvre du projet HEBMA a été lancée en 2010. Des années d'études et d'échanges avec les partenaires locaux et institutionnels ont permis de définir un programme constitué de : zones de sur stockage, décaissements, abaissements et suppression de seuils, reconnexion d'annexes hydrauliques, création de lits d'étiage, réduction de section et diversification d'écoulements.

Le projet HEBMA est inscrit au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Meuse (PAPI Meuse 2) labélisée par la Commission Mixte inondation (CMI), le 9 avril 2015. Ce PAPI Meuse représente la partie « inondation » du Plan Stratégique Meuse (PSM). La qualité du programme, son périmètre d'actions sur la globalité du bassin et la prise en compte des enjeux inondation et milieux aquatiques ont été salués par le Comité de Bassin Rhin-Meuse et par la CMI.

À la suite de l'évolution du cadre réglementaire avec la loi NOTRe, et à l'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI, un avenant au PAPI 2 Meuse a été préparé tout au long de l'année 2018 (avec 2 comités techniques en avril et décembre) afin de faire un bilan mi-parcours de la mise en œuvre du PAPI et de réajuster celui-ci en prenant en compte les évolutions techniques, financières et temporelles.

L'année 2020 a été marquée par la fin de l'instruction du dossier réglementaire déposé en octobre 2018. De nombreuses réunions ont eu lieu avec les services instructeurs de l'État afin d'obtenir les autorisations et réaliser les travaux. Une enquête publique s'est également

La commission d'enquête a émis un avis favorable pour chacune des demandes déposées à savoir :

- L'autorisation environnementale ;
- La Déclaration d'Intérêt Général (DIG), permettant d'investir des fonds publics sur des parcelles privées, dans le but de restaurer les cours d'eau (aménagements environnementaux) ;
- La Déclaration d'Utilité Publique (DUP), permettant, si aucun accord amiable n'est trouvé, le recours à l'expropriation afin de réaliser les ouvrages destinés à protéger les enjeux humains (aménagements hydrauliques et leurs mesures compensatoires) ;
- L'institution de Servitudes d'Utilité Publique (SUP), visant à garantir, à long terme, le volume de débordement des cours d'eau dans les parcelles agricoles, définies par modélisation et nécessaires à la protection des enjeux humains (zones de sur-inondation des aménagements hydrauliques).

En 2021, les arrêtés portant sur le DUP et le SUP ont été mis en place en tout début d'année. Durant l'année 2021, le chargé de mission de la CCOV a participé à de nombreuses réunions autour du projet HEBMA comme :

- Le COPIL EPAMA du 6 juillet récapitulant l'avancée du projet et les actions à venir ;
- Le conseil EPAMA du 11 octobre ;
- Le 19 octobre, c'est tenu le comité technique et financier ;
- La journée du 21 octobre organisé dans le cadre de l'action EPAMA ;
- Pour la préparation des travaux prévus en 2022 sur la commune de Moncel-sur-Vair, une réunion à la mairie de la commune s'était tenue le 7 septembre.

## 5.5 Appel à projets Trame Verte et Bleue

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la CCOV s'est associé avec Lorraine Association Nature (LOANA), association naturaliste basée à Champouigny (55) afin de répondre à un appel à projets sur la Trame Verte et Bleue.

À la suite des expertises de l'association, et du travail collaboratif avec le chargé de mission de la CCOV, il a été décidé de s'intéresser plus particulièrement à cinq espèces parapluies afin de préserver et protéger des milieux sensibles :

- Pie-grièche grise : La CCOV accueille une partie des effectifs nicheurs (n=10 couples) du dernier noyau de population du Grand Est ;
- Milan royal : 27 couples nicheurs, soit 10% de la population régionale connue ;
- Triton crêté : seulement trois stations connues sur la CCOV ;
- Couleuvre verte et jaune : Bastion pour l'espèce, l'espèce n'est présente qu'au sud de la Lorraine et elle constitue les noyaux de population la plus septentrionale en ce qui concerne son aire de répartition
- Cigogne noire : 1-2 couples potentiellement nicheurs sur le territoire de la CCOV sur les 60 couples estimés au niveau national (Halte migratoire importante identifiée sur la Saône, les pertes de la Meuse, le Mouzon et le Petit Bani).

L'ensemble de ces espèces font l'objet d'une attention particulière au niveau national étant donné leur rareté et leur patrimonialité.

**Les habitats et milieux naturels ciblés pour des actions de restauration sont :**

- Les Haies, vergers et prairies : orientés par présence Pie-grièche grise et Milan royal
- Les mares prairiales et cours d'eau : orientés par présence Cigogne noire et Triton crêté
- Les voies ferrées désaffectées et trames thermophiles : orientées par présence Couleuvre verte et jaune

**Pistes d'actions de restauration à conceptualiser et à définir par milieux naturels :**

- **Haies :**
  - o Création et restauration de linéaires de haies sur les territoires des espèces cibles (nombre de plants à définir en fonction des opportunités et de la cartographie de priorité a été établie)
  - o Conventonnement-Charte avec agriculteurs-propriétaires
- **Vergers-Prairies :**
  - o Création et restauration de vergers (nombre de plants de fruitiers défini en fonction des opportunités et de la cartographie de priorité qui a été établie)
  - o Conventonnement-Charte avec agriculteurs - Charte vermifuge (faisabilité de changer de produits phytosanitaires ou adaptation des périodes de traitements)
- **Mares prairiales :**
  - o Affiner les connaissances des mares accueillant le Triton crêté autour des noyaux de population identifiés (n= 20 mares) : Réalisation d'inventaires via prospections nocturnes et ADN environnementaux pour les quelques mares jugées très favorables à l'espèce au sein des noyaux sur lesquelles les prospections nocturnes printanières 2020 auront été négatives (n= 10 kits ADN e estimés)
    - o Conventions de gestion-restauration envisagée avec propriétaires-agriculteurs pour les mares accueillant encore l'espèce (accès, défrichage de la végétation aquatique, etc.)
    - o Création de mares pour améliorer la connectivité des stations de Triton crêté (à définir en fonction des opportunités et de la cartographie de priorité qui a été établie)
- **Cours d'eau :**
  - o Établir la cartographie liée au travail de caractérisation des cours d'eau vis-à-vis de la Cigogne noire via les actions PRA Cigogne noire déjà réalisées les années précédentes.
  - o Définir les obstacles liés aux déplacements du Chabot (principale espèce proie) via les actions PRA Cigogne noire déjà réalisées les années précédentes.
  - o Définir, avec la CCOV, une stratégie concernant la nature des travaux à engager visant à la restauration des cours d'eau et à la continuité écologique de ces derniers en fonction de l'utilisation des cours d'eau par la Cigogne noire et des obstacles identifiés et de leur plan de restauration Zones Humides en cours.
- **Voies ferrées et trame thermophile (Liffol-le-Petit/Neufchâteau)**
  - o Réaliser des prospections pédestres pour appréhender le degré de fermeture des voies ferrées désaffectées utilisées par la Couleuvre verte et jaune en vue de prioriser la réouverture de certains tronçons.

Le dossier a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse en septembre 2021. Le départ du chargé de mission n'a pas permis de suivre le dossier auquel il manquait des pièces justificatives. La reprise du dossier s'est donc réalisée en 2022.

## 5.6 Animations diverses

### 5.6.2. Réunions internes

Chaque année au moins une commission GEMAPI a lieu au sein de la CCOV. Le chargé de mission participe et présente les différents engagements pris ou à prendre ainsi que les différentes avancées des actions liées à cet item. En 2021, trois commissions GEMAPI se sont tenues : le 19 janvier, le 23 juin et le 13 septembre.

La réunion du 13 janvier aura été consacrée à :

- Présenter les actions prévues dans le projet Trame Verte et Bleue vue juste avant.
- Faire un point sur l'avancée du projet HEBMA
- Présenter le budget prévisionnel 2021

La réunion du 23 juin aura été consacrée à :

- À la mise en place du dispositif d'aides à l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale
- Refaire un point sur le projet Trame Verte et Bleue
- Présenter les adhésions au SATEMA
- Informer sur le projet HEBMA les programmes Rivières, la consultation du SDAGE et PGRI
- Présenter le diagnostic sur le bassin versant de l'Aroffe

La dernière commission de l'année aura été consacrée :

- Au suivi du projet Trame Verte et Bleue
- À l'étude de gouvernance du bassin versant Saulx/Ornain
- À la demande d'aides FNPF pour les travaux jeunesse et culture 2021
- Au suivi du PPRi du Mouzon

### 5.6.3 Rencontre avec les communes

Tout au long de l'année, les communes de la communauté de communes sollicitent avis et expertise auprès du chargé de mission GEMAPI de la CCOV.

Pour l'année 2021, de nombreuses rencontres ont eu lieu.

- Le 12 juillet avec la commune de Liffol-le-Grand pour évoquer l'entretien des cours d'eau de la commune.
- Le 15 juillet sur la commune de Landaville pour parler des problèmes d'inondation.
- Le 9 septembre avec la commune de Pargny-sous-Mureau pour expliquer comment renaturer efficacement le cours d'eau de la commune
- Le 16 juillet avec les communes de Neufchâteau et de Pompierre afin de faire le suivi des crues.

## 5.6.4 Le cours d'eau de l'Abreuvoir

Depuis plusieurs années maintenant une association locale « Action rivière Nature » s'occupe de la restauration et de la préservation du cours d'eau de l'Abreuvoir (affluent de la Meuse) sur la commune de Neufchâteau. La CCOV reste néanmoins toujours au fait de ce qu'il s'y déroule et chaque année au moins une visite et arrangé afin de voir les différent aménagement ou vocation de l'association sur la zone. En octobre 2021 le chargé de mission e la CCOV a assisté à l'assemblée générale de l'association.

## 5.6.5 Journée d'animation

Le 5 juillet s'est déroulé un atelier basé sur la ressource en Eau.

### 4 ateliers étaient présentés :

- La consommation domestique et industrielle
- L'agriculture
- La biodiversité et milieu naturel
- Les perspectives et défis futurs

Plusieurs grandes questions étaient posées au sein de chaque atelier. Les participants, en fonction de leur attente, faisaient des propositions afin de répondre aux différentes questions.

Le vendredi 25 novembre, c'est déroulé une journée d'animation, pour aller à la rencontre des cours d'eau du bassin versant de la Meuse. Cette journée aura été l'occasion de faire un point sur les différentes modalités de l'entretien et de la restauration des cours d'eau. Cette journée se sera déroulé avec la présence de l'Office Française de la Biodiversité.

Le programme de la journée a été ponctué de visites sur le territoire de la CCOV. Sur le pont de Pargny-sous-Mureau afin de discuter de la continuité écologique et des différences entre les fossés et les cours d'eau. Sur la commune de Midrevaux sur la Saône pour discuter des enjeux piscicoles, des problématiques de piétinement et d'abreuvoir, ainsi que la diversification des écoulements.

A suivi la commune de Coussey, afin d'évoquer l'importance et la fragilité des zones humides et des annexes hydrauliques.

Dans l'après-midi, les communes de Greux, Moncel-sur-Vair et Landaville ont été visitées. Greux, afin d'évoquer les cours d'eau qui traverse les zones urbaines, Moncel-sur-Vair pour évoquer l'importance des ripisylves et leurs entretiens et enfin Landaville pour discuter de la gestion des atterrissements et du lit d'étiage.

## 5.7 Natura 2000, un réseau européen de protection des habitats et des espèces

### 5.7.1 Contexte administratif et gouvernance

Le site Natura 2000 « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » se situe dans le nord-ouest du département des Vosges. Il recouvre 340 hectares sur le fond de la vallée du Mouzon et ses coteaux boisés, ainsi qu'un petit tronçon de son affluent, l'Anger, à proximité de la ville de Neufchâteau.

Le site a été inscrit au réseau Natura 2000 par arrêté ministériel du 27 mai 2009. Le Document d'Objectifs du site a été rédigé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN Lorraine) et validé en 2003, puis révisé en 2011.

Jusqu'en juin 2014, la maîtrise d'ouvrage de ce site était assurée par le CEN Lorraine. La maîtrise d'ouvrage a ensuite été reprise par la Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau (CCBN). Après fusion de la Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau, avec celle du Pays de Châtenois et la commune d'Aroffe, la maîtrise d'ouvrage a été transférée à la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien au 1er janvier 2017.

Le site Natura 2000 « Vallée de la Saône » se situe aussi dans le nord-ouest des Vosges et est intégralement intégré sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien. Le site est inscrit au réseau Natura 2000 par arrêté ministériel en date du 13 avril 2007. En 2020 il a été décidé d'augmenter la surface du site. En 2021, la rédaction du DOCOB a été confiée au CENL et fin 2021, le DOCOB de la Vallée de la Saône a été livré. Ce dernier sera validé lors d'un COPIL en 2022.

Jusqu'en 2014, le site de « la Vallée de la Saône » était sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Pargny-sous-Mureau. La maîtrise d'ouvrage a été transmise à la Communauté de Communes en même temps que celle du site « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger ».

Monsieur Claude FAUVET, Vice-Président de la CCBN, était le Président du Comité de Pilotage de ces deux sites Natura 2000 jusqu'à septembre 2016. À la suite de sa démission, la présidence du COPIL est revenue à l'État dans l'attente de l'élection d'un nouveau président. Aucun Comité de Pilotage n'a été organisé depuis 2016. Seuls les arrêtés de composition des 2 COPIL ont pu être remis à jour en 2019.

Un COPIL restreint aux élus a été réalisé le 22 avril 2021 afin d'élire les présidents respectifs de chacun des sites.

#### Les présidents élus sont :

- M. François FAUCHART pour le site FR4100191 « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » ;
- M. Yvon HUMBLOT pour le site FR4100230 « la Vallée de la Saône ».

## 5.7.2 Dispositions partenariales

Deux conventions tripartites entre la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et la DREAL Grand Est ont été signées en mai 2017, soit une convention par site Natura 2000 dont la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien est actuellement maître d'ouvrage.

La convention pour le site « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » a pour objectif de déterminer le rôle de chaque partenaire dans le cadre de l'animation du site. Celle pour le site « Vallée de la Saônelle » a le même objectif, mais en précisant les rôles de chaque intervenant dans l'action d'extension du périmètre.

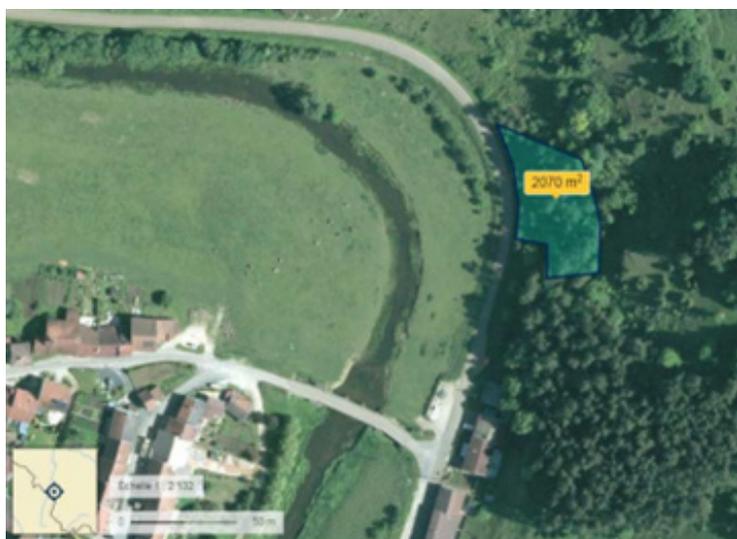
## 5.7.3 L'animation

Depuis le 1er mai 2017, un animateur est à mi-temps sur la thématique Natura 2000 à la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien. Les sites Natura 2000 concernant pour partie des milieux aquatiques (zones humides et vallées), la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a été demandée pour le financement de ce poste à mi-temps. En janvier 2022, un nouvel animateur a été recruté afin de combler le départ du précédent animateur, Monsieur BAILLE Rémi, le 1er novembre 2021.

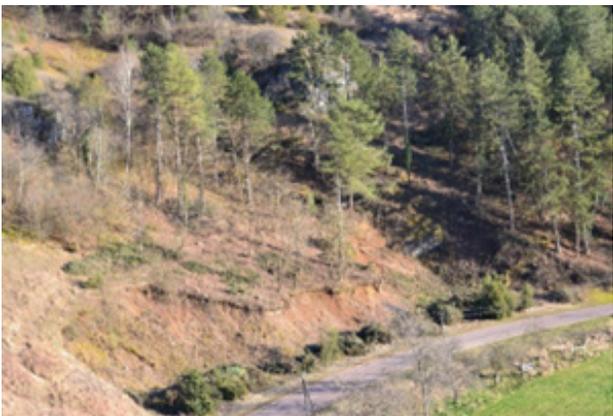
## 5.7.4 Animation du Documents d'objectifs

### Abatage de pins noirs

Au printemps 2019, la commune de Circourt-sur-Mouzon a sollicité l'animateur Natura 2000



afin de lui fait part de son souhait d'abattre des Pins noirs d'Autriche et Pins sylvestres au bas de pente de la pelouse calcaire afin de pouvoir créer une aire de pique-nique sur un replat entre la route départementale et une ancienne sablière. Un des autres objectifs de la commune est d'ordre paysager puisqu'il s'agit de réaliser quelques coupes sélectives de Pins afin de retrouver la vue de la roche de midi depuis le village.



Après consultation du CENL, gestionnaire du site, ces coupes ont été déclarées compatibles avec le plan de gestion du site. Après consultation de la DDT88, ces travaux n'ont pas été soumis à une évaluation des incidences puisqu'ils portent sur une surface inférieure à 0.5 ha et sur une parcelle qui est dans le périmètre de réglementation des boisements. A ce titre, le défrichage y est libre.

Un marquage des pins à abattre a été réalisé le 22 octobre 2019 en présence de la commune, du CENL et de l'animateur Natura 2000. Des entrepreneurs forestiers ont été contactés afin d'obtenir un devis. Malheureusement aucun n'a donné suite.

D'autres solutions ont alors été envisagées, dont un partenariat avec le lycée agricole et forestier de Mirecourt. C'est ainsi que le 22 novembre 2021 s'est tenu le début du chantier avec la classe des 1ères Bac Pro Gestion Forestière. Après une semaine de chantier : une soixantaine d'arbres de diamètre 20 à 60 cm ont été abattus. Certains arbres sénescents ont été marqués pour être conservés. Les Genévriers à

proximité de la route seront laissés sur pied.

Ce chantier a notamment nécessité l'intervention des services du Département des Vosges pour réaliser une déviation routière.

## Sites à Chiroptères

Le 22 février 2021, une réunion a eu lieu autour du site du Fort de Boulémont pour faire le point annuel prévu par la convention entre l'Association des Amis du Fort de Boulémont (AAFB), la Maison de la Culture et des Loisirs de Neufchâteau (MCL), le Conservatoire des Espaces naturels de Lorraine (CENL) et la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV). Cette rencontre, qui n'avait pu se tenir l'année passée pour cause de pandémie, a permis de faire un tour



d'horizon des bilans et projets de chacun des signataires de la convention. L'AAFB nous a fait part de l'abandon de ses projets initiaux de travaux dans la partie de l'ancienne infirmerie (volonté initiale de créer des bureaux pour les entretiens individuels des bénéficiaires du chantier d'insertion de l'association) puisque le CENL et la DREAL avaient indiqué la présence hivernale récurrente de différentes espèces de chiroptères dans cette partie de l'ancien ouvrage militaire.

Le CENL et l'animateur Natura 2000 de la CCOV ont émis la proposition de pouvoir mettre en place de nombreux nichoirs dans différentes parties du Fort de Boulémont. En effet, la première génération de nichoirs en bois installés en site sous terrain (caponnière C) n'a pas tenu dans la durée en raison des conditions d'humidité et de pourrissement du bois et certains travaux du passé ont réduit le potentiel de gîte (rejointoiement) ainsi que des éboulements localement (double caponnière).

Ainsi des nichoirs de différents matériaux pourraient être installés, dans différents endroits du fort, pour l'accueil effectif de chauves-souris notamment en hivernage, mais également des nichoirs à vocation démonstrative dans la partie du fort où se tient l'exposition de la CPEPESC sur les chauves-souris qui est aussi la fin du parcours du fort aux énigmes (parcours ludiques d'énigmes qu'anime l'AAFB). Une rencontre sur place, avec toutes les parties prenantes de la convention a été programmée par l'animateur au mois de mai 2021 afin de convenir des besoins, des emplacements et des modalités à étudier pour déposer un contrat Natura 2000 pour ce site.



Le 22 février 2021 a également eu lieu une autre rencontre autour des sites à chiroptères, mais à Midrevaux cette fois en présence de la commune et de l'ONF. En effet, la convention liant la commune de Midrevaux et le CENL quant à la gestion conservatoire du tunnel de Midrevaux (ancien tunnel ferroviaire forestier de plus de 700 m de long et site d'importance pour l'hivernage des chiroptères) était arrivée à échéance.

L'objectif de cette rencontre était de renouveler la convention, mais en l'étendant aux sites à chiroptères concernés par l'extension de périmètre du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône, c'est-à-dire les parcelles forestières contiguës au tunnel (comme territoire de chasse, et garantie de

## 5.7.5 Evaluation des Incidences

Aucune étude d'incidence n'a eu lieu durant cette période.

## 5.7.6 Suivi scientifiques

Le suivi des nurseries a été effectué sur plusieurs jours par l'animateur Natura 2000 et bénévole CPEPESC parfois accompagné d'un agent de l'OFB. Ces comptages ont été effectués en début d'année 2021 et au moins de juillet 2021.

Le site de Gendreville a été inventorié le 5 juillet. Le comptage à l'envol de l'ancien tribunal de Neufchâteau a été effectué le 19 juillet 2021. Le suivi de la maison forestière de Vouxeu a eu lieu le 8 juillet 2021 tout comme le suivi de l'église de Circourt-sur-Mouzon. Enfin, ceux des églises de Certilleux et Tilleux se sont déroulés le 20 juillet 2021. Les suivis des ponts de la Vallée de la Saône (Villouxel, Pargny et Coussey) et de la maison forestière de Midrevaux ont eu lieu le 8 juillet 2021. Les suivis de la Basilique de Domrémy et de l'école de Mont les Neufchâteau se sont déroulés le 9 juillet 2021. Le suivi des sites du jardin du Château de Boulémont à Frebécourt a eu lieu le 20 juillet 2021.

Au-delà du suivi des effectifs des colonies dans le temps, ces passages annuels sur sites permettent d'échanger avec les propriétaires, élus, ou gestionnaires des bâtis, afin de faire le point sur des prévisions de travaux éventuels, des nettoyages de guano à prévoir et de sensibiliser à la protection des habitats et espèces (et parfois de découvrir de nouveaux gîtes ou colonies).

Pour l'hiver 2020/2021, les suivis des gîtes à

chauve-souris ont été effectués les 16 février 2021 et 22 février 2021. Ces suivis ont été réalisés par les agents de l'OFB et l'animateur Natura 2000 du site (et bénévole de la CPEPESC Lorraine). Lors de ce comptage, la maison forestière de Malavoye et le Fort de Boulémont ont été prospectés ainsi que d'autres sites de la Vallée de la Saône qui font partie du périmètre d'extension du site de la Vallée de la Saône (Tunnel et Maison forestière de Midrevaux).

### 5.7.7 Animations scolaires

Début 2021, l'animateur NATURA 2000 a pris attache avec les deux classes de l'école de Pompierre (25 élèves, de la maternelle au CM2) afin de programmer une sortie à la découverte de la pelouse calcaire de Circourt-sur-Mouzon. Ce site emblématique du réseau NATURA 2000 pour la vallée du Mouzon ayant fait l'objet d'un renouvellement de ses panneaux et de son sentier d'interprétation est un des sites phares à valoriser.

Malheureusement à la suite des multiples confinement et restriction sanitaire dû à la pandémie du Covid-19, la plupart des différents projets d'animations n'ont pas pu être mené à bien avec les élèves.

### 5.7.8 Communication auprès du grand public

Côté sensibilisation du grand public, les différentes animations envisagées ont été fortement contraintes en raison des restrictions sanitaires dues à la Covid-19.

Les quelques animations grand public maintenues par des organismes comme le CENL ont été relayée par l'animateur sur les médias de la CCOV (site internet et Facebook) ainsi qu'à l'Office de Tourisme de l'Ouest des Vosges.

### 5.7.9 Vie du réseau Natura 2000

La structure animatrice des sites Natura 2000 FR4100191 et FR4100230 a participé à la quasi-totalité des ateliers proposés en visioconférences ou en présentielles organisé par la DREAL Grand Est sur les sites Natura 2000.

### 5.7.10 Formations

Aucune formation spécifique n'a été réalisée en 2021 en rapport au site Natura 2000.

## 5.7.11 Spécificité sur le site « Vallée de la Saône » La procédure d'extension du périmètre et son DOCOB

### 1. La procédure d'extension du périmètre

En 2014, la Communauté de Communes a été rappelée à l'ordre par la Commission Européenne, car aucun DOCOB n'avait encore été rédigé sur le site Natura 2000 « Vallée de la Saône ».

Ainsi en 2014, la procédure de rédaction du DOCOB avait été initiée. Cependant, rapidement, la collectivité s'est aperçue que les zones cartographiées comme protégées ne correspondaient pas aux zones d'intérêt environnemental sur le terrain. Une procédure de modification de périmètre a donc dû être engagée et il a été décidé de profiter de cette procédure pour étendre le périmètre de protection du site « Vallée de la Saône » aux habitats et espèces de la directive habitats faune flore connue et à inventorier sur ce territoire.

Pour cela, le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine a effectué sur l'année 2015 des inventaires de la faune et de la flore au sein de la vallée de la Saône, mais aussi dans la vallée de la Meuse de Frebécourt à Maxey-sur-Meuse.

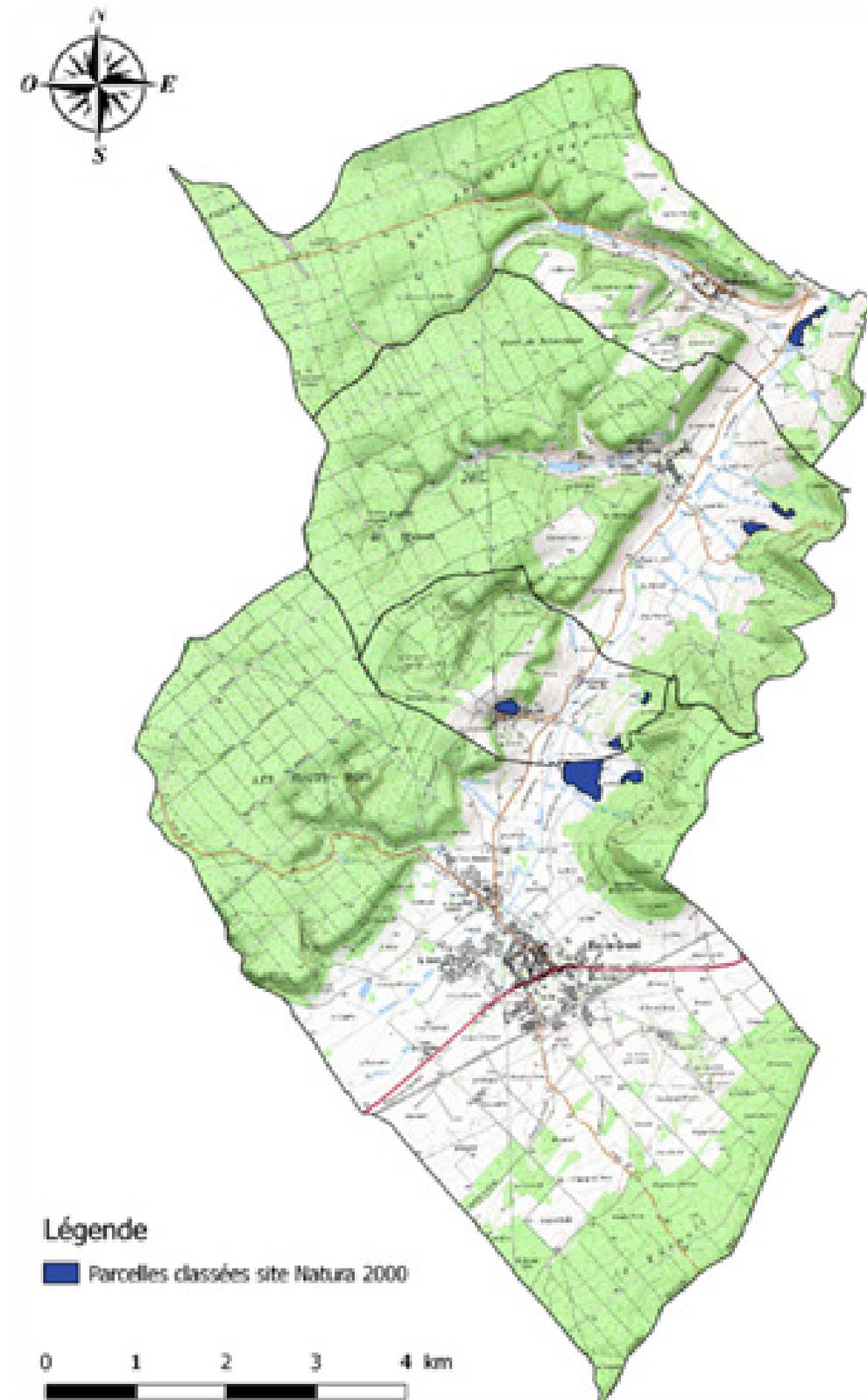
Les années 2016 et 2017 ont été des années de concertations locales. Suite à cela, un périmètre a été défini. Celui-ci a été transmis à la DDT en fin de l'année 2017, ce qui a permis, en janvier 2018, le lancement d'une consultation auprès des 11 communes concernées par le nouveau périmètre (Liffol-le-Grand, Villouxel, Pargny-sous-Mureau, Midrevaux, Mont-lès-Neufchâteau, Sionne, Frebécourt, Coussey, Domrémy-la-Pucelle, Greux et Maxey-sur-Meuse). Les communes, ainsi que la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, avaient jusqu'au 5 mars 2018 pour envoyer leur avis sur ce projet. Sans retour particulier, il a été considéré que les communes étaient en accord avec ce projet d'extension de périmètre.

Le Préfet du Département des Vosges a depuis validé ce nouveau périmètre et l'a envoyé au Ministère. Le périmètre est considéré comme SIC lorsque le Ministère transfère le périmètre au Conseil Européen, ce qui est le cas depuis le 30 septembre 2018, validé et publié dans le journal officiel européen le 28 novembre 2019.

# 02

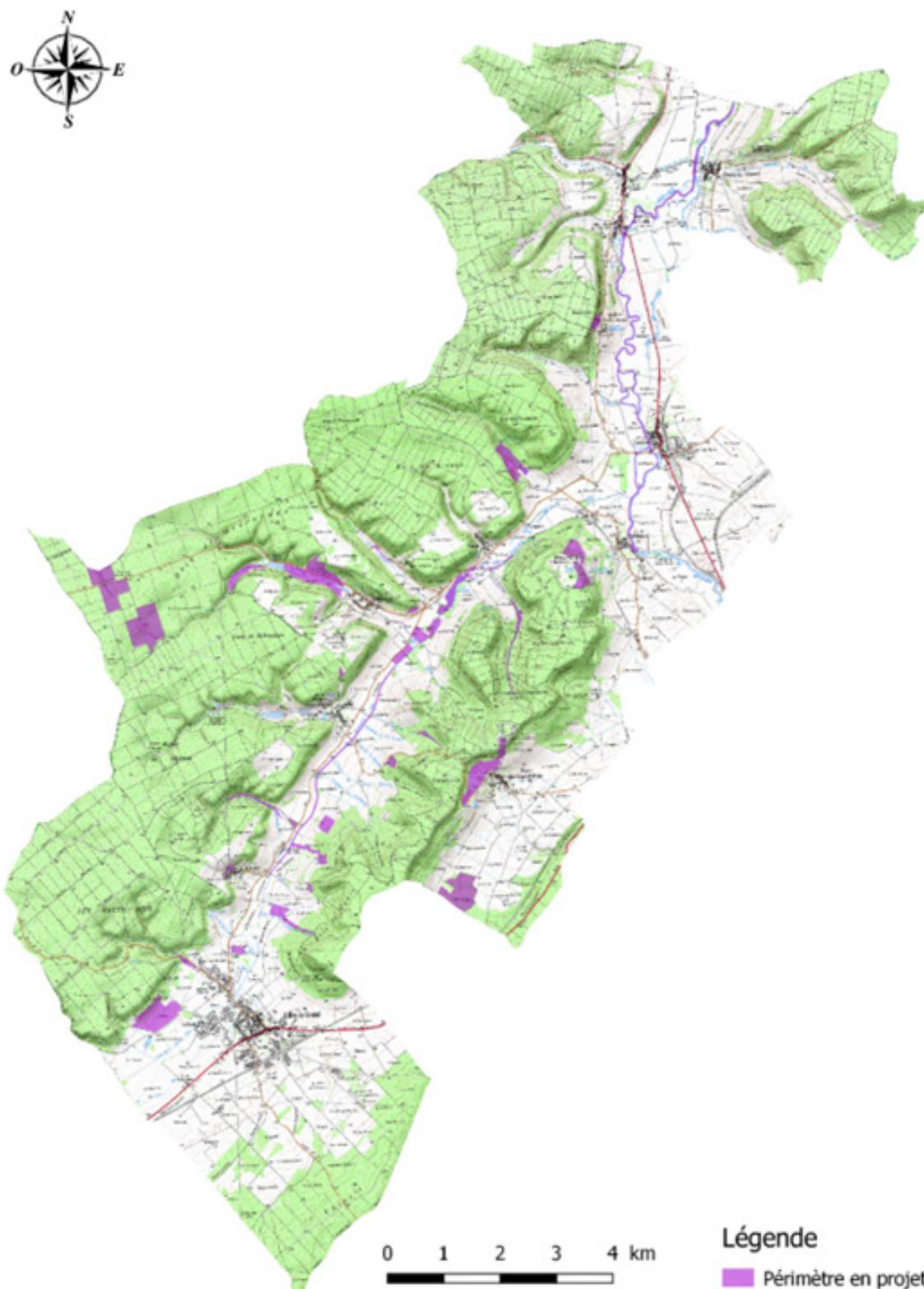
Le développement du  
TERRITOIRE ET  
L'ENVIRONNEMENT

## 2. Carte d'identité du périmètre projet final



Le périmètre actuellement en vigueur s'étend sur 29ha et 4 communes : Liffol-le-Grand, Villouxel, Pargny-sous-Mureau et Midrevaux. Ce périmètre inclut 6 habitats et 2 espèces de la Directive Habitats, Faune, Flore.

Le nouveau périmètre s'étend maintenant sur environ 355ha. Elle concerne désormais 11 communes. Les 4 communes historiques auxquelles s'ajouteront les communes de Sionne, Mont-lès-Neufchâteau, Frebécourt, Coussey, Domrémy-la-Pucelle, Greux et Maxey-sur-Meuse. Ce nouveau périmètre est aussi l'occasion d'introduire de nouveaux habitats et de nouvelles espèces de la Directive Habitats, Faune, Flore. Ce sont ainsi 8 habitats et 17 espèces de la DHFF qui sont inclus dans le nouveau périmètre.



### 3. Rencontres et échanges avec les acteurs du territoire

L'animateur Natura 2000 et l'association LOANA ont beaucoup échangé en 2021 afin de pouvoir déposer un dossier de candidature à l'AAP TVB pour 2022. Les échanges ont porté sur de la recherche parcellaire, les opportunités à saisir sur les parcelles communales, des échanges avec l'OFB sur des portées à connaissance des propriétaires de la présence de l'espèce au sein de leurs mares, l'étude des servitudes publiques et des arrêtés préfectoraux de protection de périmètre de forages et sources en lien avec l'ARS (cas de Liffol le Grand notamment où l'ARS demande le passage d'un hydrogéologue agréé afin d'étudier la

faisabilité de restaurer et créer de nouvelles mares et permettre de déroger à l'arrêté préfectoral de protection de captage qui en interdit la création).

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet de création d'une voie verte entre Neufchâteau et Coussey, la CCOV à lancer en avril 2020 une consultation pour une étude environnementale sur ce tracé reconnu trame thermophile dans le SRCE. L'animateur NATURA 2000 a épaulé ses collègues dans le suivi de cette étude en 2021 du fait de l'existence des 2 sites NATURA 2000 aux abords ainsi que les EIN éventuelles.

### 4. Rédaction du DOCOB

La rédaction du Document d'Objectifs s'est faite parallèlement à la modification du périmètre du site Natura 2000. Le Document d'Objectifs reprend les axes des différents plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles et sites protégés par le CEN Lorraine.

À la suite de difficultés rencontrées par l'animateur pour finaliser le DOCOB, une rencontre en DDT des Vosges a eu lieu le 21 octobre 2020 afin d'étudier l'externalisation de cette mission au CENL, déjà gestionnaire de nombreux sites en Vallée de la Saône. Un devis a été établi en janvier 2021 par le CENL et la commande a été passée en mars 2021. Cette prestation a fait l'objet d'un avenant à la convention d'animation entre la CCOV et la DDT88.

La rédaction du DOCOB a donc été transférée au CENL, ce dernier a rempli sa commande et a livré en novembre 2021 le DOCOB finalisé de « la Vallée de la Saône ».

La validation du DOCOB par le comité de pilotage est prévue pour 2022.

# 03

CHAPITRE 3 :  
**UNE COMMUNAUTE AU SERVICE  
DE SES HABITANTS**

## 1 - LA PETITE ENFANCE ET LES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

Le service scolaire, périscolaire et petite-enfance de la CCOV met en place des actions facilitant le développement et l'intégration des enfants de 0 à 12 ans.

Il organise des activités de proximité qui favorisent l'éveil et l'épanouissement des enfants et contribuent à leur éducation, tout en offrant aux parents un large choix de mode de garde sur le territoire, pour répondre au mieux aux besoins des familles.

### Structures gérées par la CCOV :

Petite enfance	Multi-accueil « la souris verte » A Soulosse-sous-st-Elophé	Agrément : 12 places d'accueil
	Relais assistantes maternelles	159 Assistants maternels sur le territoire de la CCOV
Scolaire et périscolaire	Groupe scolaire des 4 vents A Martigny-les-Gerbonvaux	81 enfants scolarisés à la rentrée 2021-2022

### Structures soutenues par la CCOV :

Petite enfance	Multi-accueil « les charmillles » à Neufchâteau	Géré par le centre social	Agrément : 25 places d'accueil
	Multi-accueil « Bisous câlins » à Liffol-le-grand	Géré par l'association Familles Rurales	Agrément : 25 places d'accueil
	Micro-crèche « Coucou hibou » à Châtenois	Géré par l'association Coucou-hibou	Agrément : 10 places d'accueil

## SCOLAIRE :

### Groupe scolaire des 4 vents – Martigny-les-Gerbonvaux :

La CCOV assure le lien avec les enseignants, ainsi qu'avec l'éducation nationale, et a pour principales missions le suivi des effectifs, des inscriptions scolaires, des demandes de dérogations scolaires, le suivi des commandes de fournitures et la logistique du groupe scolaire des 4 vents.

Effectifs scolaires : (au 1 <sup>er</sup> septembre)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	108	103	95	91	89	83	81	77	81
Nb de Classes :	5 classes			4 classes					

# 03

Une communauté AU  
SERVICE DE SES HABITANTS

## PERISCOLAIRE :

Le service a en charge la mise en œuvre des activités de loisirs périscolaires du groupe scolaire des 4 vents, à travers l'organisation de l'accueil périscolaire.

### Accueil Périscolaire :

- le matin dès 7h15,
- pendant la pause méridienne,
- le soir jusqu'à 18h30.

Ces temps périscolaires sont déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations (DDCSPP).

Ces services sont payants. Une tarification dégressive en fonction du quotient familial et les modalités d'inscriptions permettent une souplesse appréciée par les parents.

### Organisation des temps scolaires et périscolaires :

Organisation des temps scolaires et périscolaires :

<b>Lundi</b>	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
<b>Mardi</b>	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
<b>Jeudi</b>	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30
<b>Vendr</b>	Accueil périscolaire 7h15 - 8h30	classe 8h30 - 12h00	Pause méridienne + Accueil périscolaire 12h00 - 13h45	classe 13h45 - 16h15	Accueil périscolaire 16h15 - 18h30

Quelques chiffres pour 2021 :		2020	2019	2018	2017
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du matin :	<b>1086</b>	826	1113	1241	977
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du midi :	<b>6615</b>	5001	6296	6394	6295
Nombre d'heures de garde pour l'accueil périscolaire du soir :	<b>2549</b>	1306	1445	1779	1297

## LES FAITS MARQUANTS EN 2021:

- Forte augmentation de la fréquentation, notamment lors de l'accueil du soir.
- Adaptation des horaires de la garderie en accueillant les enfants dès 7h15 (sur demande).

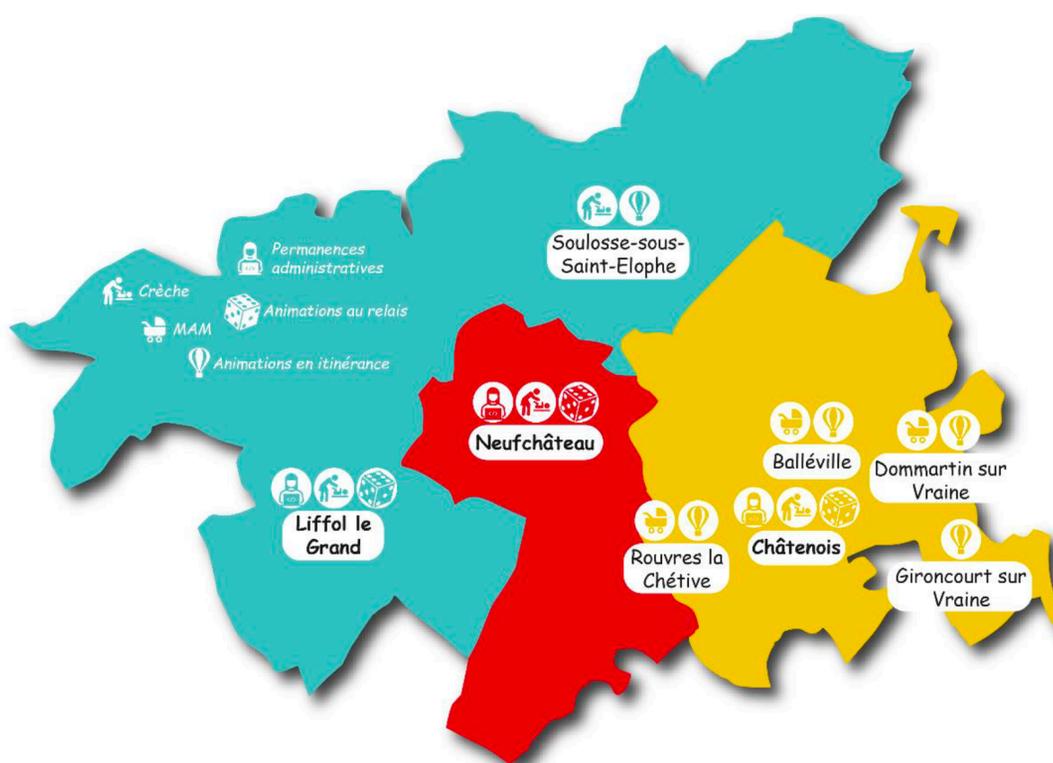


# 03

Une communauté AU  
SERVICE DE SES HABITANTS

## PETITE ENFANCE :

La CCOV compte 1 RPE itinérant (Relais Petite Enfance), 4 EAJE (Etablissements d'accueil du jeune enfant) et depuis 2021 un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) sur son territoire. Le Multi-accueil « la souris verte » est le seul des 4 EAJE à être géré directement par la communauté de communes. Les 3 autres EAJE (le Multi-accueil « les charmilles », le Multi-accueil « bisous-câlins » et la micro-crèche « coucou-hibou ») sont gérés par des associations et soutenus financièrement par la CCOV.



### Données de référence

(source : IMAJE 2020)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans	581
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	589
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité	301
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	390

## LE MULTI-ACCUEIL « LA SOURIS VERTE » :

Le multi-accueil « La Souris Verte » est une structure ouverte depuis janvier 2008. Ce lieu, destiné à la prise en charge et à l'éveil des tous petits, a une capacité de 12 places. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Les principales missions de cette structure sont :

- L'accueil de l'enfant dans un milieu sain et sécurisant en répondant au mieux aux besoins de l'enfance et de sa famille ;
- Le soutien à la parentalité ;
- L'accompagnement de l'enfant vers son autonomie et sa socialisation, tout en veillant à son bon développement psychomoteur.



Quelques chiffres pour 2021 :		2020	2019	2018	2017
Nombre de jours d'ouverture annuelle	<b>219</b>	231	232	232	233
Nombre d'heures de présence enfants	<b>19638 h</b>	17718 h	21926 h	22421 h	22196 h
Taux d'occupation	<b>76,64 %</b>	68 %	80.09 %	83,49 %	83 %

## LES FAITS MARQUANTS EN 2021 :

- Année marquée de nouveau par la crise sanitaire. Les Etablissements d'accueil du jeune enfant ont dû fermer leurs portes du 05 au 26 avril 2021. Contrairement à la fermeture de 2020, la souris verte n'a quasiment pas reçu de demande d'accueil d'urgence (2 enfants pendant 2 jours uniquement).



## Le RPE

Le Relais Petite Enfance constitue un lieu d'informations et de ressources au service des familles et des assistants maternels. Il est agréé et en partie financé par la CAF. Il fonctionne du lundi au vendredi, et permet :

- d'écouter, d'informer et d'accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins ;
- de créer un lieu de rencontre, de partage, d'animation, d'expression et de médiation entre adultes et enfants à travers des matinées d'activités ;
- de faciliter la socialisation des enfants ;
- de professionnaliser et de valoriser le métier d'assistant maternel ;
- de favoriser l'accès à une information actualisée sur les droits et les devoirs respectifs d'employeurs et salariés ;
- et d'offrir un soutien dans l'accomplissement des démarches administratives (contrat de travail, ...)

## LES FAITS MARQUANTS 2021 :

- Le RPE de la CCOV bénéficie de 3 points d'accueil pour l'accompagnement administratif et les animations à Neufchâteau, Châtenois et Liffol le Grand ; ainsi que 6 lieux d'itinérance. Pour donner suite à un besoin et à une demande des assistantes maternelles exerçant en MAM sur la commune de Balléville, un nouveau lieu d'animation a été ouvert, ce qui a permis de réajuster l'offre de service concernant l'itinérance.
- En 2021 le RAM est devenu le RPE, une nouvelle communication a accompagné ce changement d'identité.
- Formation des assistantes maternelles et mise en place de formations continues pour les assistants maternels.
- Durant la période de Covid en 2021, le RPE a toujours été en activité. Les permanences administratives ont été maintenues. Néanmoins, nous avons dû adapter l'organisation du service, notamment pour les ateliers d'éveil. Ainsi, de janvier à mars les animations se sont effectuées uniquement sur les points fixes (Neufchâteau, Châtenois et Liffol-le-Grand) afin de suivre les préconisations sanitaires. En avril, du fait des restrictions gouvernementales, le RPE n'a pas proposé d'animations. De mai à juillet les animations se sont faites uniquement sur Châtenois, Liffol-le-Grand, Neufchâteau et Soulosse. A partir de septembre l'itinérance a pu reprendre.
- Le Covid a bouleversé les actions partenariales du fait de l'interdiction de mélanger les groupes d'enfants. Néanmoins certaines actions ont pu se maintenir : « l'éveil musical » en partenariat avec l'école de musique de Neufchâteau et « les bébés lecteurs » en partenariat avec les bibliothèques du territoire.
- Le RPE participe aux commissions d'attributions de places au Multi-accueil les Charmilles à Neufchâteau et depuis cette année à la Micro-crèche Coucou Hibou.
- Le RPE est également impliqué au sein du réseau parentalité « Atouts Parents » et participe à l'élaboration de projets qui œuvrent pour l'accompagnement à la parentalité.
- Le RPE a mis en place un projet avec Pôle Emploi afin de travailler la problématique de baisse des assistantes maternelles sur le territoire. Trois réunions d'informations ont été proposées sur les communes de Neufchâteau, Châtenois et Harmonville

## QUELQUES CHIFFRES CLES 2021:

Données de référence 2021		2020	2019	2018	2017
Nombre d'assistants maternels agréés en 2021 sur le territoire de la CCOV	<b>159</b>	170	175	191	199
Nombre d'assistants maternels actifs au moins 1 mois dans l'année	<b>148</b>	157	157	154	179
Nombre de MAM (Maison d'Assistants maternels) sur le territoire	<b>4</b>	3	3	2	2
Nombre enfants gardés par un assistant maternel	<b>390</b>	408	393	347	345

Typologie des demandes d'accueil des familles ayant contacté le RPE			
Nombre de demandes d'accueil en fonction de leur nature		Spécificité de la demande d'accueil	
Nombre de demandes en accueil collectif	<b>6</b>	Nombre de demandes en horaires atypiques	<b>11</b>
Nombre de demandes en accueil auprès d'un assistant maternel	<b>106</b>	Nombre de demandes d'accueil en urgence	<b>12</b>
Nombre de demandes d'accueil en garde d'enfants à domicile	<b>7</b>	Nombre de demandes pour des enfants en situation de handicap	<b>0</b>
		<b>Nombre de demandes d'accueil en périscolaire</b>	<b>20</b>

Détail de la fréquentation du RPE par les Assistants Maternels 2021		2020	2019	2018	2017
Nombre d'assistants maternels différents ayant fréquenté le Rpe	<b>103</b>	129	103	113	135
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil	<b>37</b>	31	50	42	40
Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux temps collectifs réservés aux professionnels	<b>0</b>	15	23	12	31
Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'un entretien physique individuel	<b>39</b>	49	58	52	73
Détail de la fréquentation du RAM par les familles 2021		2020	2019	2018	2017
Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information individuelle	<b>245</b>	366	265	322	254

DETAIL DES MOTIFS PRINCIPAUX DE CONTACT	Accueil en permanence ou sur rendez-vous	
	Assistant Maternel	Parents
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil		<b>149</b>
Information sur le statut (droit du travail, contrat, ...)	<b>219</b>	<b>358</b>
Informations éducatives, soutien professionnel, accompagnement à la parentalité	<b>62</b>	<b>53</b>
Autres (fonctionnement du RAM, impôts, pajemploi, ...)	<b>236</b>	<b>139</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1216</b>	

ACTIONS	Lieux communes	Nbr de séances	Nbr d'assistants maternels participant	Nbr total d'enfants participant	Nbr de parents participant	Partenariat
Ateliers d'éveil	Châtenois, Balléville, Gironcourt sur Vraie, Liffol-Le-Grand, Neufchâteau, Rouvres la Chétive, Soulosse /s St Elophe,	158	158	846	54	
Animations ou activités avec une autre structure du territoire	Châtenois, Liffol-Le-Grand, Neufchâteau, Soulosse /s St Elophe,	38	85	228	17	Bibliothèque Ecole de musique
Fêtes et évènements	Châtenois Neufchâteau Liffol Rouvres la Chétive	4	18	42	5	Réseau Parentalité, Micro-crèche, EHPAD
Total		200	261	1116	76	

### Le LAEP « A petits pas » :

Le LAEP accueille des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (à l'exception des assistantes maternelles et des gardes à domicile). Les locaux de LAEP sont les salles du Relais Petite Enfance de la CCOV. La structure est accessible de manière gratuite et sans inscription tous les mardis après-midi de 14h à 16h (fermeture en août et une semaine à Noël). Les accueillants sont toujours au nombre de deux et toujours composés dans la mesure du possible, d'un binôme personnel de la MSVS (5 personnes) et personnel de la Communauté de Communes (4 personnes).

Les objectifs du LAEP sont de soutenir la parentalité en accompagnant :

- Les relations parents/enfants,
- Les compétences parentales,
- Les rencontres entre adultes et les échanges sociaux afin de rompre l'isolement des familles.

Mais aussi, de favoriser :

- L'autonomie de l'enfant tout en respectant son rythme, que ce soit dans ses déplacements, ses choix d'activités, dans l'expression de ses émotions.
- La socialisation de l'enfant à travers ses interactions avec ses pairs.

### LES FAITS MARQUANTS EN 2021 :

- Malgré la crise sanitaire et les restrictions sanitaires 2021, le LAEP a pu maintenir ses activités ouvertes afin de répondre aux besoins des familles et de soutenir la parentalité dans cette période difficile pour les familles.
- Le LAEP est également impliqué dans le réseau parentalité « Atouts Parents » et participe à l'élaboration de projets qui œuvrent pour l'accompagnement à la parentalité.

# 03

Une communauté AU  
SERVICE DE SES HABITANTS

Données de référence 2021				
Nombre d'enfants différents				
0 – 1 an	1 – 2 ans	2 – 3 ans	3 – 4 ans	4 – 6 ans
4	5	5	1	5
Nombre d'adultes accompagnants différents				
Mère	Père	Couple parental	Autre lien famille	Autre
10		5		

Quelques chiffres	2021
Nombre d'heures annuelles ouverture public	88
Nombre d'heures annuelles d'organisation et de formation	50
Nombre total de familles différentes	15
Nombre total d'enfants différents	20

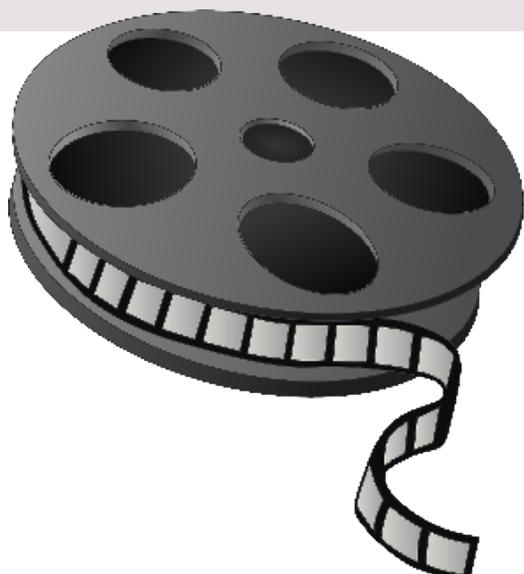
## LES PROJETS POUR 2022 :

- Formation accueillante LAEP pour les 4 professionnelles de la CCOV
- Analyse de pratique mise en place pour l'ensemble des accueillantes LAEP
- Constitution de plaquettes de communication afin de promouvoir le service

## 2. LES EQUIPEMENTS ET LA POLITIQUE CULTURELLE :

Les communautés de Communes jouent un rôle de plus en plus important en terme d'actions culturelles. La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien est d'ailleurs l'une des premières communauté de communes à exercer la compétence culture dans sa globalité au sein de la région. Elle poursuit le travail engagé dans la culture en coordonnant la politique culturelle menée en terme :

- D'enseignement et développement des pratiques musicales amateurs
- Lecture publique
- Cinéma
- Education artistique
- Diffusion du spectacle vivant et soutien à la création



## 1- Le cinéma Néopolis



### Néopolis - Les chiffres de l'année :

Le cinéma Néopolis, compte-tenu des restrictions liées à la crise sanitaire n'a pu réouvrir ses portes que le 19 mai. Il a enregistré une fréquentation de 42 411 entrées entre le 19/12/2021 et le 31/12/2021.

Le résultat net de l'exploitation est de 84 856,84 €. Le nombre d'entrées étant inférieur à 60 000 , la collectivité ne recevra pas de redevances au titre de l'exploitation 2021.

2021 en quelques chiffres :

- 2543 séances
- 17 spectateurs/séance
- Prix moyen 6,24€

## 2 - LA LECTURE PUBLIQUE

Poursuivant sa volonté de rendre la culture accessible à tous, la lecture publique constitue un enjeu majeur de la politique culturelle. En 2021, le nombre de bibliothèques et de points lecture est passé de 16 à 17 pour former un maillage sur le territoire au plus près des habitants.

Lieux culturels, lieux de vie, les bibliothèques sont aussi des lieux d'échange et de rencontres autour du livre.

### L'année 2021 dans le réseau des bibliothèques :

- **Biblio'drive** : Dès le 5 janvier 2021 et en raison de la suite de la crise sanitaire, le « Biblio'drive » a été remis en place à la médiathèque de Neufchâteau, afin de permettre les prêts et les retours d'ouvrage et de documents. Dès le 10 mai, la médiathèque a pu, à nouveau, ouvrir ses portes au public.
- **Ouverture de la bibliothèque de Landaville** : au mois de mars 2021, une nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes dans la commune de Landaville. 2 bénévoles sont présentes aux horaires d'ouverture les mercredis et samedis. Une belle fréquentation a été enregistrée dès l'ouverture et la bibliothèque propose également des animations de façon très régulière



- **Nouveau portail** : Au courant du printemps 2021, le nouveau portail du réseau des bibliothèques a été mis en place. Plus moderne, plus accessible et plus pratique, il est apprécié des lecteurs et régulièrement alimenté.

**Via ce portail** : <http://neufchateau.c3rb.org> , les usagers bénéficient du catalogue commun, véritable atout, qui permet à tous les lecteurs d'accéder à un nombre d'ouvrages considérables ainsi qu'aux informations sur l'actualité des bibliothèques, des bibliographies thématiques, la visualisation des nouvelles acquisitions.



- **Ateliers Lego©** : à la fin de mois de juillet, des ateliers Lego© ont eu lieu à Attignéville et Châtenois, sous la houlette de Thomas Rémy, et sur le thème de l'espace. Les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité.

- **Expositions : 2 expositions se sont également tenues en 2021 :**

Du 4 au 22 octobre avec l'exposition « **Zarokat** » à la médiathèque de Neufchâteau (photographie et dessin)leur créativité.

Du 30 octobre au 19 novembre avec l'exposition de l'artiste peintre **Kinhda** à la bibliothèque de Châtenois

Du 29 novembre au 10 décembre avec l'exposition « **Noël et autres fêtes de l'hiver** » à la médiathèque de Neufchâteau



**Art floral**  
Atelier  
avec Adeline Magriau  
Mercredi 3 novembre à 10h  
Domremy-la-Pucelle  
Médiathèque

Jeune public, de 7 à 11 ans  
Entrée libre et gratuite  
Inscription obligatoire au 03.29.94.14.89  
ou par mail : [bibliotheque-domremy@ccov.fr](mailto:bibliotheque-domremy@ccov.fr)



### • Rencontre avec... les artistes vosgiens :

En octobre et novembre (et après une année d'interruption), les « Rencontres avec... » étaient de retour sur le thème des artistes vosgiens. 5 manifestations ont eu lieu dans ce cadre avec un spectacle de théâtre de la compagnie des joli(e)s mômes à Circourt-sur-Mouzon le 15 octobre, des ateliers d'art floral (avec Adeline Magriau) à Domremy-la Pucelle et Neufchâteau le 03 novembre et un concert de slam de Messa Saltzmann -Chouchi à Liffol-le-Grand et Châtenois le 22 octobre.

• **Spectacle de Noël :** En octobre et novembre (et après une année d'interruption), les « Rencontres avec... » étaient de retour sur le thème des artistes vosgiens. 5 manifestations ont eu lieu dans ce cadre avec un spectacle de théâtre de la compagnie des joli(e)s mômes à Circourt-sur-Mouzon le 15 octobre, des ateliers d'art floral (avec Adeline Magriau) à Domremy-la Pucelle et Neufchâteau le 03 novembre et un concert de slam de Messa Saltzmann -Chouchi à Liffol-le-Grand et Châtenois le 22 octobre.



## Toujours d'actualité tout au long de l'année :

**La mallette numérique** (offre de service proposée par le Conseil Départemental des Vosges et les bibliothèques), est une plateforme de ressources numériques en ligne qui permet aux usagers des bibliothèques du réseau d'avoir accès gratuitement à un très grand nombre de contenus parmi lesquels :



- **des livres** : classiques, polars, livres jeunesse etc... ainsi que de nombreux e-book.
- **du cinéma** : comédies, policiers, action, cinéma d'auteur, documentaires etc...
- **de l'autoformation** : universités virtuelles, vidéos d'apprentissage.
- **de la presse** : mode de vie, loisirs, people, jeunesse etc...
- **de la musique** : service de streaming musical. Par l'intermédiaire de MusicMe.

La mallette numérique offre un espace enfants totalement sécurisé, avec des ressources adaptées.

## Convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt des Vosges (MDV)

Elle permet au réseau de disposer d'ouvrages supplémentaires (11 389 documents de la MDV en prêts sur le réseau), ainsi que de prêts ponctuels de matériel d'animation.

## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'OUEST VOSGIEN

### L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE.

- L'équipe pédagogique de l'école de musique intercommunale comprend 13 personnes : une Directrice en charge à mi-temps, 13 professeurs.
- L'ensemble du volume horaire représente un total de 171 heures, soit un peu plus de 8 ETP sur l'école de musique.

### LES SITES D'ENSEIGNEMENT

- Les cours de musique ont lieu sur trois sites : Neufchâteau au 1 bis rue de la comédie, Liffol-le-Grand au 12 rue de l'église, Domrémy-la-Pucelle, dans une salle de la maison de la culture.

### LES EFFECTIFS DANS LES CLASSES DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE.

- L'école de musique intercommunale a accueilli 171 élèves, 11 élèves en ateliers de musiques actuelles au collège et une classe de 25 élèves dans le cadre de l'Orchestre à l'école de Liffol-le-grand. Soit un total de 207 élèves.

## LA REPARTITION TERRITORIALE DES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE.

Les 171 personnes physiques inscrites dans l'établissement au 20 décembre 2021 se répartissent ainsi :

- 84 habitants de la CCOV résidant à Neufchâteau et à Liffol-le-Grand.
- 56 habitants d'autres communes de la CCOV.
- 31 élèves extérieurs à la ccov.

La répartition par tranches d'âges est la suivante :

- Moins de 6 ans : 3
- 6-12 ans : 59
- 12-16 ans : 24
- 16-19 ans : 14
- 19-25 : 7
- 25 ans et plus : 64

La population adulte représente 42 % des élèves de l'école, pour 58 % d'enfants.

## LES PARTENARIATS DE L'ECOLE DE MUSIQUE.

L'école de musique intercommunale développe de nombreux partenariats avec des organismes institutionnels départementaux ou régionaux, et des structures ou des associations du territoire de la Communauté de Communes de l'ouest vosgien.

- **Les partenaires institutionnels nationaux.**

L'Education nationale : création d'un orchestre à l'école à Liffol-le-Grand.

Ateliers de Musiques actuelles au collège (Liffol-le-grand et neufchâteau).

- **Les partenaires institutionnels régionaux et départementaux.**

Vosges Arts Vivant (service dépendant du Conseil départemental des Vosges) : prêt d'un marimba ;

Le CEFEDM de Lorraine et l'INECC- Mission Voix Lorraine : formations et accueil de formations.

- **Les partenaires institutionnels locaux**

Le théâtre du Trait d'Union : spectacles donnés dans les locaux du TU ;

L'Office de Tourisme : animations des lieux patrimoniaux lors de Journées du Patrimoine ;

Le CCAS : animation autour du Moyen-Age en partenariat avec le Conseil Départemental ;

Le réseau des bibliothèques : ateliers contes-musique créés chaque année ;

Les quatre maisons de retraite : accueil des concerts et ateliers chants dans 2 EHPAD ;

Les communes de la CCOV : accueil de concerts dans les églises ;

Les crèches et le RAM : mise en place d'ateliers musicaux pour les tout-petits ;

Des écoles de musique de Meuse : partenariat avec des classes de violoncelle.

## LES ANIMATIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

### LE CALENDRIER DE L'ANNÉE 2021-2022

- Accueil de l'école Jeanne d'Arc pour une présentation d'instruments.
- Auditions « Heures musicales » à l'école de musique.
- Les Concerts de Noël ont dû être annulés en raison du Covid.
- Concert des professeurs
- Participation au projet « Grand chœur », concert à Grand
- Concert de l'orchestre à l'école à l'école de l'Orme .
- Participation à des vernissages au trait d'union.
- Spectacles contes de l'atelier premiers pas dans deux bibliothèques
- Participation à la soirée de mise en lumière des métiers du bois (sous-préfecture).
- Déambulation/Battucada pour l'ouverture des estivales avec des concerts dans les églises.
- Participation de la classe de percussion aux Percufoles de Vittel.
- Accueil des crèches pour une découverte instrumentale.
- Accueil du centre social pour des découvertes instrumentales (violin et trompette).
- Concert de fin d'année au trait d'union
- Spectacles de restitution des projets d'intervention en milieu scolaire (Ecole JVD au trait d'union, école Pagnol en collaboration avec leur projet Erasmus.).

### LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE.

#### Première période

- 
- École de Coussey : 4 classes
- École de Rouceux : 4 classes
- École JVD : 4 classes
- École Pagnol : 1 classe
- Seconde période
- maternelle Liffol : 3 classes
- École de Grand : 1 classe
- École de Landaville : 1 classe
- École JVD : 3 classes
- École Coussey : 2 classes

## Seconde période

- maternelle Liffol : 3 classes
- École de Grand : 1 classe
- École de Landaville : 1 classe
- École JVD : 3 classes
- École Coussey : 2 classes

## Crèche et Ram :

- Crèche et Ram de Liffol - 2 groupes
- Crèche et Ram de Neufchâteau - 2 groupes
- Crèche et Ram de Châtenois- 2 groupes
- Crèche et périscolaire de Soulosse - 2 groupes

## 5/ Les salles de spectacle : le Trait d'Union et la Scène

Suite à deux saisons culturelles bouleversées en raison de la crise sanitaire du Coronavirus – COVID-19, la saison 2021-2022 a pu se dérouler presque entièrement avec un retour à la normale.

### Les deux salles de spectacle de la CCOV : le Trait d'Union et la Scène

Depuis la création de la CCOV, les deux salles de spectacle, le Trait d'Union - Espace culturel François Mitterrand à Neufchâteau et la Scène, Théâtre Ernest Lambert à Châtenois, sont rassemblées pour proposer un projet artistique et culturel spectacle vivant commun avec un programme de saison et une billetterie commune.

Le projet artistique et culturel des salles de spectacle est intégré dans le projet culturel de territoire.

### La base de ce projet artistique et culturel

La base de ce projet artistique et culturel repose sur une programmation pluridisciplinaire (théâtre, marionnettes, concert, cirque, humour, danse...), des choix contemporains et transversaux.

La pluridisciplinarité répond à une demande des publics et des élus mais nous paraît surtout intéressante à plusieurs égards.

Nous travaillons à la recherche de nouveaux publics et la pluridisciplinarité d'une programmation permet de toucher des publics plus larges. Cette recherche continue de nouveaux publics est essentielle sur un territoire rural comme celui de la CCOV.

De plus, l'interdisciplinarité ou le croisement des disciplines au sein de mêmes spectacles nous paraît être une voie de développement très intéressante. C'est une façon de s'engager dans le soutien de la création contemporaine, avec une place pour les oeuvres d'hier comme d'aujourd'hui, et de trouver un écho au travail réalisé avec une programmation

pluridisciplinaire.

Ce projet artistique et culturel est une base de travail pour un cycle de 3 à 6 ans afin que nous puissions constater une évolution dans les pratiques ou les fréquentations.

Nous souhaitons donc nous positionner à la croisée des disciplines mais aussi à la croisée du travail de diffusion, création, médiation culturelle et éducation artistique.

Nous faisons le choix d'amener des propositions artistiques qui ne se résument pas des têtes d'affiche dans un but de développement culturel et de recherche d'ouverture artistique et intellectuelle, missions d'un service public culturel.

L'attribution de subventions par nos partenaires que sont la Région et l'Agence culturelle Grand Est, le Conseil Départemental des Vosges et la DRAC Grand Est pour les actions culturelles, est soumise aux critères suivants :

Les salles doivent proposer une programmation culturelle annuelle, de qualité artistique reconnue et diversifiée par les publics visés et par les domaines d'expression culturelle qui sont investis.

Soit les critères d'analyse :

- Qualité du projet artistique et culturel de la programmation annuelle,
- Rayonnement, audience de la structure,
- Capacité à s'inscrire dans une dynamique territoriale et dans un travail en réseau, et à développer des partenariats avec d'autres acteurs culturels vosgiens,
- Actions périphériques notamment vers le milieu scolaire et le public éloigné de la culture,

- Nombre de spectacles programmés sur l'année,
- Prise de risque artistique,
- Capacité à mobiliser des cofinancements externes,
- Tarification.

## Présentation des salles de spectacle

### Le Trait d'Union, Espace culturel François Mitterrand- Neufchâteau

Dans une architecture contemporaine, situé au cœur du Site Patrimonial Remarquable, Le Trait d'Union est un espace de 3000m<sup>2</sup> dédié à la Culture sous toutes ses formes. Ouvert en 2003 et situé entre la vieille ville et les quartiers récents, c'est un « trait d'union » entre les populations, les différents quartiers de la ville et les différentes formes artistiques.

La salle de spectacle qui dispose d'un plateau équipé de 10m par 10m est un lieu de création et de diffusion. Elle peut accueillir 282 personnes en configuration assise (gradins) ou 500 personnes debout (sans gradins).



#### Le Trait d'Union c'est aussi :

- Un espace d'exposition, qui accueille des artistes et des œuvres très diversifiés (peinture, sculpture, photographie, architecture, performances...),
- Un foyer, espace de rencontre et de convivialité pour le public et les artistes,
- Trois espaces de travail (studio Danse, salle d'Arts Plastiques et auditorium : studio Théâtre), qui accueillent de nombreux ateliers de pratiques artistiques.

### La Scène, Théâtre Ernest Lambert Châtenois



La Scène a été construite en 2001 en lieu et place d'un ancien cinéma. Elle est accolée à la salle des fêtes, qui est communale, et dispose d'un grand parking. Cette salle multi-activités se présente en configuration frontale, 290 places en gradins fixes face à une scène de 78m<sup>2</sup>.

Le hall d'accueil a été agrandi en 2018 et occupe aujourd'hui un espace de 110m<sup>2</sup> pour accueillir le public dans des conditions optimales.

Les salles accueillent à présent une programmation répartie sur les deux lieux. Ce sont des lieux de diffusion mais aussi des lieux de création avec des résidences artistiques, des lieux de formation et d'actions culturelles.

## Leur fonctionnement

### La politique tarifaire

Depuis la saison 2016-2017, un système commun de billetterie et d'abonnements a été mis en place. Les tickets peuvent être achetés indifféremment pour Châtenois ou Neufchâteau.

La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien propose une politique tarifaire adaptée à la structuration sociale du territoire et donc volontairement accessible.

Les deux salles de spectacle proposent des tarifs très abordables et des formules d'abonnements avantageuses. Ponctuellement, les lieux proposent des spectacles gratuits.

Un tarif solidaire d'un montant de 3€ a d'abord été mis en place au Trait d'Union en 2014-2015 puis à la Scène à partir de 2016-2017. Ce tarif est destiné aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA et allocataire AAH. Relayé par les structures sociales du territoire, ce tarif peut leur permettre d'emmener des groupes de personnes lors de différentes manifestations afin qu'elles puissent ensuite développer leurs pratiques culturelles en autonomie.

Les lieux ont également développé des partenariats avec les Comités d'entreprises du territoire. Ces conventions de partenariat leur donnent accès à des tarifs réduits pour les représentations.

### La tarification

#### Tarifs courants :

Tarif A	Tarif B	Tarif C
8€ tarif plein	10€ tarif plein	14€ tarif plein
6€ tarif réduit 1	8€ tarif réduit 1	10€ tarif réduit 1
4€ tarif réduit 2	6€ tarif réduit 2	7€ tarif réduit 2

*Réduit 1 : 12 à 25 ans, étudiants, carte ZAP, membre d'un CE, titulaire de la carte Cezam, groupe de plus de 10 personnes*

*Réduit 2 : Enfants de - de 12 ans, comité d'entreprise ou association partenaire avec un groupe de plus de 10 personnes*

### Tarifs spéciaux :

Autres tarifs / hors abonnement	Tarifs spéciaux / hors abonnement
3€ tarif solidaire (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA ou allocataire AAH)	20€ tarif plein tête d'affiche 15€ tarif réduit et places en balcon tête d'affiche
4€ très jeune public	Tarifs sorties culturelles : le tarif groupe proposé par la structure d'accueil auquel s'ajoute 5€ de participation aux frais de transport
8€ soirée Festiguinch	
2€ représentation CTEAC	

*Présentation d'atelier : gratuit  
Ouverture de saison en entrée libre.*

### Tarifs scolaires :

Tarif scolaire, établissement hors CC	Tarif scolaire, établissement de la CC
4€ maternelles et primaires	2€ maternelles et primaires
5€ collège	2,50€ collège
6€ lycée	3€ lycée

*«Enfants, sortez vos parents !» : ce dispositif permet à un élève venu en temps scolaire de revoir gratuitement le spectacle avec ses parents qui bénéficient du tarif réduit 1.*

Plaçant l'éducation artistique au centre de sa politique culturelle, la tarification scolaire demeure inchangée afin de permettre à tous les élèves du territoire de pouvoir accéder dans le cadre de leur parcours à une offre de spectacles de qualité.

Les représentations scolaires sont ouvertes au tout public sous réserve de places disponibles. La billetterie appliquée pour le tout public :

Pour un spectacle proposé en temps scolaire et en tout public, la billetterie tout public – catégories A-B-C, s'applique à toutes les représentations.

Pour un spectacle exclusivement proposé en temps scolaire, les tarifs catégorie A s'appliquent.

## Les formules d'abonnement :

Les formules d'abonnement ont été modifiées pour la saison 2017-2018 afin de laisser une grande liberté dans les choix des spectacles (permettre d'intégrer tous les spectacles dans les abonnements, sauf la tête d'affiche) et pour garantir des abonnements avantageux. Nous fonctionnons par un système de réduction par spectacle ce qui correspond davantage à notre gamme de tarifs qui varient entre 8€ et 14€ (en tarif plein).

### Modification des abonnements

#### Tarif plein

Abonnement 3 > -1€ par spectacle soit -3€

Abonnement 6 > -2€ par spectacle soit -12€

Abonnement 10 > -4€ par spectacle soit -40€

Abonnement saison > vente de l'ensemble à 90€

#### Tarif réduit 1

Abonnement 3 > -1€ par spectacle soit -3€

Abonnement 6 > -2€ par spectacle soit -12€

Abonnement 10 > -4€ par spectacle soit -40€

Abonnement saison > vente de l'ensemble à 75€

Pas d'abonnement pour le Tarif réduit 2 (déjà extrêmement bas).

### Les billets d'amis

Les billets d'ami sont offerts aux abonnés, ils donnent droit à des réductions. Conformément à la délibération prise le 10 octobre 2017, il est proposé de fixer le nombre de billets d'amis comme suit :

Abonnement 3 spectacles : 1 billet d'ami

Abonnement 6 spectacles : 2 billets d'ami

Abonnement 10 spectacles : 3 billets d'ami

Abonnement saison : 6 billets d'ami

## L'équipe

Une seule équipe gère les deux salles de spectacle du Trait d'Union et de La Scène.

### **Les permanents des salles de spectacle :**

- Clotilde Petit, contractuelle en CDI - 1 Emploi Temps Plein : directrice artistique
- Julien Someil, fonctionnaire – 1 ETP : régisseur du Trait d'Union
- Lucas Gérard, contractuel en CDD d'un an renouvelable - 1 ETP : régisseur polyvalent, en charge de La Scène
- Yannick Faquet, fonctionnaire – 1 ETP : technique et entretien du Trait d'Union (mise en disponibilité entre octobre 2019 et mai 2020)
- Youssef Driouche, fonctionnaire – 1 ETP : accueil, billetterie, exposition
- Françoise Dubois, fonctionnaire – 0,6 ETP : entretien du Trait d'Union

### **Le personnel travaillant pour les salles de spectacle et d'autres services :**

- Claire Préau, directrice du développement culturel et de la communication – direction du service
- Anne Brutel, fonctionnaire / chargée de communication
- Margaux Lalevée, contractuelle : chargée de mission éducation artistique et projets culturels
- Véronique Langard, fonctionnaire / 0,1 ETP pour le Trait d'Union : accueil et billetterie
- Laurence Lévêque, fonctionnaire / 0,1 ETP pour la Scène : billetterie

Le service technique de la CCOV vient porter renfort pour l'entretien des bâtiments (essentiellement au Trait d'Union). Une convention de mise à disposition de personnel a également été signée avec la Mairie de Châtenois pour le personnel technique (entretien du bâtiment de la Scène réalisé par des agents de Châtenois).

Des intermittents sont régulièrement embauchés pour la régie technique des spectacles. Les agents de la collectivité travaillent avec une commission culturelle composée d'élus.

Cette commission est présidée par Mme Dominique Humbert, , vice-présidente de la CCOV en charge de la culture.

## Une programmation pluridisciplinaire et un projet en 4 axes

En 2021-2022, ce sont près de 44 spectacles et expositions qui ont été programmés, liés à la programmation du Trait d'Union et de la Scène.

### Ce projet artistique s'articule en 4 axes :

1. La programmation et diffusion
2. Le soutien à la création
3. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles
4. Les partenariats



## I. La programmation et la diffusion

### La saison 2021-2022 et la fréquentation – spectacle vivant

« **Les ficelles de l'Art** » Cie Mamaille - Verdun

Entre théâtre, clown et réécriture des grands classiques

Tout public

Deux représentations tout public

Jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2021 en ouverture de saison au Trait d'Union et à La Scène

Présentation de saison suivie du spectacle « Les ficelles de l'Art » : la comédienne Hélène Géhin présente la mécanique des acteurs sous la forme de tutoriels (« tutos » à la manière des YouTubers).

> **128 spectateurs (entrées gratuites)**

« **Miran, variations autour d'une absence** » Cie Rêve Général ! – Vosges

Théâtre

Deux représentations scolaires (niveau collège) et une tout public

Jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre 2021 à 14h (représentations scolaires) et 20h30 – Trait d'Union (en partenariat avec Scènes et Territoires pour une représentation)

>**44 spectateurs en tout public**

« **Odyssée** » Cie Je Suis Ton Père - Paris

Théâtre

Une représentation scolaire (niveau collège) et une tout public

Vendredi 8 octobre à 14h (représentation scolaire) et 20h30 – La Scène

>**246 spectateurs en scolaires, 55 spectateurs en tout public**

« **Samarabalouf** » et « **Trans(E)-Shootin-Express** » -en double plateau à l'occasion du festival NANCY JAZZ PULSATIONS décentralisé à La Scène

Série d'actions culturelles organisées avec les musiciens de « Trans(E)-Shootin-Express » : concerts-rencontres dans les écoles (école de Soulosse-sous-saint-Elophé, école Pagnol de Neufchâteau...), « concerts éclairs » en extérieur (Place du champ de foire et HLM des Pâturaux à Châtenois, rue de France à Neufchâteau)

Vendredi 15 octobre 2020 à 14h (conférence – spectacle pour les élémentaires) avec Samarabalouf

Samedi 16 octobre à 20h30 : concert de « Samarabalouf » et « Trans(E)-Shootin-Express »

>**226 spectateurs en scolaire, 133 spectateurs en tout public**

« **187.75 Hz** » Cie Ultraia – Epinal

Théâtre, son et performance

Dans le cadre d'une résidence triennale

Une représentation tout public

Vendredi 15 octobre 20h30 - Trait d'Union

>**56 spectateurs**

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

« **Carnet de bal** » - Cie Via Verde

Petite forme prévue en rue, repli au Trait d'Union  
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet  
Deux représentations tout public

Vendredi 5 novembre à 18h30 (lancement du festival)

Samedi 13 novembre à 9h30 et 11h (initialement prévu dans les rues de Neufchâteau, le spectacle a joué au Trait d'Union en raison d'un mauvais temps)

> **45 spectateurs environ**

« **Accordailles et Fariboles** » Cie Pendrillons - Châtenois

Théâtre amateur  
Quatre représentations tout public

Vendredi 5 novembre, samedi 6 novembre, samedi 13 novembre à 20h30 ; dimanche 14 novembre à 15h – La Scène

>**578 spectateurs**

« **La vieille dame et la mer** » - Cie Héliotrope Théâtre 88 (scolaires et tout public)

Marionnettes, musique et vidéo

Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet

Une représentation tout public et quatre représentations scolaires (niveaux collège et CM1-CM2)

Dimanche 7 novembre à 15h ; lundi 8 et mardi 9 novembre à 10h et 14h - Trait d'Union

>**88 spectateurs en tout public, 280 spectateurs en scolaires**

« **Jack** » Cie Changer l'Air - Saint-Dizier

Théâtre, musique et dessins manipulés en direct - D'après le conte « Jack et le haricot magique »  
Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet

Une représentation tout public et trois représentations scolaires (niveau primaire)

Dimanche 21 novembre à 15h ; lundi 22 novembre à 9h, 10h et 14h - Trait d'Union

>**78 spectateurs en tout public, 214 spectateurs en scolaires**

« **A petits pas bleus** » Cie Pipa Sol - Andrésy 78

Spectacle en ODORAMA pour le très jeune public

Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet

Une représentation tout public et trois représentations scolaires (niveaux très jeune public et maternelle)

Vendredi 26 novembre à 9h15 et 10h30, samedi 27 novembre à 10h et 11h - Trait d'Union

>**95 spectateurs en scolaires, 74 spectateurs en tout public**

« **La Green Box** » Cie La Licorne - Dunkerque 59

D'après le roman « L'homme qui rit » de Victor Hugo

Festival Ainsi Font, marionnettes et théâtre d'objet

Deux représentations scolaires (niveaux collège et lycée)

Mardi 30 novembre à 10h et 14h – Trait d'Union

>**117 spectateurs**

« **Les quatre saisons, le ballet** » Cie François Mauduit – Bordeaux

Danse classique

Une représentation tout public

Dimanche 5 décembre à 15h – Trait d'Union

>190 spectateurs

« **Mon royaume pour un cheval, Romeo and Juliet** » Théâtre des Crescite – 76 Rouen

Théâtre – d'après « Romeo et Juliette » mais aussi quelques répliques de « Hamlet », « Le Roi Lear » « Macbeth » de William Shakespeare.

Sept représentations scolaires décentralisées, une représentation tout public ; six ateliers de pratique artistique intitulés «Le combat chez Shakespeare») organisés après les représentations.

Du mardi 7 au vendredi 10 décembre en tournée dans les collèges de la CCOV : Châteinois, Liffol-le-Grand et Neufchâteau ; le vendredi 10 décembre à 20h30 – La Scène

>282 spectateurs en représentations scolaires décentralisées, 79 spectateurs en tout public

« **Maison de poupée** » Cie Caravanes - Meuse

Théâtre - Création suite à une résidence

Une représentation scolaire (niveaux collège et lycée) et une tout public

Vendredi 14 janvier à 14h et samedi 15 janvier à 20h30 – La Scène

>Représentations annulées – COVID

« **Une aube, un crépuscule** » Cie L'aéronef – Epinal

Danse contemporaine

Création suite à une résidence

Deux représentations scolaires (niveau élémentaire jusqu'au lycée) et une représentation tout public

Judi 27 janvier à 10h et 14h (représentations scolaires), vendredi 28 janvier à 20h30 – Trait d'Union

>184 spectateurs en représentations scolaires, 137 spectateurs en tout public

« **Chansons contre !** » de l'Ensemble XXI.n – Senones

Chanson française et musique contemporaine

Création suite à une résidence

Une représentation tout public

Vendredi 4 février à 20h30 – La Scène

>233 spectateurs

« **Les voyages fantastiques** » Cie Les Trottoirs du Hasard – 93 Bagnolet

Théâtre, cirque et illusion

Deux représentations scolaires (niveau primaire) et une représentation tout public

Vendredi 4 février à 10h et 14h (représentations scolaires) et samedi 5 février à 19h au Trait d'Union

>255 spectateurs en représentations scolaires, 155 spectateurs en tout public

« **L'école des maris** » Cie La Mandarine Blanche – Metz

Théâtre, auteur classique

Deux représentations scolaires (niveaux collège et lycée) et une représentation tout public

Jeudi 24 et vendredi 25 février 2021 à 14h (représentations scolaires), vendredi 25 février à 20h30 – La Scène

&gt;240 spectateurs en représentations scolaires, 76 spectateurs en tout public

« **R1R2 START** » Cie YZ, Bouside Ait-Atmane et le Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne (C.C .N.R.B.) – 35 Rennes

Danse hip-hop Initialement prévu en 2020-2021

Samedi 5 mars à 20h30 – Trait d'Union

&gt;Représentation annulée par le producteur et la Cie

« **Poulette - crevette** » Cie Baleine-Cargo – 17 La Rochelle

Théâtre et musique très jeune public (à partir de 18 mois)

Inspiré du livre éponyme de Françoise Guillaumond, éd. Magnard Jeunesse

Cinq représentations décentralisées (écoles de Grand et Gironcourt-sur-Vraine, Relais Petite Enfance et Centre social de Neufchâteau), deux représentations très jeune public et scolaires à La Scène

Du mardi 8 au jeudi 9 mars en tournée dans la CCOV, vendredi 10 mars à 9h et 10h30 à La Scène

&gt;352 spectateurs en représentations décentralisées, 100 spectateurs en scolaires à La Scène

« **Les mangeurs de lapin – opus 2** »

Théâtre visuel et burlesque Une représentation tout public

Samedi 12 mars à 19h – La Scène

&gt;153 spectateurs

« **Le pompon** » d'Emanuel Bémer – 54 Nancy

Musique et chanson jeune public

Deux représentations scolaires (niveau primaire)

Vendredi 18 mars à 10h et 14h (représentations scolaires) – Trait d'Union

&gt;138 spectateurs

« **Chili 1973 : rock around the stadium** » Cie L'SKBL – Thionville

Théâtre documentaire et musical

Deux représentations scolaires (niveau lycée) et une représentation tout public

Jeudi 24 mars à 14h, vendredi 25 mars à 10h (représentations scolaires) et 20h30 – Trait d'Union

&gt;331 spectateurs en représentations scolaires, 68 spectateurs en tout public

« **La véritable histoire de d'Artagnan** » Théâtre du Faune – Région parisienne

Fantaisie historique et théâtre burlesque Une représentation tout public

Samedi 2 avril à 19h – La Scène

&gt;88 spectateurs

« **Les semeurs de rêves** » Cie Les vagabonds des étoiles – Marseille

Cirque, théâtre et musique

Trois représentations scolaires (niveau élémentaire)

Lundi 4 avril à 14h30 et mardi 5 avril à 10h et 14h (représentations scolaires) – La Scène

&gt;410 spectateurs

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## « Rendez-vous dans la fosse » -

Programmation et partenariat avec l'association « Dans la fosse »  
Concerts de métal

- 1FréKençable – Epinal
- Sidilarsen – Toulouse

Programmé lors de la saison 2019-2020, le concert a ensuite été reporté deux fois.

**Samedi 8 avril à 20h30 – Trait d'Union**

**>206 spectateurs**

## « Ou presque » de et par Virginie Hocq

One woman show, « tête d'affiche » du Trait d'Union

**Vendredi 29 avril à 20h30 - Trait d'Union**

**>274 spectateurs**

## « Tout est chamboulé » Cie En attendant – 21 Dijon

Théâtre très jeune public (avec une toute petite jauge)

Vendredi 6 mai à 9h15 et 10h30 (représentations scolaires), samedi 7 mai à 10h30

Et

## « Animorama » Cie En attendant – 21 Dijon

Exposition ludique et interactive pour les enfants de 1 à 5 ans

**Du mardi 3 au samedi 12 mai** (à l'occasion de la semaine de la petite enfance)

A la fin du spectacle « Tout est chamboulé », les jeunes spectateurs étaient guidés vers l'exposition « Animorama ». L'exposition a aussi été fréquentée « hors spectacle ».

**>71 spectateurs en représentations scolaires, 37 spectateurs en tout public**

## « Zwäi » Cie Einz – Suisse

Nouveau cirque (en salle) Une représentation tout public

**Dimanche 15 mai à 15h au Trait d'Union**

**>93 spectateurs**

## « Le petit dernier d'Olivier de Benoist » UBC Prod. – Ki M'Aime me suive

One man show, « tête d'affiche » de La Scène Une représentation tout public

**Samedi 21 mai à 20h30 à la Scène**

**>290 spectateurs**

## « Est-ce que je peux sortir de table ? » Théâtre Bascule - Orne

Cirque, théâtre et musique

Trois représentations scolaires (niveau primaire)

**Jeudi 9 juin à 10h et 14h, vendredi 10 juin à 10h (représentations scolaires) – La Scène**

**>430 spectateurs**

## « Rites » Cie Propos / Denis Plassard – Lyon

Danse, forme « tout terrain »

Quatre représentations scolaires décentralisées (niveau primaire) et une représentation tout public

**Mercredi 29 juin au Trait d'Union (à destination des établissements médicaux-socio ou socio-culturels partenaires), du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet**, en tournée dans les écoles de la CCOV (Landaville, Circourt sur Mouzon, Rouvres-la-chétive, Gironcourt-sur-Vraie)

**>140 spectateurs en représentations décentralisées, 20 spectateurs en représentation tout public**

## La saison 2021-2022 et la fréquentation – spectacle vivant

« **Et si on repensait demain** » de Virgile Bordin

Du 7 septembre au 26 octobre

Exposition de créations graphiques imprimées sur des adhésifs (de très grands formats)

>**356 visiteurs environ**

**Dans le cadre du festival Ainsi Font**

« Marionnettes en territoire » Exposition de photographies de Laurent Nembrini en collaboration avec Nicolas Bonnet et la Cie Héliotrope Théâtre

Du 5 au 30 novembre

>**657 visiteurs environ**

**Exposition « Les petits théâtres » de Bastien Simon**

Du 17 décembre au 29 janvier

Création mêlant dessin, peinture et collage, présentée sous la forme de boîte. « Art paper »

>**452 visiteurs environ**

« **Apocalypto – Nouveaux rivages 2021** » **Exposition de sculptures, peintures et installations de Xavier Thomen**

Du 4 février au 12 mars

Visites commentées et ateliers d'arts plastiques prévues pour des classes niveau collège et des structures médico-sociales

>**356 visiteurs environ**

« **Exposition de pastels** » **de l'association ISARTIS**

Du 18 mars au 26 avril

Cinq pastellistes originaires de l'Est de la France, Daniel Caland, Irina Hoerner, Jean-Charles Mouginot, Anne-Marie Reeb, Odile Renaud-Simer, proposent de découvrir leurs univers particuliers et leur expression.

>**432 visiteurs environ**

« **Patrick Villas, sculptures et peintures de l'artiste** »

Du 6 mai au 11 juin

Une exposition à découvrir au Trait d'Union mais aussi au centre de Neufchâteau où plusieurs sculptures semi-monumentales vont prendre place.

>**933 visiteurs environ**

« **Où est Sacha ?** » **de Katia Humbert**

Du 17 juin au 12 juillet

Exposition de peintures, un bestiaire imaginaire dans un style illustratif et graphique, un univers joyeux et proche de l'enfance pour une exposition à visiter en famille.

Visites commentées et ateliers de pratique artistique pour les scolaires mais aussi pour le Centre social de Neufchâteau avec un atelier « parents-enfants ».

>**760 visiteurs environ**

« **L'herbe cache et la pluie efface** » **d'Arnaud Garbuio**

Du 15 au 30 juillet

Peintures, sculptures, dessins et installations de l'artiste pour un « coup de projecteur » sur un artiste local

Exposition annulée à la demande de l'artiste pour la 2<sup>nd</sup>e année.

**Les missions du lieu ne s'arrêtent pas uniquement à la diffusion mais également à des actions de soutien à la création, aux résidences, aux actions culturelles, à l'accueil des publics et le développement des pratiques amateurs. Cela implique de ne pas réduire l'activité du lieu à des actions de diffusion mais de consacrer une part du temps de travail et du budget à ces actions. Nous avons besoin pour cela du soutien des institutions.**

### Le développement d'un projet cirque

La CCOV et ses salles de spectacle ont adhéré au réseau Grand Ciel à partir de 2021. Un projet avec la Cie Max et Maurice a été mis en place du 15 au 18 juillet 2021, en partenariat avec le réseau et le soutien du Conseil Départemental des Vosges et de Scènes et Territoires.

Le spectacle de nouveau cirque « De A à Zèbre » de la Cie Max et Maurice a été programmé pour trois représentations sous chapiteau et la mise en place d'une journée d'ateliers de pratique circassienne pour les enfants et les adolescents.

#### Retour sur le projet

Sur invitation du Trait d'Union et de La Scène, la Cie Max et Maurice a installé son chapiteau à Neufchâteau en juillet 2021 et proposé plusieurs ateliers d'initiation au cirque et des représentations de son spectacle « De A à Zèbre ».

(spectacle de cirque de création, tout public et conseillé à partir de 6 ans, à mi-chemin entre cirque traditionnel et cirque contemporain. On y retrouve les agrès et numéros traditionnels tel que le vélo acrobatique, le fil, la roue cyr, le jonglage, des clowns... pour 26 numéros qui suivent un abécédaire. Tous les numéros sont liés par de la musique live jouée par des musiciens et les circassiens).

#### Différents groupes ont participé au projet en deux temps, notamment :

- Des Foyers ruraux des Vosges
- Le centre social de Neufchâteau
- Le centre aéré de l'île verte de Neufchâteau

1. Un atelier de pratique artistique le jeudi 15/07 (9h-12h ou 14h-17h, en fonction des âges et des groupes)

2. La présence à une représentation entre le vendredi 16 et dimanche 18/07

La représentation du 16/07/21 a été annulée en raison des inondations aux Marronniers. Les représentations du 17 et 18/07 ont pu être maintenues.

De nouveaux projets seront mis en place à partir de la saison 2022-2023.

## II. Le soutien à la création

### La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien soutient la création artistique contemporaine via deux dispositifs :

- - **La co-production** de certaines œuvres : apport financier participant à la création du spectacle (achat de décor, paiement de répétitions...)

Le nom de la structure est lié à la création du spectacle. Les compagnies ou groupes qui présentent leur œuvre auprès du public ou des institutionnels mentionnent la participation de la collectivité (par exemple, mention obligatoire : co-production Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (ou CCOV) / Le Trait d'Union et La Scène.

- - **La résidence artistique** : permettre aux artistes la possibilité de travailler, le temps d'une saison ou sur un temps plus court, au sein de ses deux salles de spectacle.

Ces résidences poursuivent un double objectif : permettre la création artistique et la réalisation d'une œuvre originale tout en sensibilisant le public à l'expression artistique.

Nous mettons à disposition des espaces de répétition, des espaces de représentation, le matériel technique des spectacles et les compétences de l'équipe... Ces résidences et la présence des artistes permettent l'organisation de diverses actions culturelles et de médiation pensées pour les différents publics. Il peut s'agir de répétitions ouvertes, de master classes, d'ateliers de pratique artistique en actions ponctuelles comme en actions de plus longue durée (voir Partie III. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles).

- **De nombreuses aides et résidences prévues pour la saison 2020-2021 ont été reportées à 2021-2022. De nombreux temps de résidence ont pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire, ces résidences ont été clôturées par des présentations professionnelles. Les créations en public ont été reportées en 2021-2022. Des temps de reprise, des semaines de travail et de répétition supplémentaires, ont été nécessaires en 2021-2022. Les compagnies seront accompagnées une saison de plus.**
- - Résidence de territoire triennale pour l'Héliotrope Théâtre. Co-production et résidence pour « La vieille dame et la mer » en octobre et novembre 2020 et novembre 2021. Co-production et résidence pour « Les p'tites saisons » en mai et novembre 2022.
- - Résidence triennale de création et laboratoires pour la Cie Ultraia avec le dispositif de la Région Grand Est, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges. Co-production et résidence pour « 187.75 Hz » sur les saisons 2020-2021 et 2021-2022. Temps de recherche, présentations d'Insolites (performances) et programmes d'actions culturelles sont prévues durant cette résidence triennale.
- - Résidence de création « Déluge » de la Cie IPAC (Intercultural Performing Arts Company) en décembre 2020. Présentation d'une sortie de résidence le 21 décembre 2020 au Trait d'Union. Programmation prévue en octobre 2022.
- - Co-production, résidence de création et diffusion pour « Chansons contre ! » de l'Ensemble XXI.n. Présentation professionnelle le 20 février 2021, report de la création public le 4 février 2022.
- 
- - Résidence de création, co-production et diffusion de « Maison de poupée » de la Cie

- - Résidence de création, co-production et diffusion de « Maison de poupée » de la Cie Caravanes en mars 2021. Le projet reporté en janvier 2022 a à nouveau dû être reporté au 24 et 26/11/22 en raison de la maladie d'un comédien.
- - Résidence de création, coproduction et diffusion de « Une aube, un crépuscule » de la Cie L'aéronef. Premières les 27 et 28 janvier 2021.

### III. Des lieux pour l'éducation artistique et les actions culturelles

#### 1.1. Le rapport aux publics

Visant la rencontre avec les publics et les artistes, l'équipe met en place des actions de médiation en direction des différents publics.

#### **Le Contrat Territorial d'Education Artistique de la CCOV.**

La question de l'éducation artistique est une priorité pour la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien. La CCBN puis la CCOV met en place des ateliers de pratiques artistiques pour les élèves de primaire, du secondaire ou en direction du tout public. Elle propose plus particulièrement un programme d'action en direction des élèves des primaires autour de la manifestation de Domrémy en Mai. La CCOV a renouvelé son CTEAC.

Dans le cadre de ce projet artistique et culturel, la communauté de communes et ses salles de spectacles développent des séries d'actions culturelles et de sensibilisation, souvent en lien avec les spectacles programmés, et des résidences artistiques.

#### **Le développement d'actions culturelles a pour but de :**

- Permettre la rencontre entre les artistes et les publics, créer du lien social et participer au mieux vivre ensemble,
- Permettre l'éveil, la découverte des arts du spectacle vivant et des pratiques artistiques
- Fédérer les énergies, les rencontres entre acteurs
- Permettre aux pratiquants expérimentés d'aller plus loin dans l'analyse, dans leur entreprise, ou accompagner les compagnies de théâtre amateur volontaires
- Faire un lien entre la pratique amateur et la pratique professionnelle
- « D'éduquer » les spectateurs et les inciter à aller voir des spectacles
- Permettre au public de construire sa réflexion autour des arts et des sujets de société, et parfois même développer son libre-arbitre
- Œuvrer pour la démocratisation culturelle

#### Une démarche spécifique pour le public scolaire

Les actions programmées pour le public scolaire le sont dans la démarche de l'école du spectateur. (à consulter en intégralité en Annexe ou sur [http://www.occe.coop/~thea/IMG/pdf/Charte\\_ecole\\_du\\_spectateur.pdf](http://www.occe.coop/~thea/IMG/pdf/Charte_ecole_du_spectateur.pdf)).

Dans un souci d'une démarche étroite et liée avec les écoles du territoire, la programmation scolaire (spectacles et actions culturelles) est présentée et discutée en fin de saison et en début d'année aux directeurs des écoles et enseignants intéressés. Cette présentation est aussi l'occasion de rappeler qu'il est possible de monter des projets communs et que nous sommes attentifs à leurs souhaits ou attentes.

Suite à ces réunions de présentation de la programmation scolaire, nous avons pu observer un développement considérable des réservations pour le 1er degré, nous obligeant à multiplier certaines représentations. Ces réactions sont très encourageantes.

Certains établissements du 2nd degré répondent très bien aux propositions de programmation, nous interrogeant sur la possibilité d'assister à des répétitions ouvertes lors de résidences ou d'emmener toutes les classes d'un même niveau visiter une exposition et participer à des ateliers.

La situation est plus complexe avec d'autres établissements du 2nd degré, pour lesquels la participation à des actions de médiation n'est pas possible pour des raisons logistiques.

## 1.2 Les actions de médiations culturelles et la pratique artistique

**Parallèlement à la diffusion, les lieux proposent des ateliers ponctuels ou à l'année pour permettre au public de rencontrer des artistes, de se former et à leur tour, de créer.**

**Les ateliers de pratiques artistiques et classes culture avec le projet Domrémy en mai.**

Des actions peuvent être organisées régulièrement, comme des ateliers théâtre sur une année scolaire, ou ponctuellement, un atelier est mis en place à l'occasion de la venue d'artistes pour un spectacle. Ces actions peuvent être intégralement portées par la communauté de communes, en partenariat ou simplement accueillies au Trait d'Union dans le cadre de conventions de mises à disposition.

Rendre accessible à tous le spectacle vivant constitue une des priorités du Trait d'Union et de la Scène en s'appuyant sur la présence d'artistes engagés.

**Les ateliers portés par la CC, en partenariat ou accueillis au Trait d'Union ou à la Scène Ernest Lambert**

### **Stage théâtre enfants 7-13 ans / La Scène**

La CCOV met en place des stages théâtre à destination des enfants et adolescents pendant les vacances scolaires. (enfants 7-12 ans / ados 13-18 ans. Les groupes sont constitués en fonction des âges et effectifs.)

-Du mardi 15 au vendredi 18/02/22 – à La Scène, Théâtre Ernest Lambert de Châtenois (pour les enfants)

-Du mardi 19 au vendredi 22/04/22 – au Trait d'Union à Neufchâteau

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Les thématiques : Jeu et improvisation / le conte

Avec Edgar Alemany (jeune auteur et metteur en scène) de la Cie IPAC.

Tarifs du stage : habitant CCOV : 40€ /// habitant hors CCOV : 80€

## Les ateliers CTEAC second degré ou tout public

Suite à la fusion des collectivités et à la création de la CCOV, les ateliers de pratique artistique dont les financements dépendent de **la DRAC de Lorraine, l'Éducation Nationale (rectorat de Nancy-Metz), le Conseil Régional Grand Est ou le Conseil Départemental des Vosges ont été intégrés dans le CTEAC de la CCOV.**

Le CTEAC est en charge de la gestion administrative et pratique des ateliers, afin de rendre leurs fonctionnements plus lisibles, d'organiser des actions communes et de faire en sorte que les ateliers restent riches en formation et en accompagnement.

- L'Atelier de Pratique Artistique Théâtre de la Cité Scolaire P. et M. Curie de Neufchâteau
- L'Atelier de Pratique Artistique du Collège Jean Rostand de Châtenois.
- L'Atelier de Pratique Artistique Musique et danse de la Cité Scolaire P. et M. Curie de Neufchâteau

## Un stage pour amateurs adolescents et adultes « Pour aller plus loin... »

Chaque saison, nous demandons à la compagnie en résidence théâtre d'assurer un stage théâtre à destination des adolescents et adultes amateurs. Ce stage existe depuis 10 ans.

Un lien est fait entre le travail réalisé en résidence par la compagnie professionnelle, la création théâtrale présentée et le contenu du stage.

La Cie L'aéronef doit assurer l'intervention du stage en 2019-2020 puis en 2020-2021 et enfin en 2021-2022 en raison de la crise sanitaire et des différentes périodes de fermeture.

La compagnie doit d'abord intervenir suite à sa résidence pour la création de la performance « Dea ex machina » avec le plasticien François Klein puis suite à la résidence de création pour « Une aube un crépuscule » en 2021-2022.

Le stage s'intitule « Chorégrapheur le théâtre » - Stage théâtre amateur pour ados et adultes « Pour aller plus loin... » (du 29 avril au 1er mai 2022 à La Scène de Châtenois).

- Vendredi 29 avril 2022 : 18h30-21h30 : L'espace  
Se placer dans l'espace de jeu, circuler, placer sa voix et son geste, s'organiser à l'intérieur d'un groupe pour rendre la danse et la voix efficaces.
- Samedi 30 avril 2022 : 9h-12h : Le corps et la voix  
Travailler sur l'articulation de la voix et du mouvement, les altérations de l'un par l'autre.
- Samedi 30 avril 2022 : 13h30-16h30 : Le texte chorégraphié  
Comment traduire et décaler le dire par des propositions gestuelles ?
- Dimanche 1er mai 2022 : 9h-12h : Les formes  
Mise en espace d'architectures et de chorégraphies explorées pour dire les textes

Budget : 600€ intervention d'un comédien + défraiements transport, hébergement, restauration

9 adultes amateurs ont suivi un ou plusieurs ateliers.

D'autres ateliers ou réunions sont également accueillis : un atelier musiques actuelles du Lycée de Neufchâteau ; les différents ateliers danse, arts plastiques, improvisation théâtrale ; des conférences de l'Université de la Culture Permanente, les « cafés de Candide » des cafés-philo du Centre socio-culturel de Neufchâteau...

### Les actions autour de la programmation

Les actions autour de la programmation sont offertes aux différents publics scolaires par la structure (la billetterie reste toutefois payante).

Lors de la présentation des programmations scolaires et lors des inscriptions, nous proposons aux directeurs des établissements et ce pour chaque spectacle :

- Des pistes d'exploitation pédagogiques (ça ne peut être que des grands thèmes : le conte, la pratique du jonglage... ou des exercices plus précis)
- Un dossier pédagogique s'il existe
- Des ateliers de sensibilisation, pratique artistique... en amont ou en aval du spectacle / avec les artistes ou avec les équipes d'enseignants, en fonction de ce qui est possible.

Les représentations scolaires sont très régulièrement suivies de « bord de scène », des occasions précieuses de rencontres entre les équipes artistiques et le public scolaire.

### Des ateliers de découverte, de sensibilisation... spectacle vivant

Lorsque les compagnies ou artistes le proposent des ateliers sont organisés au sein des salles de spectacles voir dans les écoles. Les différentes résidences sont également l'occasion de développer de nombreuses actions culturelles mais nous n'allons pas les détailler à nouveau ici, elles sont visibles dans la partie II. Soutien à la création.

### Des ateliers de médiation, visite commentée des expositions.

Afin d'expliquer la démarche des artistes et de faire rencontrer public et œuvre, des actions de médiation sont menées lors des différentes expositions : les peintres, sculpteurs, plasticiens ou photographes qui exposent sont présents pour des actions de médiation à l'occasion desquels ateliers ou visites commentées sont proposés à destination du tout public ou des publics spécifiques (personnes éloignées des pratiques culturelles, personnes en difficultés sociales...).

Le public scolaire, mais également le Centre hospitalier de Ravenel, l'ADAVIE, l'IMT ou le Centre social de Neufchâteau viennent régulièrement visiter des expositions et profiter ensuite de visites commentées ou d'ateliers de pratique artistique (peindre à la manière de...).

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

Des visites commentées et des ateliers de pratique artistique ont été mis en place ou vont être mis en place autour des expositions suivantes :

Dans le cadre du festival Ainsi Font

« **Marionnettes en territoire** » Exposition de photographies de Laurent Nembrini en collaboration avec Nicolas Bonnet et la Cie Hélioïtrophe Théâtre / **visites commentées pour des classes lors de leur venue au festival**

### **Exposition « Les petits théâtres » de Bastien Simon**

Création mêlant dessin, peinture et collage, présentée sous la forme de boîte. « Art paper » / **visites commentées et ateliers de pratique artistique « fabriquer son petit théâtre » (trois journées d'ateliers)**

« **Apocalypto – Nouveaux rivages 2021** » Exposition de sculptures, peintures et installations de Xavier Thomen / **Visites commentées et ateliers d'arts plastiques pour les deux classes de 6ème du collège de Châtenois (une journée d'atelier)**

### **« Exposition de pastels » de l'association ISARTIS**

Cinq pastellistes originaires de l'Est de la France, Daniel Caland, Irina Hoerner, Jean-Charles Mougnot, Anne-Marie Reeb, Odile Renaud-Simer, proposent de découvrir leurs univers particuliers et leur expression / **visites commentées et ateliers de pratique artistique sur la découverte du pastel (quatre journée d'ateliers)**

### **« Patrick Villas, sculptures et peintures de l'artiste »**

Une exposition à découvrir au Trait d'Union mais aussi au centre de Neufchâteau où plusieurs sculptures semi-monumentales vont prendre place. / **visites commentées et parcours pour le tout public**

### **« Où est Sacha ? » de Katia Humbert**

Exposition de peintures, un bestiaire imaginaire dans un style illustratif et graphique, un univers joyeux et proche de l'enfance pour une exposition à visiter en famille. / **Visites commentées et ateliers de pratique artistique pour les scolaires mais aussi pour le Centre social de Neufchâteau avec un atelier « parents-enfants ».**



## Des actions autour des lieux : Itinéraire dans les coulisses d'un centre culturel ou d'un théâtre

### Sensibilisation et médiation culturelle, en chemin vers l'école du spectateur.

Depuis le début de saison 2018-2019, nous avons précisé un itinéraire dans les coulisses du Trait d'Union ou de la Scène. Ces propositions existaient déjà par le passé mais nous avons travaillé à les formaliser.

A destination des professeurs des écoles, collèges, lycées mais aussi aux intervenants ou encadrants des structures sociales ou hospitalières, associations, pour des groupes et pour tous les publics (jeune public, adolescents, adultes mais aussi aux publics éloignés de la culture, aux publics handicapés...).

Nous proposons un parcours adapté aux élèves ou aux groupes, à Neufchâteau ou à Châtenois. Nous définissons ensemble le parcours en fonction du temps accordé par le demandeur et de ses objectifs. Une attention particulière est portée pour que cet itinéraire puisse s'intégrer dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel demandé par l'Education Nationale. Nous mettons en lien nos actions avec la Charte de l'Ecole du spectateur.

#### Par exemple, sur une saison culturelle (année scolaire) :

- Visite guidée d'un théâtre, découverte de son fonctionnement et des métiers exercés.
- Arts plastiques : visite commentée d'une exposition et atelier de pratique artistique au Trait d'Union / en présence d'un plasticien.
- Spectacle vivant : rencontre d'artistes et des compagnies en résidence (répétition ouverte, atelier de pratique artistique...)

## Le soutien au théâtre amateur : l'accompagnement des compagnies locales

Depuis sa création, la Scène Ernest Lambert s'est ouverte et a développé sa fréquentation grâce à de forts liens avec les compagnies de théâtre amateur. Ces liens font parties de l'identité de la salle.

Suite à l'évolution de la législation encadrant la création et la pratique amateur (loi LCAP du 7 juillet 2016) et suite à la mise en place de ce nouveau projet artistique et culturel, nous avons choisi de continuer à travailler avec des compagnies de théâtre amateur mais en les accompagnant et en leur proposant des formations ou des actions de médiation.

Par contre, il est à noter que le Trait d'Union ne propose plus de spectacle amateur dans le cadre de sa programmation. Les associations peuvent « louer » ou bénéficier de mises à disposition du Trait d'Union mais ces occupations ne rentrent pas dans le cadre de ce projet artistique et culturel.

La commission culture a donc conservé le travail avec trois compagnies « historiques » pour la communauté de communes, compagnies pour lesquels un conventionnement a été signé ou va être signé.

La CCOV peut donc intégrer dans sa programmation les propositions artistiques :

- De la troupe des Pendrillons de Châtenois
- Du Théâtre du Chromosome de Neufchâteau
- Du Collectif Théâtre les Didascalies de Contrexéville

La CCOV s'engage :

- A proposer aux compagnies de participer à des actions de formation et notamment le stage théâtre adultes amateur intitulé « Pour aller plus loin ». Ce stage étant encadré par des artistes professionnels.
- A proposer aux compagnies d'assister à des répétitions ouvertes et des représentations dans ses deux structures
- D'associer les compagnies en les intégrant dans sa programmation
- De permettre la présentation de leur spectacle dans des conditions professionnelles avec une création lumière réalisée par notre équipe.

### Le soutien aux musiques actuelles :

Comme nous l'avons évoqué dans la partie II. Soutien à la création, nous nous investissons dans le développement des musiques actuelles. En termes d'action culturelle et d'éducation artistique, le dispositif « Spin it live 88 tour » a remplacé l'événement « Néofest », concentrant nos efforts.

### III. Les partenariats

**La Scène comme le Trait d'Union sont des équipements de spectacle vivant intercommunaux. Ces structures doivent être « moteurs » de la vie culturelle locale mais également fédérer les initiatives des associations ou autres structures.**

**Ces salles de spectacle en zone plutôt rurale, à faible densité de population, doivent absolument travailler en lien avec des partenaires, qu'ils soient locaux ou régionaux, afin de poursuivre leur développement.**

**Ces partenariats sont fondamentaux et participent :**

- à l'agrandissement des réseaux de chaque structure
- à la circulation du public
- à la mutualisation des moyens, compétences et services (équipements techniques, distribution de communication, co-production...)

Nous avons déjà mentionné plusieurs partenariats dans ce document puisque nos actions sont la plupart du temps transversales : c'est à l'occasion de résidences artistiques que nous développons une partie de nos actions culturelles qui sont proposées au tout public tout comme aux publics de structures partenaires.

Pour rappel et pour exemples :

- **Partenariat avec l'association « Dans la fosse »**

« Rendez-vous dans la fosse » Samedi 9 avril 2022 à 20h30 au Trait d'Union  
Concerts de métal

Programmation et organisation par l'association « Dans la fosse »

**L'association assure également la buvette lors d'autres concerts au Trait d'Union.**

- **Partenariat avec l'École de musique de Châtenois**

Autour de la résidence et du concert « Chansons contre » de L'Ensemble XXI.n à la Scène  
Ateliers improvisation pour les professeurs, ateliers chant pour les chorales.

- **Partenariat avec le réseau de lecture publique de la CCOV**

Échange sur la programmation, mise en place de tables thématiques en fonction des spectacles.

- **Partenariat avec les écoles de la CCOV :**

Rencontres et discussions sur la programmation scolaire

Itinéraire dans les coulisses d'un Centre culturel ou d'un théâtre, développé en fonction des demandes des écoles.

Spectacles décentralisés « Marmaille » de la Cie les Zanimos, « Poucet » de la Cie Héliotrope Théâtre (tournées de 21 dates entre mai et juin 2021), « Mon royaume pour un cheval, Romeo and Juliet » du Théâtre des Crescite dans les trois collèges de la CCOV, « Poulette Crevette » de la Cie la Baleine-Cargo (sept représentations en mars 2022)...

- **Partenariat avec la SMAC la Souris Verte**

Autour de résidences ponctuelles ou du projet « Spin'it live 88 tour »

- **Partenariat avec la Mission locale de la Plaine des Vosges**

- **Partenariat avec le Centre social de Neufchâteau**

Actions pensées en fonction des différents publics éloignés de la culture, le groupe adolescent ou des familles inscrites à l'atelier parentalité.

Fréquentation de spectacles de la programmation tout public à l'initiative des bénéficiaires.

Visites commentées et ateliers liés aux expositions.

Mises à disposition de la salle d'arts plastique durant l'été ou de la salle de spectacle pour des actions et spectacles pédagogiques.

- **Partenariat avec l'Hôpital de jour de Ravenel – CATTP (Centre d'activité thérapeutique)**

Visites commentées et ateliers liés aux expositions.

Mises à disposition de la salle d'arts plastiques ou de la salle de danse :

Activités artistiques destinées à un groupe de patient pris en soins au CATTP de Neufchâteau.

- **Partenariat avec l'Association ADALI Habitat**

( une association sociale et médico-sociale dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle, qui œuvre au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association s'appuie sur les ressources et potentialités des personnes pour proposer un accompagnement adapté.)

Visites commentées et ateliers liés aux expositions.

Répétition ouverte lors de résidence, analyse chorale et échange après les spectacles

## V. Les chiffres clés de la fréquentation

Les chiffres clés de la fréquentation 2021/2022  
– Trait d'Union / La Scène

Comparaison avec la saison 2020-2021

### En résumé Spectacles 2021-2022 :

Nb de spectacles prévus : 35  
Nb de spectacles annulés : 2  
Spectacles organisés : 33  
Nb de représentations prévues : 83  
Nb de représentations organisées : 80

**Soit : 8484 spectateurs**

### Expositions 2021-2022

8 expositions  
4046 visiteurs

### Mises à disposition 2021-2022

138 mises à disposition  
12509 personnes  
Soit : 2216 spectateurs

### Abonnés 2021-2022

93 abonnements

### En résumé Rappel 2020-2021:

Nombres de spectacles : 33  
Nb de spectacles annulés : 26  
Nombres de représentations : 83  
Nombres de représentations annulés : 37

**Soit : 2216 spectateurs**

### Expositions 2020-2021

3 expositions  
734 visiteurs

### Mises à disposition

88 mises à disposition  
5574 personnes  
Soit : 3932 spectateurs

### Abonnés 2020-2021

37 abonnements

Total de la programmation artistique 2021-2022 :  
12530 personnes  
Rappel 2020-2021 : 2950 personnes  
Rappel 2019-2020 : 5094 personnes

Fréquentation totale 2021-2022 : 12509 personnes  
Rappel 2020-2021 : 6882 personnes  
Rappel 2019-2020 : 10268 personnes

## Budgets prévisionnels 2022 des salles de spectacle :

**Le Trait d'Union et La Scène** : 707 540 €

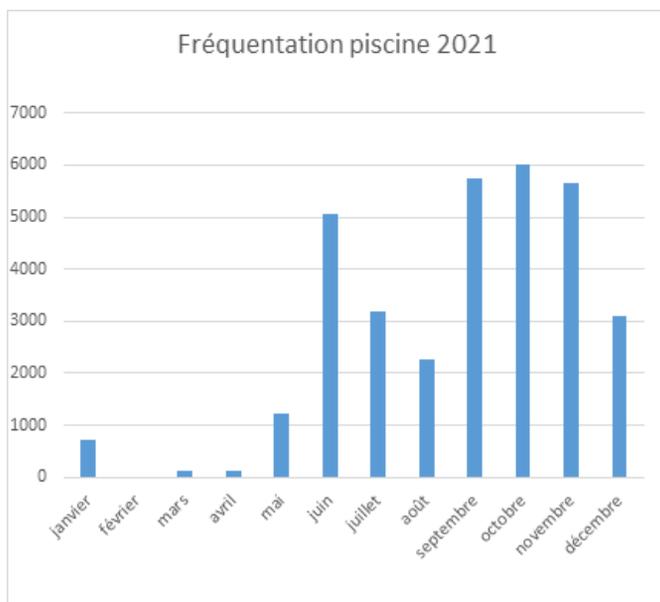
Dont programmation : 145 000 € (cessions, aide à la création et actions culturelles uniquement)

Sont demandés au Conseil Régional Grand Est : 22 000 € pour l'ensemble du projet (les 2 salles de spectacle).

Sont demandés au Conseil Départemental des Vosges : 26 000 €

### 3. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES:

#### 1/LA PISCINE GABRIEL BODENREIDER :



La piscine de Neufchâteau est le seul équipement aquatique du territoire intercommunal et l'un des rares sur l'ouest des Vosges, c'est pourquoi sa zone de chalandise s'étend sur 4 départements (Vosges, Haute-Marne, Meuse, Meurthe et Moselle).

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la covid. L'établissement a été fermé lors du 1er confinement, a repris une activité modérée pendant l'été 2020, puis une ouverture limitée aux scolaires au premier trimestre 2021.

**33 231 baigneurs en 2021**

Baisse de 50% de la fréquentation par rapport à 2019

#### Charges techniques

Au niveau des charges techniques, il a été constaté un impact positif des travaux de réfection des goulottes puisque la consommation d'eau a fortement chuté en 2021. L'éclairage LED des bassins a également permis d'optimiser les dépenses en électricité. Mais l'impact des consignes élevées d'envoi d'air neuf en raison de la covid et de l'ambiance chlorée des bassins se ressent sur les consommations électriques. Le prix du gaz a également augmenté en milieu d'année. La température des bassins a donc été revue à la baisse.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 619 000€ en 2021 avec des charges techniques qui représentent plus de 30% du budget. Pour rappel, en 2020 elles étaient de 624 972€.

Les recettes de fonctionnement sont de 138 791€ en 2021 contre 113 769 en 2020 et 251 000€ avant le COVID. Les années 2020 et 2021 sont les années COVID avec des périodes de fermetures, des reports d'abonnements et donc des recettes en moins.

Les recettes proviennent majoritairement des activités et cours donnés par nos maîtres-nageurs. Les écoles extérieures à la CCOV versent également une redevance.

Le déficit de fonctionnement s'établit donc en 2021 à 480 210€ (511 204€ en 2020 et 484 932€ en 2019).

	8h	9h	10h	10h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
<b>Lun</b>	activité 1	collège	equagym	public	equagym	equagym	equagym	collège	collège	primaires	collège	equagym	equagym	equagym	equagym	equagym	activité 2
	activité 2																
	activité 3																
<b>Mar</b>	activité 1	collège	collège	primaires	primaires	primaires	primaires	primaires	collège	primaires	Section sportive	equagym	equagym	equagym	equagym	Plongée	
	activité 2																
<b>Mer</b>	activité 1	collège	collège	canoe kayak	canoe kayak	canoe kayak	equagym	equagym	equagym	equagym	public	public	Circuit	equagym	equagym	equagym	activité 2
	activité 2																
<b>Jeu</b>	activité 1	collège	collège	primaires	primaires	primaires	equagym	equagym	collège	primaires	collège	equagym	equagym	equagym	equagym	equagym	activité 2
	activité 2																
	activité 3																
<b>Ven</b>	activité 1	collège	collège	primaires	primaires	primaires	equagym	equagym	equagym	primaires	equagym	equagym	equagym	public	public	equagym	activité 2
	activité 2																
<b>Sam</b>	activité 1	equagym	equagym	public	public	public	equagym	equagym	equagym	equagym	public	public	public	equagym	equagym	equagym	activité 2
	activité 2																
<b>Dim</b>	activité 1																

## Le planning d'occupation :

La piscine est occupée de 7h à 22h du lundi au samedi, ainsi que le dimanche matin. Cinq clubs occupent également la piscine à hauteur de 23h45 par semaine : le plus important, le Club Nautique Neufchâteau (190 licenciés), suivi du Club AJAL (90 licenciés), du Club de Plongée (63 licenciés), du Club de Water-polo (30 licenciés) et du Club Adultes (30 licenciés). L'activité des clubs a été très perturbée en 2020. La piscine est aussi mise à disposition pour les Pompiers et les Gendarmes de Neufchâteau deux fois par semaine avant 8h.



## 2/ LES COSEC ET GYMNASES



Le COSEC de Neufchâteau est composé de deux salles omnisport essentiellement occupées par les clubs résidents et les écoles de Neufchâteau (la ville de Neufchâteau prend en charge le transport) ainsi que les établissements secondaires de la ville. Ce sont au total 15 structures qui fréquentent le COSEC.

**Usages réguliers**

- Equipement largement utilisé par des publics divers : écoles, collèges, lycées, associations sportives affiliées et non affiliées

- 160 heures d'utilisation par semaine
- 1600 utilisateurs par semaine (hors accueil de manifestations) dont 1000 élèves de la primaire au lycée

**Usages occasionnels**

- Manifestations sportives dans le cadre scolaire en partenariat avec l'USEP (Union sportive du premier degré) = faire accéder les écoles rurales à des équipements et matériels dont ils ne disposent pas
- Manifestations sportives associatives de plus grande envergure (interclubs, compétitions départementales, régionales, kid athlé, etc.)
- Stages sportifs organisés par les clubs
- Autres évènements locaux sportifs ou non sportifs organisés sur le territoire (salon du terroir, congrès, etc.)

**Le budget de fonctionnement du COSEC est de 129 927€ contre 151 000€ en 2020.**

Le montant des investissements 2021 est de 68 000€ pour le financement du contrat P3 avec IDEX, la mise en place d'une alarme anti-intrusion et la réalisation d'une étude thermique. L'année 2021 a été une année de travail sur le projet de rénovation énergétique de ce bâtiment avec un gain énergétique escompté à 45%. Un maître d'œuvre a travaillé sur ce dossier et un avant-projet sommaire a été présenté en conseil communautaire à la fin 2021. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 790 000€. Des subventions ont été sollicitées auprès de plusieurs partenaires : Etat, Agence Nationale du Sport, Conseil Départemental, Conseil Régional.

A l'issue des travaux, des activités sportives nouvelles seront déployées sur le territoire, à savoir l'escalade bloc et le futsal.

## Associations utilisatrices

structure utilisatrice	nb heures	nb créneaux/s em	licenciés/usagers par créneaux horaires	TOTAL Usagers/sem
Pompiers	9	7	10	70
Centre hospitalier	1	1	10	10
Handball club	11,5		15	15
ASL Coussey-Greux FOOT	8,5	4	10	40
FCNL FOOT	24	9	20	180
Club d'athlétisme	14	7	15	105
Red Eagles	8	3	10	30
Club de radiomodélisme	3,5	2	10	20
AS Val Bany mouzon FOOT	3	1	10	10
Club de roller	4,5	3	30	90
MCL Badminton	4	2	10	20
NEOBAD	8	3	10	30
Tennis club néocastrien	4	2	10	20
Golden switch (basket à 3)	3	1	5	5
Archers néocastriens	2	1	10	10
<b>TOTAL</b>				<b>635</b>



# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## LE GYMNASE DE LIFFOL LE GRAND

Le budget de fonctionnement du gymnase s'établit à environ 19 000€. Il a fait l'objet d'une réhabilitation en 2018 (isolation des murs et remplacement des menuiseries).

Occupants	OCCUPATIONS (en heures par semaine)
Collège Fixary	20
Ecoles de Liffol le Grand	9
AFPIA	4
UNSS	4
ASSN Basket	10
ASL Coussey-Greux	3
AJAL Badminton	6,5
Art et Equilibre	2,5
POMPIERS	5
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>

*Ce tableau ne tient pas compte de l'occupation des compétitions organisées par le Basket.*



## LE GYMNASSE DE CHÂTENOIS

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 19 000€ en 2021 (contre 18 000€ en 2019).



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
07:30				Ménage			
08:00	Ménage	Collège	Collège	Collège	Collège	En attente	Compétitions
08:30							
09:00							
09:30							
10:00	Rencontres USEP						En sus par an
10:30	environ 5/an						Running vestiaire
11:00						Tennis	
11:30							
12:00	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	
12:30							
13:00							
13:30		Ecole élémentaire	u.n.s.s.	Ecole élémentaire	Collège	Tennis	
14:00							
14:30							
15:00	Ecole élémentaire	Collège					
15:30						Football	
16:00							
16:30							
17:00							
17:30		u.n.s.s.	Football				
18:00							
18:30	Tennis		En suspend				
19:00		Sapeurs-pompiers	Running vestiaire	18-15 Zumba	Tennis		
19:30						AS VAL BANY	
20:00							
20:30							
21:00	AS VALBANY	u.s.f.e.n.	u.s.f.e.n.				
21:30					En attente		
22:00							

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## 3/LES TERRAINS DE TENNIS :

Les terrains de tennis de Neufchâteau (5 courts dont 2 couverts), Liffol le Grand (2 courts) et de Circourt sur Mouzon ont été transférés au 1er janvier 2013. Les terrains de tennis de Châtenois (3 courts extérieurs) ont été transférés au 1er janvier 2017.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à un peu moins de 10 000€ pour l'ensemble.

L'année 2021 a été l'année de concrétisation des travaux sur les terrains extérieurs et l'éclairage des courts intérieurs. Ce sont 260 000€ qui ont été investis dans la structure avec un autofinancement de la CCOV à hauteur de 81 000€. L'opération a bénéficié du soutien de l'Etat (DSIL), du Conseil Régional et de la Ligue Grand Est de Judo et du Conseil Départemental.

## 4/LES TERRAINS DE FOOTBALL :

Les terrains de Football de Coussey et d'Autreville sont des équipements communautaires issus de la fusion des communautés de communes du Pays de Jeanne et du Pays des Côtes et de la Ruppe.

Les dépenses de fonctionnement sont relatives au fonctionnement des vestiaires. Elles s'élèvent à 10 000€. L'entretien des terrains reste à la charge des clubs.



## 5/LE PROJET DE GYMNASE SUR LE SECTEUR DE COUSSEY

Au cours de l'année 2021, la commission « équipements sportifs » a travaillé sur le projet de gymnase sur le secteur de Coussey pour y accueillir une activité de judo et une activité de gymnastique. Un terrain a été ciblé sur la commune de Coussey. La CCOV a travaillé avec les clubs sur le projet bâtementaire. Un maître d'œuvre a été recruté.

## 6/ SOUTIEN AUX INTERVENTIONS SPORTIVES EN MILIEU SCOLAIRE

La CCOV soutient financièrement des actions sportives en milieu scolaire en lien avec l'éducation nationale et l'USEP.



L'année scolaire 2021/2022 a vu une belle reprise des activités usépiennes avec un nombre d'élèves adhérents toujours important et de nombreuses rencontres sportives sur tout le territoire.

Environ la moitié des élèves de la CCOV possède une licence USEP (en retirant les élèves de Neufchâteau ville qui ont un fonctionnement différent avec la présence d'un éducateur sportif chaque semaine), c'est-à-dire 654 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Plusieurs dizaines de rencontres sportives ont eu lieu sur tout le territoire de la CCOV au cours de l'année scolaire. Certaines rencontres concernaient un secteur en particulier, d'autres concernaient l'ensemble des écoles USEP de la CCOV. De plus, plusieurs écoles de la CCOV sont désormais engagées dans une démarche sportive et ont obtenu le label « génération 2024 ».



Activités athlétisme au stade de Neufchâteau avec l'ACN



Activités basket à Gironcourt sur Vraine avec le club local



Activités handisport à Rainville avec un animateur départemental USEP

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## 7/ SOUTIEN AUX INTERVENTIONS SPORTIVES EN MILIEU SCOLAIRE

Certains projets ont été proposés à tous les secteurs dans le cadre de la convention avec la CCOV, à savoir :

### RAND'EAU A AUTIGNY LA TOUR

Dans le cadre du projet USEP Rand'eau, les élèves sont amenés à randonner le long d'un cours d'eau. Afin de mettre en valeur les secteurs naturels protégés du territoire, chaque année les élèves pourront découvrir un village de la CCOV grâce à des activités organisées dans et autour du village (géocaching, jeu de piste, land art, randonnée contée, découverte du patrimoine historique, ...) Plusieurs parcours sont proposés en fonction de l'âge des élèves.

Au printemps 2022, ces journées à Autigny la Tour ont concerné plus de 700 élèves de la CCOV, principalement des usépiens.

### Des projets portés par la circonscription



Elèves de Bazoilles devant le chateau



Elèves de Pompierre sur la passerelle



Elèves de Châtenois sur les pelouses calcaires

## PROJET DECOUVERTE DU TENNIS « de la cour au court »

En partenariat avec le club de tennis néocastrien, des enseignants volontaires ont pu participer à une formation avec l'éducatrice sportive tennis du club. Des dates ont été programmées dans certaines écoles en juin ou en septembre pour que l'animateur départemental USEP fasse découvrir l'activité aux élèves et que les enseignants poursuivent ensuite le cycle d'apprentissage. Des kits seront achetés. Ceci permettra d'organiser une rencontre finale tennis sur les terrains de Neufchâteau au cours de l'année scolaire prochaine.

### Formation tennis avec les enseignants volontaires un jeudi soir d'avril 2022



## LABEL GENERATION 2024

Plusieurs écoles de la CCOV ont obtenu le label génération 2024 :

- L'école de Rainville (dès mai 2021)
- L'école de Châtenois,
- L'école de Pleuvezain,
- L'école de Bazoilles sur Meuse,
- L'école M Pagnol de Neufchâteau (seule école non USEP labellisée)

Ces écoles sont engagées dans les dispositifs ministériels du type « 30 minutes d'activités quotidiennes » ou la semaine olympique et paralympique de janvier et développent des partenariats avec les clubs sportifs locaux pour proposer des cycles d'apprentissage variés à

## 8/ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Outre la mise à disposition d'équipements sportifs, la CCOV met à la disposition des associations un minibus pour faciliter les transports de leurs adhérents pour des sorties à but compétitif ou pour du loisir. L'OMS Neufchâteau gère le planning d'utilisation.

## 4. LES SERVICES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX ET SANITAIRES

### 4.1. LE PORTAGE DE REPAS

La prestation se fait sur deux secteurs : Liffol-le-Grand et les communes limitrophes (Villouxel, Bazoilles-sur-Meuse, Fréville et Liffol-le-Petit) et le territoire de l'ancien Pays de Châtenois. Le tarif est le même sur les deux secteurs : 7€ le repas et ceux-ci sont facturés au mois (par semaine complète). Les bénéficiaires sont souvent des personnes âgées ou qui sortent d'hospitalisation. Le service, qui existait sur l'ex CCPC depuis 2009, a également été transféré de la commune de Liffol-le-Grand à la CCOV au 1er janvier 2017, lors de la fusion de la CCBN et de la CCPC

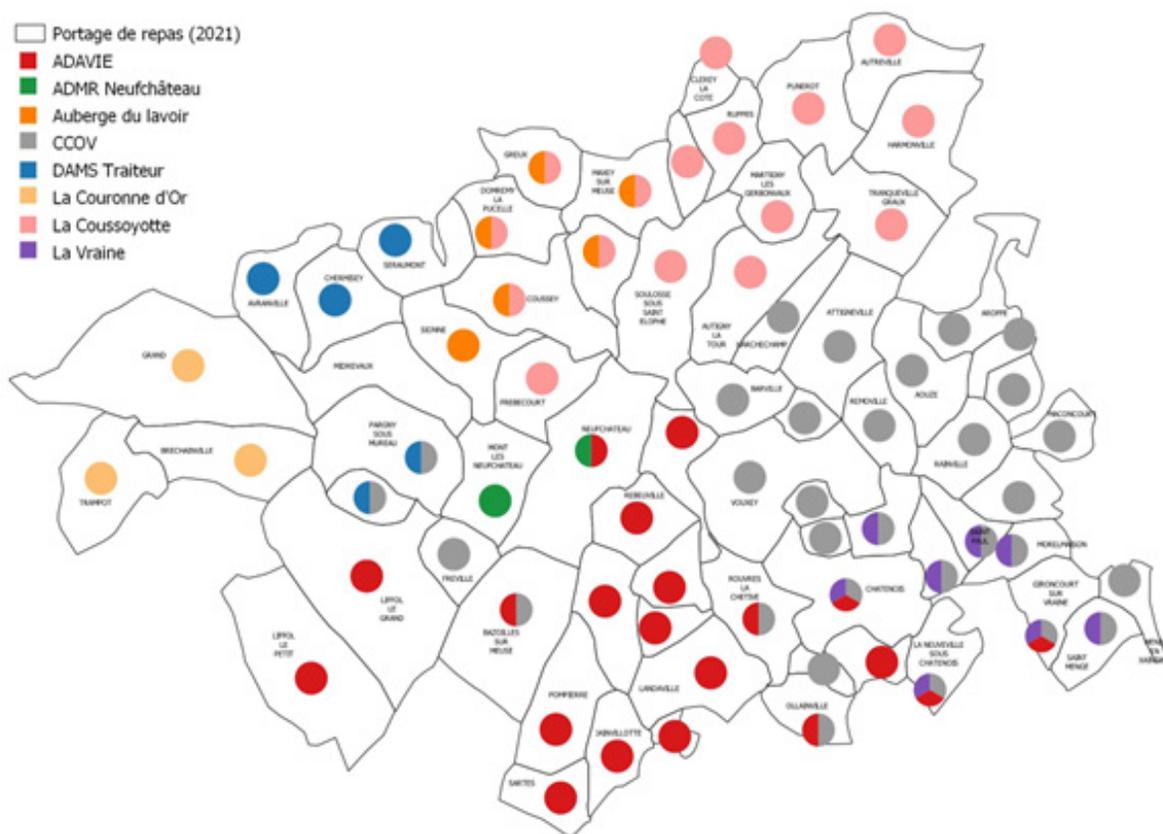
#### Secteur Liffol-le Grand

Les repas sont préparés par la Boucherie de l'Eglise à Liffol-le-Grand et sont livrés froids tous les jours du lundi au samedi. La livraison est assurée par une employée CCOV. Ce sont 9 032 repas qui ont été livrés en 2021. Une moyenne de 37 personnes en ont bénéficié cette année

#### Secteur Châtenois

Les repas proviennent de la Maison de Retraite Raynald Merlin à Dommartin-sur-Vraie. Ils sont livrés froids trois fois par semaine les lundis, mercredis et vendredis. La livraison est également assurée par une employée CCOV. En 2021, 5 985 repas ont été livrés et ce sont 22 personnes en moyenne qui en ont bénéficié. La tournée s'est effectuée sur une moyenne sur l'année de 13 villages.





Le reste du territoire est en partie couvert par des prestataires privés. En 2021, la CCOV a effectué un travail de recensement de l'offre privée (champ d'intervention, prix, conditions). Un groupe de travail composé d'élus a analysé cette offre afin d'identifier d'éventuels problèmes d'accessibilité au service de livraison de repas à domicile. Une veille doit être assurée car certaines communes pourraient ne pas avoir accès à ce service.

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## 4.2. LA SANTE

La Maison de santé de Châtenois est une compétence de la Communauté de Communes. Celle-ci gère le bâtiment et la location des cabinets. Elle accompagne également les professionnels en quête d'installation ou porteurs de projets coopératifs dans le cadre de son Contrat Local de Santé.

2 médecins, 5 infirmières, 2 kinésithérapeute

### Les mouvements :

1 médecin est parti en retraite au 31/12/2021

1 médecin est arrivé au 01/01/2022 (médecin adjoint qui a fait le choix de s'installer en libéral)

Les actions entreprises :

Les baux ainsi que les modalités de révision ont été revus.

1 médecin adjoint en phase d'installation courant 2022.



### Contrat Local de Santé



Le Contrat Local de Santé a été officiellement signé le 08 février 2019. Fruit d'un travail avec les acteurs locaux de la santé, le CLS planifie des actions à mettre en place sur les prochaines années.

La CCOV assure la coordination et l'animation du CLS en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Une aide est allouée au poste de coordination.

- Réunion du Comité de Pilotage en décembre 2021

Etat d'avancement des actions :

- Axe 1 : Améliorer la lisibilité de l'offre en faveur des personnes en perte d'autonomie : Théâtre débat et forum sur la thématique des aidants (décembre 2021) – 20aine de personnes touchées
- Axe 2 : Accès au droit : structuration du réseau des France Services et accompagnement du projet mobilité solidaire, promotion de l'outil Proxi-Services développé par le Département et l'Etat (accès au droit),
- Axe 3 : Offre de soins : partenariats avec le Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien (accueil des internes) et avec la Communauté Professionnelle de Santé pour des actions d'informations et de formations à destination de praticiens libéraux.
- Réflexion sur l'ajout d'un axe « Prévention en santé » pour des actions en faveur de la santé mentale, de la prévention en suicide, de la santé familiale et de la santé environnement.

### 4.3. L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage de Neufchâteau compte 12 emplacements qui sont tous équipés d'un bloc sanitaire.

La gestion de l'aire est confiée à la société VESTA pour un montant de 58 791.6€ TTC/an.



#### Bilan 2021

Taux d'occupation de l'aire : 86% en 2021 (95% en 2020)

Avec les confinements, un effet de sédentarisation est constaté. Il a été décidé la mise en place d'un groupe de travail « gens du voyage » en septembre 2021 pour étudier des demandes de dérogations à la durée de séjour. Il est réuni tous les 3 mois.

L'Allocation temporaire de logement pour 2021 est fixée à 35 182€ (allocation que touche la CCOV pour le fonctionnement de l'aire d'accueil) :

16 272 € pour la part fixe (nombre de places),

18 911 € pour la part variable (taux d'occupation).

#### Rappel des tarifs appliqués en €

Tarif du droit d'usage par place par jour	1,75
Tarif de l'eau par m <sup>3</sup>	3,7
Tarif de l'électricité au kW/h	0,16

Personnes accueillies en 2021	
Nombre total de personnes accueillies - toute nouvelle entrée sur l'aire	TOTAL 60 (135 en 2020)
<i>dont : hommes</i>	18
<i>femmes</i>	22
<i>enfants de moins de 18 ans</i>	20
Durée moyenne du séjour en mois	6 (4 mois en 2020)

#### 4.4. LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC OU FRANCE SERVICES

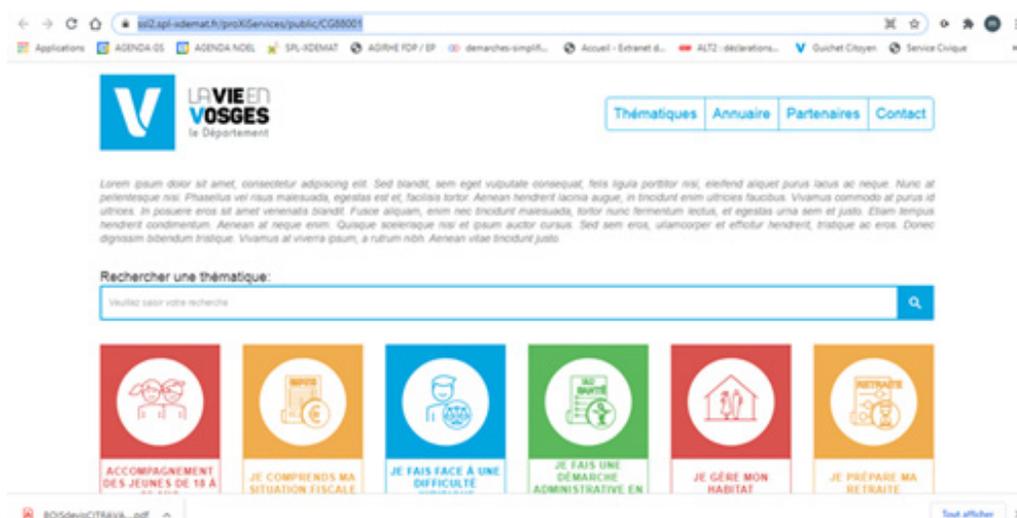
Il s'agit d'un service d'aide aux démarches administratives numériques des habitants de la CCOV.

Elles sont le lieu d'accueil de permanences physiques d'institutions diverses pour de l'accompagnement aux démarches sociales et de santé (CPAM, CAF, etc.), pour la recherche d'emploi ou de formations, pour des démarches juridiques.

Outre les permanences physiques, les France Services mettent à la disposition du public, en libre accès, accompagné par un agent d'accueil, un espace numérique : ordinateurs, imprimante, scanner. Ces ordinateurs permettent l'accès aux sites Internet de différents partenaires : Pôle Emploi, CAF, CARSAT, CPAM et les sites de l'Etat.

Elles s'inscrivent pleinement dans le Schéma Départemental d'Accessibilité des Services Au Public co-animé par le Département et l'Etat. Le Conseil Départemental a même affirmé son engagement dans l'accompagnement technique et financier de ce service d'accès au droit. Un coordinateur départemental appuie la collectivité dans l'exercice de ce service. Le Département et l'Etat ont également développé un outil informatique pour faciliter l'accès au droit et pour pouvoir orienter au mieux les personnes (accès par thématique). Cet outil a été présenté aux conseillers communautaires et aux secrétaires de mairie.

<https://ssl2.spl-xdemat.fr/proXiServices/public/CG88001>





# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS



## France services NEUFCHÂTEAU en 2021

Ce service a été transféré à la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien au 1er janvier 2018. La MSAP de Neufchâteau a obtenu le label France Services au 1er janvier 2020.  
5 Square des Anciens d'Indochine 88300 NEUFCHÂTEAU

Lundi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Mardi : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00 8h30 à 17h00 en continu à partir de juin 2021

Mercredi : 9h00 à 12h00 sur RDV et de 13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 essai horaire atypique soirée, changement en juin 2021 13h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tel : 03 29 95 61 20 // Port : 06 43 98 40 27 Mail : maisonfranceservices@ccov.fr



## Les moyens humains

L'accueil des usagers est assuré, en 2021, par 2 agents qui ont suivi les formations obligatoires et qui se forment régulièrement aux nouveautés des sites dématérialisés.

Magali : agent ville mis à disposition de la CCOV

Christelle : agent CCOV

En plus de nos agents, nous accueillons des services civiques pour des missions d'accompagnement aux démarches numériques. Ces jeunes sont formés par nos équipes pour accompagner les usagers dans leurs démarches. Rémy et Anais ont successivement intégré l'équipe en 2021 pour des missions de service civique. Ils ont tous les 2 repris des formations à la suite de leur mission.

La France Services a également accueilli 2 personnes en stage d'immersion (1 suivi CAP Emploi et 1 suivi Mission Locale).

## Les partenaires

**Les partenaires présents physiquement à la France Services Neufchâteau sont les suivants :**

- Avocats
- CAF : permanence administrative et sociale
- CAL SOLIHA : logement et aides rénovation énergétique
- CAP EMPLOI : insertion professionnelle travailleurs handicapés
- Chambre des Métiers
- CIDFF 88
- Conciliateur de justice
- CPAM
- CRESUS
- Délégué du procureur
- Notaires
- UFC que choisir

D'autres partenaires participent à la démarche France Services.

# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## Les actions

**Outre les actions de communication pour faire connaître ce nouveau service, plusieurs actions ont été mises en place en 2021 :**

**12/04/2021** : Télépac : formation des agents de France services et aide à la déclaration avec les agriculteurs en présentiels (2 personnes)

**15/04/2021** : Impôts, aide pour les déclarations avec Josiane Maucotel (6 personnes)  
Portes ouvertes du 11 au 15/10/2021 :

**12/10/2021** : Wimoov : aide à la mobilité ; intervenante Alicia Godard (4 personnes)

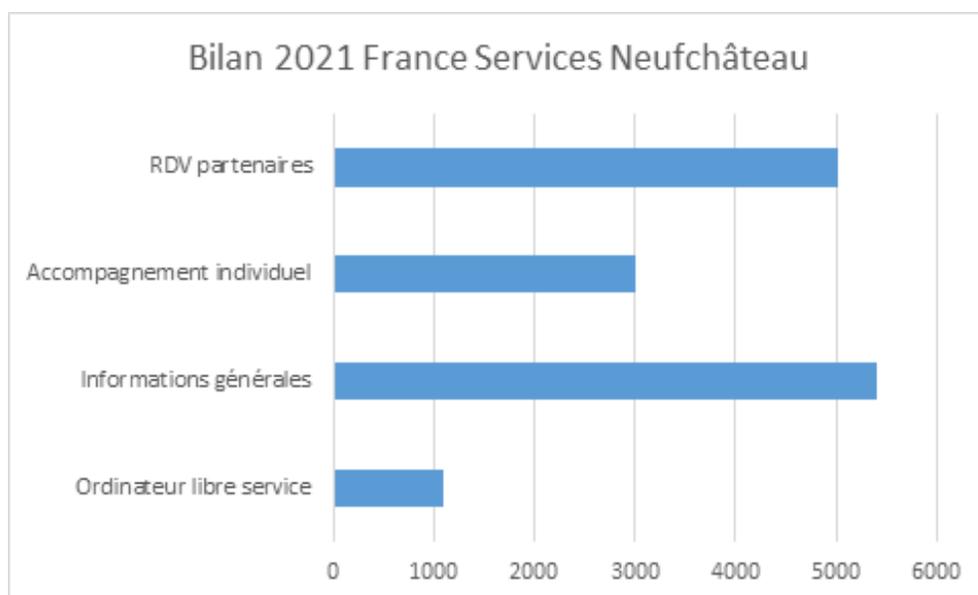
**13/10/2021** : visite de la mission locale, avec Séverine Malfante (12 personnes )

**14/10/2021** : CPAM, création de compte ameli, Sandrine Foray (6 personnes)

De plus, un espace prévention/affichage est proposé tous les mois : covid, vaccination grippe, bien manger, manger/bouger, risques de l'été piscine danger, canicule, tiques et poux, octobre rose, tabac, téléthon.

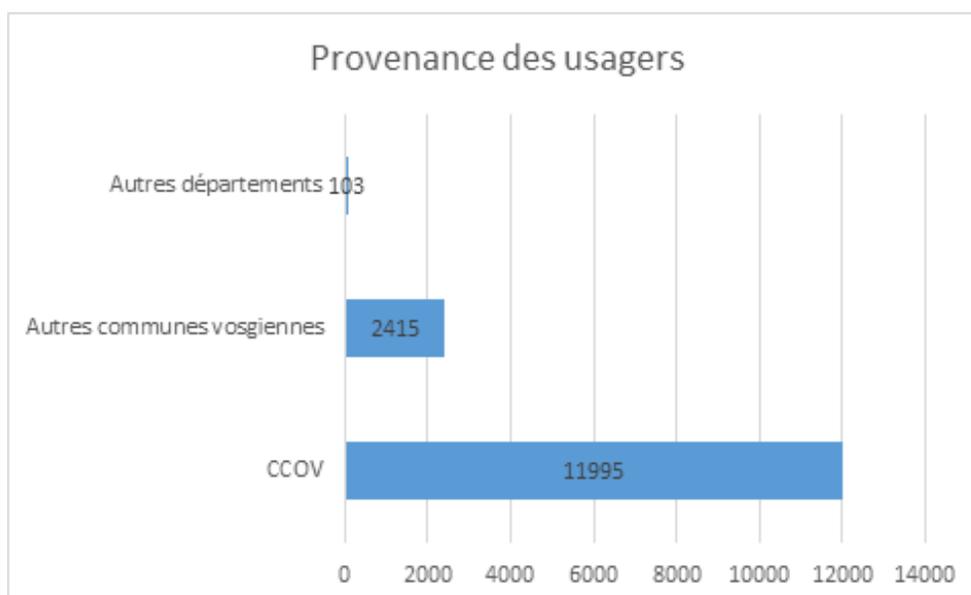
## Statistiques 2021 France Services Neufchâteau

FS NEUFCHATEAU : 14 513 demandes dont 5020 rdv partenaires 10ème au classement national sur 2209 structures référencées (10 000 demandes en 2020 mais COVID)



# 03

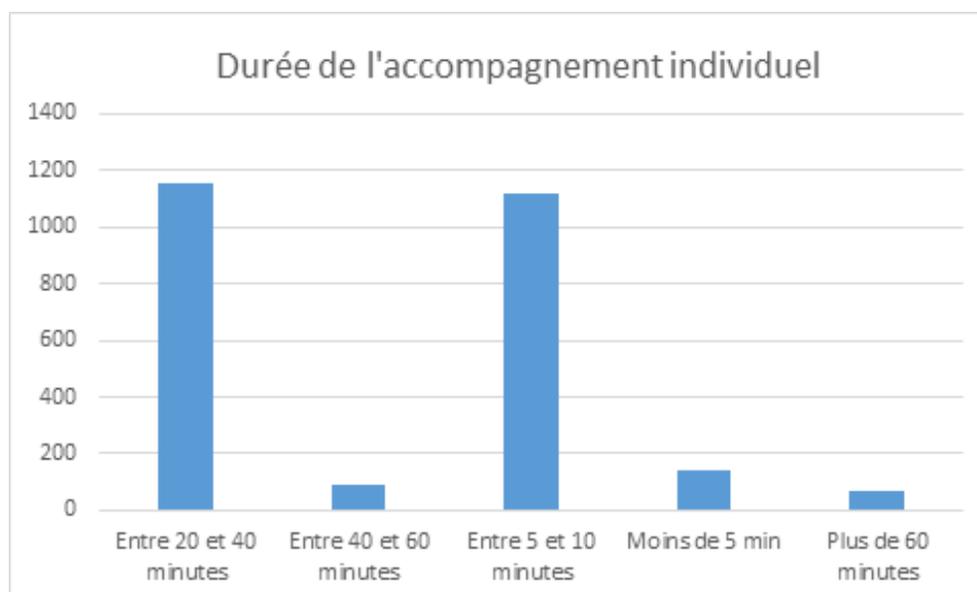
Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS



## Impact ouverture France Services Châtenois sur l'activité de la FS de Neufchâteau

1 336 demandes reçues à Neufchâteau concernent des communes proches de la France Services de Châtenois dont 536 pour des RDV partenaires non possibles à la FS Châtenois. Au 1er semestre 2021, les demandes à la FS de Neufchâteau des communes 88170 (proches de Châtenois) hors « rdv partenaires » étaient au nombre de 467. Elles sont passées à 333 à l'ouverture de Châtenois, soit une baisse de 28%.

L'activité cumulée des 2 France Services est intéressante puisque sur le territoire de la CCOV, nous enregistrons 15 827 demandes.



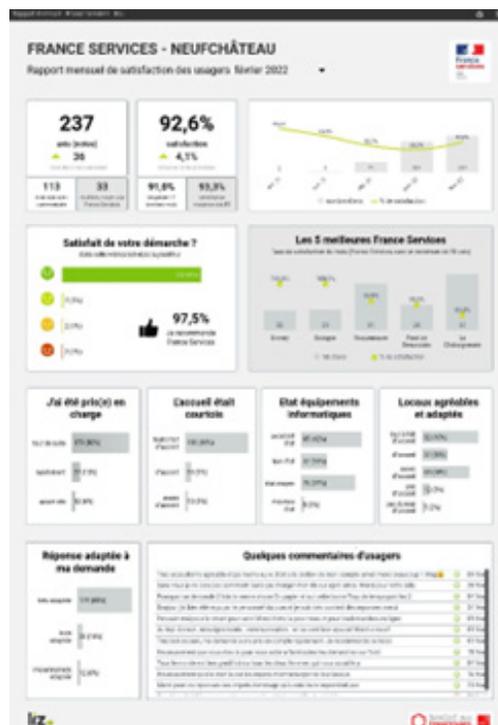
# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## Satisfaction des usagers

La FS NEUFCHATEAU est équipée d'une borne de satisfaction. Les rapports mensuels sont satisfaisants comme l'atteste celui de février 2022 avec 97% d'utilisateurs qui recommande ce service.

Quelques remarques sont émises sur l'affluence de certains jours, sur le débit du réseau informatique et sur la configuration des locaux. Il est prévu sur les années 2022/2023 de réaménager l'espace France Services et son accueil ainsi que le changement de la baie de brassage afin de remédier aux problèmes rencontrés.



## Éléments financiers France Services Neufchâteau

Le budget prévisionnel 2022 s'élève à 71 500€.  
Les dépenses de fonctionnement de l'année 2021 s'élèvent à 67 884€.  
Les recettes s'élèvent à 33 400€ dont 3 400€ de location de bureau.

## France services Châtenois en 2021

Ce service est une compétence de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien. La France Services de Châtenois a été labellisée le 01 juillet 2021. Une convention d'engagement a été signée par l'ensemble des partenaires France Services.

6 Rue des Halles (Étage du Pôle des services) - 88170 CHÂTENOIS  
Lundi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00  
Mardi et mercredi : 9h00 à 12h30  
Jeudi : 9h00 à 15h00 (sans interruption)  
Vendredi : 9h00 à 12h30  
Sur RDV : le 1er samedi du mois et le jeudi de 12h00 à 14h00  
Tel : 03.72.60.05.10  
Mail : franceserviceschatenois@ccov.fr



# 03

Une communauté  
AU SERVICE DE SES  
HABITANTS

## Les moyens humains

L'accueil des usagers est assuré, en 2021, par 2 agents qui ont suivi les formations obligatoires et qui se forment régulièrement aux nouveautés des sites dématérialisés.

Alexandre : agent CCOV

Isabelle : agent familles rurales (mutualisation avec Mobilité Solidaire)

## Les partenaires

Les partenaires présents physiquement à la France Services Châtenois sont les suivants :

- L'association Intermédiaire de Neufchâteau
- La Mission Locale de la Plaine des Vosges
- Les Jardins de Pleuvezain
- La DGFIP
- Le CALPACT
- Le Conseil Départemental des Vosges
- Le conciliateur de justice
- La Fédération Médico-Sociale (selon besoin)
- La MSA (selon besoin)
- L'ANPA (tous les derniers vendredis du mois)

Un bureau est également à la disposition permanente de l'ADMR de Châtenois, ce qui permet de réguliers échanges notamment pour l'accès au droit des personnes fragiles.

Un partenariat étroit entre l'association Familles Rurales pour son projet de mobilité solidaire et la CCOV a été noué.

## Les actions

Une matinée découverte de PARTICULIER EMPLOI en décembre 2021 avec 1 seul participant (contexte covid avant les fêtes de fin d'année), suivi d'un Théâtre-débat sur la thématique des Aidants et la tenue d'un forum pour présenter France Services et autres partenaires (30 participants).

Trois journées Ateliers Diététiques et Infirmiers organisés par la MSA en décembre 2021 suivis par 40 personnes.

Des formations à l'outil informatique sont proposées en 2022 (déjà 4 séances organisées)

# 03

Une communauté  
**AU SERVICE DE SES  
HABITANTS**

## Les statistiques 2021 France Services Châtenois

De juillet à décembre 2021, la France Services a recueilli 1314 demandes, dont 208 rendez-vous avec les partenaires (MSA, FMS, Association Intermédiaire, Conciliateur, CD 88, Mission Locale, DGFIP et ANPAA).

Les effectifs progressent depuis l'ouverture du service en raison de la meilleure connaissance des missions des France Services et de la qualité d'accueil.

Depuis le 1er janvier 2022, ce sont déjà plus de 1900 demandes reçues dont 1000 demandes avec un accompagnement individuel.

## Les éléments financiers France Services Châtenois

Le budget prévisionnel 2021 s'élevait à 43 000€.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2021 s'élèvent à 36 260€ (juillet à décembre).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 30 780€ dont € 780 de location de bureau (ADMR).

La CCOV a investi 52 000€TTC dans le mobilier et l'équipement informatique de la structure.

Le prévisionnel de fonctionnement 2022 s'élève à près de 40 000€.

# 04

## CHAPITRE 4 : **Mobilités**

## PRISE DE LA COMPÉTENCE D'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

La loi d'orientation des mobilités (LOM) promulguée le 24 décembre 2019 a donné la possibilité aux communautés de communes de devenir une Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM). Par délibération du 17 mars 2021, le conseil communautaire a fait le choix de prendre la compétence d'organisation de la mobilité en lieu et place de la Région Grand Est et ce, à compter du 1er juillet 2021. Cette compétence permettra notamment à la CCOV de mettre en œuvre une stratégie locale de mobilité afin de répondre aux besoins des habitants, notamment autour des services relatifs aux mobilités solidaires ou actives, et aux usages partagés. Cette prise de compétence ne signifie pas la prise en charge par la CCOV des services organisés préalablement par la Région Grand Est.

## ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ET D'UN SCHÉMA DES MOBILITÉS DOUCES

En lien avec la prise de compétence d'organisation de la mobilité, et conformément à la loi LOM, la CCOV doit assurer la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique de mobilité et y associant notamment l'ensemble des acteurs concernés.

Pour cela, par délibération du 17 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) ainsi que d'un schéma des mobilités douces. Ces deux documents de planification stratégiques permettront à la CCOV de se doter d'une stratégie de mobilité et d'un plan d'actions adaptées aux besoins du territoire.

Par délibération du 11 mai 2021, les élus du Bureau ont décidé de confier l'élaboration de ces deux documents au bureau d'études ITEM pour un montant de 64 075 € H.T. Cette étude est cofinancée par la Région Grand Est et l'Ademe à hauteur de 73%, soit un total de 47 037 € de subventions.

Le 9 novembre 2021, une réunion de lancement s'est tenue à Châtenois afin de marquer le début de cette prestation. Elle a réuni les vice-présidents et les partenaires institutionnels concernés par la compétence mobilité.

## SERVICE DE TRANSPORT URBAIN – NEOBUS

Depuis le 1er juillet 2021, en lien avec la prise de compétence d'organisation de la mobilité, la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien a repris le service de transport urbain « NEOBUS » préalablement organisé par la municipalité de Neufchâteau.

Durant la seconde moitié de l'année 2021, la CCOV s'est attachée à améliorer l'utilisation de ce service par les usagers :

- Une nouvelle plaquette de communication a été éditée ;
- Un site internet dédié au réseau a été mis en ligne, avec notamment la possibilité de voir en temps réel la localisation du véhicule ;
- Une billettique numérique a été mise en place dans les véhicules permettant, en outre, de connaître la fréquentation du service ;
- Les horaires et les plans disponibles aux arrêts ont été mis à jour.

Par ailleurs, et par délibération du 14 décembre 2021, les membres du Bureau ont décidé de confier pour l'année 2022, comme pour l'année 2021, l'exécution de ce service à la société SADAP SA pour un montant prévisionnel de 75 520 € H.T.

## AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Depuis 2015, la CCOV soutient financièrement l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE). Ce dispositif permet également aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide de l'Etat complémentaire.

En date du 17 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé la reconduction de ce dispositif en octroyant, soit une subvention de 100 € forfaitaire pour les personnes dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 €, soit 300 €, dans la limite de 25% du montant TTC du VAE, si le revenu fiscal de référence du foyer est également inférieur ou égal à 21 610 €.

Ainsi, durant l'année 2021, la Communauté de Communes a subventionné l'acquisition de 16 VAE sur 10 communes du territoire, pour un total de 3 192 € de subventions versées et 23 390 € T.T.C. de matériels acquis.

Au-delà de l'aspect financier, ce programme a largement permis la diffusion de la pratique quotidienne du vélo sur le territoire. Pour preuve, 56% des bénéficiaires des aides n'auraient pas fait l'acquisition d'un VAE sans ce dispositif et 25% des acheteurs ont déclaré vouloir utiliser le VAE pour effectuer des déplacements domicile-travail.



## OUVERTURE D'UN SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE

Faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, aller passer un entretien de travail, rendre visite à des proches... Autant de trajets de la vie quotidienne qui peuvent s'avérer de véritables parcours du combattant pour des personnes isolées sans solution de mobilité. C'est pour répondre à ces besoins que Mobilité Solidaire est né en Septembre 2021, projet porté par l'Association Familles Rurales de Chatenois et qui rayonne sur l'ensemble des 70 communes de la CCOV.

La CCOV soutient financièrement ce projet, au même titre que d'autres partenaires. Elle met à disposition de l'association un bureau à la France Services de Châtenois. Elle participe également au comité de suivi et de pilotage du dispositif. Le dispositif fonctionne bien mais repose sur peu de bénévoles. La collectivité accompagne l'association dans sa recherche de bénévoles et relaie les informations au plus grand nombre.



### Bilan 2021 (septembre à décembre)

- 112 transports effectués
- 4 495 kms réalisés
- 23 trajets médicaux, avec une nette évolution
- 15 bénévoles
- 29 bénéficiaires
- 1 438 € coût total des transports  
(1 176€ pour l'Association et 262€ pour les Bénéficiaires)
- Dépenses : 20 930 €
- Recettes : 22 635€ dont subvention CCOV 5 926€